L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Service téléphonique
Le jour ★ 5-7116
LA NUIT (DE 5 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.) LE SAMEDI APRES-MIDI, LE DIMANCHE ET LES JOURS DE FETE.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

81e année — No 224 | QUEBEC, SAMEDI 7 FEVRIER 1948 | 3 CENTS LE NUMERO

CHAMBRE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT
7357 1-1-49

Le fédéral prêt à assumer la responsabilité des relations ouvrières dans toute l'industrie du pays; forte baisse des importations américaines

Les importations canadiennes des Etats-Unis ont baissé de $33,000,000, en décembre seulement. — Augmentation de $13,000,000 dans les exportations. — La balance défavorable commerciale avec les Etats-Unis.

Ottawa, 7. (PC) . Les restrictions commerciales imposées par le gouvernement fedéral au cours du mois de novembre en conformité avec son programme de conservation des changes étrangers, ont provoqué une diminution de $33,000,000 dans les importations canadiennes des Etats-Unis au cours du mois de décembre, démontrent des statistiques officielles qui ont été communiquées hier. Ces mêmes statistiques précisaient que l'année 1947 s'est terminée pour le Canada avec une balance commerciale défavorable de $918,700,000 dans ses transactions avec les Etats-Unis.

M. Howe, ministre du Commerce, a expliqué que les importations totales des Etats-Unis depuis le mois de novembre ont baissé de $33,000,000., et que les exportations canadiennes ont augmenté durant le même temps de $13,000,000. Mais la balance défavorable pour le mois de décembre fut encore de $34,000,000., comparativement à $80,000,000 pour le mois de novembre 1947 et à $60,000,000 pour le mois de décembre 1946.

Durant le mois de décembre, les importations de tous les pays se sont totalisées à $194,200,000., ce qui représente une diminution de $35,000,000 sur le mois de novembre.

La balance défavorable commerciale avec les Etats-Unis a atteint l'an dernier un niveau sans précédent; en 1946, elle était de $496,700,000.

En commentant ces chiffres, le ministre du Commerce a déclaré qu'il ne serait pas sage d'assumer que nos importations se maintiendront au niveau de décembre durant toute l'année 1948.

Durant l'année dernière, le total des importations au Canada a atteint le record de $2,574,000,000,. soit 33 p.c. au dessus du total de 1946. Les importations des Etats-Unis ont été de $1,975,000,00., soit une hausse de 40 p.c. sur 1946, et 77 p.c. de tout le commerce extérieur du Canada. Nous avons importé durant la même période dans une proportion de 7 p.c. du Royaume-Uni, de 7 p.c. pays du Commonwealth britannique, et de 9 p.c. des autres pays.

La loi de l'électrification rurale votée à Québec

La Chambre s'est ajournée hier après-midi jusqu'à mardi prochain après avoir voté sur division, en troisième lecture, la loi pour favoriser l'électrification rurale et deux bills 110 accordant des commutations de taxes. — Long débat sur l'électrification.

Malgré la déclaration faite mercredi, dans la chaleur du débat, par le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, que la Chambre siégerait dorénavant tous les samedis, jusqu'à 11 heures, et tous les lundis, l'Assemblée législative s'est ajournée, hier après-midi, jusqu'à mardi prochain.

L'Assemblée s'est ajournée après l'adoption, sur division, en 3e lecture, de la loi pour favoriser l'électrification rurale ainsi que de la loi longuement discutée mercredi, du bill 110 concernant des commutations de taxes accordées à une compagnie qui veut s'établir à Beauharnois, et du bill 124 accordant une exemption de taxes à une compagnie de Gatineau.

Plusieurs autres bills privés ont été adoptés en 2e lecture.

Electrification rurale

Le bill 22, présenté par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré, modifiant la loi pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise des coopératives d'électricité, a été adopté hier après-midi, en 3e lecture, sur division, après un débat qui s'est prologé pendant toute la séance du matin et pendant plus d'une heure de la séance de l'après-midi.

D'après la loi, l'Office de l'électrification rurale pourra maintenant consentir des prêts jusqu'à concurrence de 85%, au lieu de 75%, de la valeur des biens affectés à la garantie des coopératives , lorsque la densité moyenne des usagers de la coopérative concernée est de moins de six par mille de réseau.

En expliquant le bill, le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'à la fin d'octobre 1947, grâce aux coopératives d'électricité fondées dans la province, il y avait 819 milles de lignes vivantes opérant dans les districts ruraux, et 281 milles de lignes installées, prêtes à entrer en opération. Il y avait également, dit M. Barré, 320 milles de lignes en construction.

A des questions des libéraux, M. Barré a répondu qu'en 1943, les six principales compagnies d'électricité ont demandé des lignes pour 3 milles de longueur seulement, tandis qu'en 1946, elles en ont demandé pour 1,700 milles.

M. Duplessis

Le premier ministre a affirmé en citant le cas de plusieurs comtés, entre autres ceux de Frontenac, de la Beauce, de St-Jean et de Champlain, que l'électrification se faisait à meilleur compte. Sous l'ancien régime, avec un projet qui est resté en plan, on offrait l'électricité à raison de $2 par mois alors que le gouvernement actuel a réussi à baisser les taux à $1, par mois. Nos taux sont aussi bas que les prix chargés par l'Hydro-Ontario.

Depuis 1945 le nombre de cultivateurs qui profitent de l'électrification rurale se chiffre par milliers. De plus, avant la loi de l'électrification rurale, les compagnies d'électricité n'électrifiaient que les villages, les zones payantes. En somme elles "écrémaient" . . . Depuis 1946, l'électricité est fourni dans tous les coins de nos municipalités rurales, sans aucune distinction. Aujourd'hui on peut dire que la plupart des grosses compagnies d'électricité coopèrent pleinement à notre programme d'électrification rurale.

L'hon. A. GODBOUT

Le chef de l'Opposition, l'hon. Adélard Godbout, se plaint que le premier ministre et le ministre de l'Agriculture essaient de prendre à leur crédit ce qu'ont fait les libéraux avant eux. "Si, dit-il, pendant la guerre, il ne s'est pas fait d'électrification rurale, c'est qu'il n'y avait pas de matériel ; mais ce sont les libéraux qui ont fait abaisser les taux. Ce sont les libéraux qui ont présidé à la formation de l'Hydro."

Le premier ministre demanda alors : "S'il n'y avait pas de matériel, pourquoi le gouvernement a-t-il vendu le materiel que nous avions en Abitibi ? Pourquoi le gouvernement a-t-il vendu ce matériel justement à la compagnie contre laquelle nous voulions faire concurrence ?"

M. Godbout répliqua : "C'est justement parce que le matériel manquait partout. Si nous l'avons vendu à la compagnie, c'est que seule la compagnie pouvait l'utiliser. Qui pouvait mieux l'utiliser qu'une compagnie d'électricité.

Le chef de l'Opposition ajouta que, contrairement à ce que prétend le premier ministre, les taux n'ont pas baissé sous l'Union Nationale. Au contraire, en certains endroits, les taux sont maintenant 4 fois plus élevés. Dans la Beauce, actuellement, dit-il, les lignes sont vendues aux compagnies d'électricité parce que les compagnies offrent le service à des taux de $2 et $2.50 par mois.

La preuve que la concurrence de l'Hydro a été effective, a déclaré M. Godbout, c'est que les cultivateurs ont manifesté plus d'intérêt. L'Hydro est une compagnie provinciale qui a droit de faire affaire dans toute la province de Québec. Elle a été fondée pour faire concurrence aux compagnies et la preuve qu'elle a été effective c'est que les compagnies font preuve de plus de bonne volonté et de zèle pour couvrir les campagnes.

M. René Chaloult, député du comté de Québec, a déclaré que l'on devrait travailler à la diminution des taux industriels. C'est ce qui importe le plus. A cause de nos taux élevés pour l'industrie, les industriels vont s'établir dans la province d'Ontario.

L'hon. J.-A. Francoeur, député de Mercier, a déclaré ensuite que les taux sont plus élevés à Montréal depuis que l'Union Nationale est au pouvoir.

L'hon. Leon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, a pris part au dé-

(Suite à la page 11, 4e col.)

Pour écraser la rébellion en Grèce

Washington, 7. (PA) Les Etats-Unis ont nommé un de leurs plus grands généraux pour aider la Grece à écraser la rébellion communiste. Le major-général James A. Van Fleet devient commandant en chef des forces de l'armée, de l'aviation et de la marine, assignée à la mission grecque.

Le major-général William G. Livesay, qui était chef de la mission et des groupes militaires américains, conservera le commandement de l'ensemble; mais il concentrera ses efforts sur le problème des approvisionnements américains sous le programme d'aide à la Grèce. Ce programme veut étouffer la révolte communiste et aider la Grèce à reconstruire son économie ravagé par la guerre.

On demande deux conseillers

Trois-Rivières, 7. (PC) Avez-vous l'intention de devenir conseiller municipal ? Allez à St-Sévère, village situé à 40 milles de Trois-Rivières. Deux sièges sont à prendre au Conseil municipal et personne n'en veut.

Le jour de la pose officielle des candidatures en janvier dernier, trois sièges attendaient preneurs. M. Albertino Ricard, élu sans opposition, s'attribua le premier. Les deux autres restèrent sans candidats.

Pour mettre fin à une situation anormale, le gouvernement de la province avait décrété que les intéressés pourraient poser leur candidature mercredi dernier, mais personne ne se présenta.

Des dispositions spéciales concernant les relations ouvrières seraient contenues dans le code fédéral du Travail que le ministre du Travail doit soumettre sous peu au Parlement. — Les droits des provinces.

Ottawa, 7. (PC) Le gouvernement fédéral envisage la possibilité de prendre le contrôle des relations ouvrières dans toute l'industrie du Canada, avec le consentement des provinces, mais suivant certaines conditions, a-t-on appris hier.

Des dispositions à cette fin dans la législation nouvelle, le soi-disant code fédéral du Travail, que M. Mitchell, ministre du Travail, doit soumettre sous peu au Parlement concernant les disputes ouvrières. Mais on ne prévoit pas que ces dispositions deviendront effectives sur une grande échelle aussi longtemps que les provinces n'en seront pas venues à une certaine unanimité sur la question.

Pour le moment, le code accordera au gouvernement fédéral une juridiction sur un groupe spécifique d'industries nationales et inter-provinciales, comme les chemins de fer, la navigation, les communications, la radio, les canaux et le transport aérien.

Mais le code envisagera la possibilité que le ministère du Travail s'occupe des relations ouvrières dans certaines ou toutes les industries, comme il le fit durant la guerre. Dans chaque cas, cependant, le consentement préalable des provinces sera requis. La latitude accordée par le statut fédéral au gouvernement sera assez large; en effet, le Dominion aurait le droit de contrôler les relations ouvrières dans telle industrie de telle province pendant aussi longtemps que le gouvernement de cette province le désirera. Mais en pratique, comme il a été expliqué, ce n'est pas de cette façon que les choses procéderont. Si le gouvernement est requis de prendre le contrôle des relations ouvrières dans une industrie quelconque, il insistera pour que sa juridiction dans cette industrie s'étende à tout le pays.

Par ailleurs, le gouvernement n'est pas anxieux d'enfreindre les droits provinciaux; c'est pourquoi, tant que les provinces ne décideront pas d'elles-mêmes de confier le contrôle des relations ouvrières de telle ou telle industrie au gouvernement

(Suite à la page 15, 6e col.)

Madeleine Parent et A. Beaucage trouvés coupables à St-Jérôme

Deux organisateurs des United Textile Workers of America trouvés coupables de séditions et d'intimidations. — Echo de la grève du printemps dernier, à Lachute. — Sentence mardi prochain.

St-Jérome, Québec, 7. (PC) Madeleine Parent, (Mme Vladimar Bjornasen) 29 ans, et Azellus Beaucage, 45 ans, tous deux organisateurs des United Textile Workers of America (AFL), ont été trouvés coupables hier d'accusations de séditions et d'intimidations auprès d'ouvriers non grévistes au cours de la grève du printemps dernier à Lachute, Québec.

Le juge Philémon Cousineau, qui a présidé la cour du Banc du roi devant qui s'est déroulé le procès, rendra sa sentence mardi prochain.

Les deux accusés sont détenus dans la prison de St-Jérôme. La peine maximum qui peut leur être imposée est neuf ans de prison. Madeleine Parent était l'organisatrice des tisserands unis tandis que Beaucage était agent d'affaires. Ils furent arrêtés à plusieurs reprises durant le printemps lors de la grève aux établissements Ayers Limited. Un troisième officier de la même union, R. Kent Rowley, organisateur national, a aussi été arrêté sur des accusations de conspiration pour sédition et de conspiration pour intimidation. Le juge Cousineau lui a accordé un procès séparé qui aura lieu au prochain terme des Assises devant un jury mixte.

Hier, les jurés ont rendu leur verdict seulement après 45 minutes de délibérations. Le mari et les parents de Madeleine Parent, de même que l'épouse et quelques uns des enfants de Beaucage étaient dans la salle d'audience lors de l'énoncé du verdict.

Me Roger Ouimet, c.r., qui agissait comme procureur en chef de la défense, a déclaré que le verdict serait porté en appel, particulièrement à cause des remarques faites par le juge lors de sa charge aux jurés Le procès avait commencé le 17 novembre, et a été le plus long de toute l'histoire judiciaire de St-Jérôme, en dépit de ses nombreux ajournements. Plus de 60 témoins ont été entendus. M. Ouimet, et Me Noël Dorion, procureur de la Cou-

(Suite à la page 11, 6e col.)

Le bilan de la guerre en Palestine

Jérusalem, 7. (AFP) Le bilan de la journée d'hier pour les incidents de Palestine s'établit comme suit : pour les Juifs, 5 tués et 2 blessés ; pour les Arabes, 1 tué et 4 blessés ; pour les Britanniques, 2 blessés.

Une fusillade presque interrompue a fait rage entre Tel Aviv et Jaffa durant les dernières 24 heures.

St-Laurent explique la position du Canada touchant le Labrador

Le gouvernement du Canada se sent lié par une décision du Conseil Privé accordant le Labrador à Terre-Neuve, déclare le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Ottawa, 7. (PC) Le t. h. Louis St-Laurent, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a déclaré hier soir aux Communes que le gouvernement du Canada se sentait lié par une décision du Conseil Privé accordant le Labrador à Terre-Neuve.

Au cours de la séance de l'après-midi, Me Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay, avait prétendu que le Labrador appartenait légalement à la province de Québec en vertu de lois adoptées par le gouvernement fédéral en 1898 et en 1912. Il précisa que ces lois ont été adoptées à une époque où le gouvernement du Royaume-Uni avait le droit de désavouer les lois canadiennes, et que ce gouvernement ne désavoua jamais les lois relatives au Labrador et que Terre-Neuve n'a jamais demandé non plus de les désavouer.

M. Dorion avait aussi maintenu que le rapport du Conseil privé en 1927 disant que le Labradore faisait partie de Terre-Neuve ne comporte pas une décision obligatoire. Ce n'est qu'un rapport incomplet et mal rédigé, dit-il, et que le gouvernement fédéral ne pouvait légalement acepter parce que le gouvernement central ne peut changer les frontières d'une province sans le consentement de cette province; et Québec n'y a jamais consenti.

M. St-Laurent expliqua que le gouvernement fédéral et la province de Québec avaient été naturellement désappointés de cette décision du Conseil privé, mais que le gouvernement fédéral s'y croyait lié. Il révéla que cette question fut soulevée lors des entretiens avec les délégués de Terre-Neuve sur une union éventuelle de l'île avec le Canada, et que le gouvernement canadien avait alors déclaré aux délégués qu'il acceptait cet-

(Suite à la page 15, 7e col.)

La mort de Rita Fontaine

Trois-Rivières, 7. (PC) Fernand Grenier, 25 ans, est tenu criminellement responsable de la mort de mademoiselle Rita Fontaine; tel est le verdict rendu hier soir par le jury du coroner après une enquête dans cette ville. Le corps de cette jeune fille de 15 ans avait été retrouvé pendu au moyen d'un cache-nez à l'escalier de sauvetage de l'école St-Angèle dans la banlieu de Trois-Rivières.

La France prête à entrer dans les pays du groupe "Benelux"

La France reçoit une réponse favorable à son offre d'entrer dans l'union douanière de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg et accepte le texte servant de base à un traité d'alliance.

Londres, 7. (AFP) Le Gouvernement français a accepté dans ses grandes lignes le texte britannique destiné à servir de base au traité d'alliance que Londres et Paris se proposent de négocier avec les pays du groupe "benelux", apprend-on de source officielle anglaise.

Londres, 7. (Reuter) La France a reçu une réponse favorable à son offre d'entrer dans l'union douanière Benelux (Belgique, Pays-Bas, et Luxembourg), à la deuxième réunion plénière de cette organisation hier à Bruxelles.

La France a accepté, de son côté, le texte devant servir de base au traité d'alliance que Londres et Paris se proposent de négocier avec les pays du groupe Benelux, nous transmet une dépêche de l'agence France-Presse.

Cependant l'union douanière Benelux fait beaucoup de réserve à l'acceptation des offres anglo-françaises en ce qui regardè le pacte de mutuelle défense rédigé d'après les termes de l'alliance du Dunkerque, dirigée directement et exclusivement contre l'Allemagne.

Sur le front scandinave, tout laisse présager que les premiers ministres du Danemark, de la Suède et de la Norvège entreront en pourparler la semaine prochaine, afin de conclure entre eux une entente douanière.

Le premier ministre du Danemark, Hans Hadtoft, partait hier soir pour Stockholm, où la conférence aura lieu.. Le premier ministre suédois Gestun Unden, a dit hier soir que la Suède était prête à prendre part au plan Bevin, pour autant que ce plan signifie la collaboration entre les nations de l'ouest de l'Europe sur la base du plan Marshall.

Bevin a lui-même assuré à l'Europe, hier soir, que la Grande-Bretagne appuierait les projets qui ont en vue l'unité de l'Europe occidentale.

Le premier ministre De Valera a perdu la majorité au Parlement

Le Fianna Fail ne compte plus que 66 sièges au Dail, à comparer avec 77 avant les élections en Eire. — Débat accidenté prévu pour l'entrée en fonctions du nouveau Parlement.

Dublin, 7. (PA) Le premier ministre Eamon de Valera n'a plus depuis hier sa majorité au parlement de l'Eire.

Les résultats finals du dépouillement du scrutin montrent que le parti de l'homme d'Etat irlandais, le Fianna Fail, ne sera plus représenté que par 66 membres au parlement.

Les divers partis de l'opposition ont fait élire aux élections générales de mercredi 76 de leurs candidats.

Les dirigeants du parti du gouvernement croient cependant que de Valera bénéficiera d'un assez grand nombre de voix de députés indépendants pour continuer à gouverner. De Valera est au pouvoir depuis 16 ans.

La force exacte du Fianna Fail au Dail ne sera connue qu'après l'élection des cinq députés restant à choisir à Carlow-Kilkenny. Le Dail compte 147 sièges. La mort d'un candidat a retardé en cet endroit les élections jusqu'à mardi prochain.

Voici le tableau indiquant les résultats des élections de mercredi :

	1948	Avant
Fianna Fail	66	sièges 77
Fine Gael	29	28
Travaillistes	14	8
Clann Na Poblachta	10	2
Clann No Talmhan	7	11
Travail Nationaux	4	4
Indépendants	12	8

Il est certain qu'un débat accidenté marquera le 18 février l'entrée en fonctions du nouveau parlement qui doit désigner le premier ministre.

Durant sa campagne électorale, de Valera a proclamé qu'il ne formerait pas de gouvernement de coalition.

De Valera s'est trouvé dans une situation analogue en 1943 : il manquait deux voix à son parti pour avoir la majorité et néanmoins le politicien fut réélu premier ministre.

L'analyse des événements

Par J. M. Roberts, jr. de la Presse Associée
(Exclusif à L'Evénement-Journal)

Dimiter Gichev, l'un des grands patriotes de la Bulgarie, est la dernière victime choisie pour subir devant une cour martiale ce que Georgi Dimitrov ,premier ministre communiste de Bulgarie et la créature du Kremlin, appelle un procès.

Contrairement à ce qui est arrivé à Nikola Petkov, un de ses compatriotes, Gichev a une chance d'éviter la mort. En effet, devant l'indignation du monde soulevée par le meurtre légal de Petkov, il se peut que Dimitrov veuille démontrer qu'il peut dispenser la justice avec miséricorde en commuant une sentence de mort que la cour rend habituellement dans ce genre de procès, sentence qui est d'ailleurs prévue. Mais le procès n'est pas encore terminée, et on ne sait pas ce qui peut se produire.

Pendant plusieurs années, Gichev a été une figure dominante dans le parti agraire. Il a été le bras droit d'Alexandre Stambulisky, qui s'opposa fortement à l'alliance de la Bulgarie avec l'Allemagne au cours de la première grande guerre, puis après la guerre, combattit contre les tentatives des éléments communistes et de droit pour s'emparer du contrôle du pays. Même depuis ce temps, Gichev a joué un rôle influent dans le mouvement agraire, surtout après que Stambulisky fut tué il y a 25 ans alors qu'il s'efforçait d'arrêter un coup d'état de la droite à Sofia.

Mais l'arrestation et la comparution de Gichev ont été accompagnés des mêmes procédés mis à exécution lors du procès de Petkov. Plusieurs co-accusés mystérieux ont été arrêtés en même temps que Gichev. On peut s'attendre à ce que ceux-ci produisent bientôt des confessions dont le principal but sera de servir de pièces à conviction contre Gichev.

Ces confessions seront sans doute obtenues selon la méthode habituelle, telle qu'elle a été décrite en détail par Peter Koev, un autre lieutenant de Petkov qui a été l'un des rares à être remis en liberté après un interrogatoire de la part communistes. Koev a déjà écrit au Dr Georgi M. Dimitrov, à ce sujet. Le Dr Dimitrov, un ancien leader du parti paysan maintenant en exil, est l'antithèse de Georgi Dimitrov, le premier ministre bulgare, en dépit de la similitude de nom.

Koev a révélé qu'il avait été gardé dans la plus complète solitude, et soumis à un régime de privations pendant 21 jours, avait été interrogé continuellement pendant cinq jours, alors qu'il avait les menottes aux mains, et était complètement privé de vivres et d'eau. Après un repos

(Suite à la page 11, 8e col.)

L'enseignement en Ontario

Toronto, 7. (PC) Le premier ministre Drew de l'Ontario a déclaré que son gouvernement consacrera une somme plus importante à l'an dernier. Le premier ministre, parlant au cours d'une entrevue l'enseignement public : $32,000,000, cette année contre $28,775,000 des membres du cabinet et de l'association des maires de l'Ontario, a fait remarquer qu'en 1943, lorsqu'il prit le pouvoir, $8,351,000 seulement étaient prévus pour l'enseignement dans la province de l'Ontario. Le gouvernement ontarien, qui défraye 50 pour cent des dépenses de l'enseignement, est décidé à financer partiellement la la construction de nouvelles écoles et leur entretien.

Vol d'un million et demi de francs

Marseille, 7. (AFP) Au quai de la Joliette, deux bandits montés chacun sur une motocyclette, ont enlevé à une femme qui effectuait des encaissements, une sacoche qui contenait près d'un million et demi de francs.

Au Palais de Justice

Le sort de J.-E. Lachance, père, pèse toujours dans la balance

Il saura vendredi prochain s'il doit subir son procès pour faux. — Affaires des mauvais livres. — Un moyen d'éviter l'impôt. — Comparutions et condamnations.

Après avoir entendu hier matin, l'éloquent plaidoyer du procureur de la défense sur une motion de non lieu, dans l'affaire de J.-Edmond Lachance, père, accusé de faux et de faux prétexte, M. le juge Achille Pettigrew des Sessions de la Paix a réservé sa décision à vendredi prochain, à savoir s'il y a ou non matière à procès.

On se souvient que le père Lachance a encaissé à une succursale de la Banque de Montréal, à Québec, un chèque certifié apparaissant fait au montant de $6,000 mais qui, comme il fut établi par la suite, n'avait une valeur remboursable que de $6.00 et n'avait originairement été signé et certifié que pour ce dernier montant. Les altérations avaient été savamment truquées par le fils même de l'accusé, J.-E. Lachance, jr, de connivence avec une secrétaire du nom de Carmen Gamache. Il s'agit d'établir, si le père savait, au moment où il a changé le chèque, qu'il s'agissait là d'un faux.

En résumé, voici quelques points sur lesquels le procureur de la défense appuyait sa motion de non lieu. Le père Lachance est accusé en vertu de l'article 467 du Code Criminel, soit "d'avoir utilisé un faux sachant que c'était un faux". Les éléments essentiels pour que cette offense existe en droit sont: 1. le faux, 2. l'utilisation du faux, 3. la connaissance du faux et 4. l'intention frauduleuse de la partie. La défense a admis les deux premiers éléments mais s'est ensuite attardé longuement sur la connaissance et l'intention frauduleuse. Repassant la preuve, la défense a tenté de démontrer que le fils n'avait jamais mis son père au courant de cette nouvelle manigance et que même si le père auvait dû se douter de quelque cho-

(Suite à la page 14, 1ère col.)

L'enquête sur la hausse des prix

Ottawa, 7. (PC) Plusieurs industries sont déjà signalées à l'attention immédiate du comité parlementaire d'enquête que le gouvernement veut établir pour étudier les raisons de la hausse des prix, a-t-on appris hier.

Des sources gouvernementales laissent entendre que les premières industries qui tomberont sous l'oeil des enquêteurs sont les entreprises du pain, de la viande, du lait, et de distribution des légumes.

On a annoncé que M. Martin, ministre de la Santé, président en perspective du comité en question, n'a pas encore établi finalement laquelle de ces quatre entreprises serait scrutée la première. La rumeur veut que l'industrie du pain pourrait bien être la première sur la sellette.

Le comité commencera son travail dès que sa formation aura été approuvée par les Communes.

Barbara-Ann Scott

Nous pouvons tous nous réjouir de la victoire remportée à St-Moritz par l'élégante Barbara Ann Scott. Le mérite de cette jeune fille est grand, car elle a dû se montrer supérieure à 25 concurrentes de valeur. Elle devra dans l'avenir défendre son nouveau titre de championne mondiale du patinage artistique et les Canadiens seront unanimes à lui souhaiter bon succès. Le sport est une des choses qui peuvent le plus rapprocher les peuples, et des victoires comme celle de Barbara Ann Scott peuvent beaucoup attirer l'attention sur notre pays, qu'il ne faut pas voir seulement à l'étranger comme l'un des greniers de l'univers. Pour cette raison, Barbara Ann Scott s'avère une excellente ambassadrice du Canada. Outre que le sport dans lequel elle excelle est un des plus gracieux qui soient, Barbara elle-même est très attachante en même temps que modeste, et cela ne gâte rien . . .

Gazette rimee

Harems

Ils ont disparu en Turquie
longtemps avant que Femina
avec ou sans ventriloquie
eût émancipé Fatima.

Mais sous la garde des eunuques?
le harem au sein du serail
cachait les pieds, les yeux, les nuques
d'épouses souvent sans travail.

Au Maroc comme en Arabie
cette coutume survivait,
pour tel émir dont la lubie
prétendait à plus que pouvait.

Hélas ! en ce monde où tout lasse,
avec la dureté des temps,
des épouses de cette classe
se passent pashas et sultans.

Il faut venir en Amérique
pour vivre ces moeurs sans aveu,
où grâce au divorce excentrique
on a des femmes tant qu'on veut.

Le rimailleur

Leur orientation

L'Ecole Technique recevait, ces jours-ci, un groupe imposant d'instituteurs de notre ville qui ont tenu à venir se renseigner davantage sur l'oeuvre de formation professionnelle qu'elle accomplit auprès de la jeune génération. Initiative opportune et louable s'il en est une ! Ceux qui sont chargés de la culture intellectuelle et morale de nos enfants éprouvent, en effet, le plus vif intérêt à connaitre les institutions qui peuvent promouvoir leur avancement et leur ouvrir des carrières profitables.

L'instituteur fait oeuvre d'éducateur et d'orientation en même temps. L'influence qu'il exerce auprès de ses élèves suffit à les guider, par une parole, par un exemple, vers des professions et des métiers qui conviennent le mieux à leurs talents et à leurs aptitudes. Un seul mot peut ouvrir des horizons nouveaux dans l'esprit des jeunes qui les écoutent avec la plus vive attention et leur inspirer la vocation qui leur est le mieux appropriée. Et c'est dans ce but que le Syndicat des Instituteurs de Québec entreprend la visite des établissements industriels et commerciaux de la ville; que de choses les instituteurs peuvent apprendre sur place qui les frapperont davantage que les meilleurs arguments et les plus beaux discours !

A l'Ecole Technique, le directeur s'est attaché à leur exposer le côté théorique et pratique de l'institution; le domaine technique et scientifique n'est aucunement négligé dans cette longue série de cours qui touchent à une variété de professions comme les mathématiques, le dessin, l'électricité, la mécanique, l'automobile, l'aviation, les arts graphiques, la cordonnerie, la menuiserie, la plomberie et autres. La diversité invite les talents les plus variés à s'y déployer et à se perfectionner. Les instituteurs en ont recueilli une précieuse leçon de choses lorsqu'ils visiteront les industries ils pourront en trouver les applications les plus heureuses et les plus efficaces et ils sauront y diriger leurs élèves les mieux doués.

Montréal a besoin de 2,000 policiers

Montréal, 7. (PC) Le chef de la police Albert Langlois a déclaré qu'il avait besoin de 2,000 polices, détectives et officiers pour mettre le corps policier sur un pied d'efficacité.

La population de la métropole de plus de 1,000,000, a augmenté de 150,000 au cours des quatre dernières années, et la force policière est de 1,400 membres.

Il fit cette déclaration aux journalistes à la suite des rapports qui veulent que certains conseillers municipaux demandent une enquête dans le bureau des détectives, en relation avec une épidémie de vols.

Les idées et les livres

"Fausse monnaie" de Ringuet (1)

Au moins deux critiques, de tendances opposées, ont prétendu que le plus vrai dans le nouveau roman de Ringuet, c'était le titre. Le jugement est par trop sévère. On peut penser que ce nouveau livre n'ajoutera rien à la réputation de son auteur, car il a déjà fait beaucoup mieux. Il n'empêche que "Fausse Monnaie" se lit très agréablement. Des romans comme celui-là, il en a paru et il en paraît encore plusieurs chaque semaine en France. Ni mieux ni plus mal écrits, ni plus ni moins originaux. Toutefois, ce n'est pas tous les jours qu'on peut lire en bon français le récit d'une intrigue qui se déroule dans un décor que nous connaissons tous ou que nous pouvons facilement imaginer, celui des Laurentides au nord de Montréal. D'aucuns pourront se scandaliser de quelques scènes qui leur paraîtront un peu trop réalistes. Mais il est utile que de bons pères et mères de famille sachent comment se conduisent parfois leurs enfants quand ils sont laissés en toute liberté, seuls, sans chaperon, loin du foyer. Et dans la mesure où cela est utile, "Fausse Monnaie" est un roman moralisateur car il est évident que son récit est conforme à la réalité, à une réalité sur laquelle trop de parents préfèrent fermer les yeux. Le roman de Ringuet contient de fort belles descriptions. Et aussi, ce qui est moins louable des pages que l'on croirait écrites par un imitateur des romanciers à la mode vers la fin du XIXe siècle. Pour être juste envers Ringuet, disons que si "Fausse Monnaie" était le premier livre d'un écrivain nouveau et inconnu, on ne trouverait sans doute que des éloges à en faire. Mais on exige mieux et davantage de Ringuet parce que l'on connaît son grand talent, parce qu'il nous a habitués à plus d'originalité, à du neuf.

Julien SOREL

(1)—Roman de 240 pages, en vente chez tous les libraires et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal. Prix : $1.25 ; par la poste, $1.35.

Le labyrinthe

Par Jeanne Moret

Pourra-t-on jamais pénétrer dans ce labyrinthe qu'est le coeur d'une femme ? demandé l'auteur au début de ce livre.

Il semble bien qu'elle y soit parvenue en nous retraçant, sans longueur ni insistance inopportune, l'histoire du docteur Andrée Demartey.

Comment cette Andrée, si peu femme et déjà tellement mère, ensagera le mariage en fonction de son désir passionné d'être maman; comment le rêve de sa vie se trouvera brisé, comment elle acceptera les conséquences douloureuses d'un mariage sans amour, comment enfin elle s'efforcera de combler le vide de son existence, c'est ce que le lecteur découvrira en examinant la fresque de cette vie.

Ce pathétique débat entre le coeur et l'intelligence d'une femme prise entre les exigences de son métier de médecin et les devoirs de son foyer, l'auteur l'a traité avec un grand souci de l'éclairer sans vouloir imposer une thèse trop rigide.

Le chien noir

L'auteur de "La rançon de la cognée" monsieur Rolland Legault revient de nouveau sur le métier en nous présentant son second travail intitulé "LE CHIEN NOIR".

Deux grandes divisions font l'objet du présent volume : "Légendes de chez-nous" et "Histoires de chez-nous". Tantôt c'est de la légende, tantôt ce sont des faits vécus dont les personnages sont encore vivants qui peuvent témoigner de l'authenticité des faits relatés.

Voir courrier de Lévis en page 4.

LIVRES

Romans toutes catégories
OPINIONS
LITTERATURE
POESIE
SCIENCE

PHARMACIE SOUCY
86, avenue Cartier

Pologne, Russie et Angleterre

Les éditeurs Hollis & Carter, de Londres, nous font tenir un exemplaire de **Poland, Russia & Great Britain**, un livre absolument nécessaire à l'intelligence des relations de ces trois pays de 1914 à 1945. L'auteur, M. R. Umiastowski, étudie les relations russo-polonaises qui se sont modifiées à mesure que le front russo-allemand se déplaçait. Il explique les facteurs qui ont poussé les Russes à augmenter leur pression sur les gouvernements alliés en faveur de changements territoriaux aux dépens de la Pologne, éternelle sacrifiée. Il décrit très bien l'établissement de l'armée clandestine en Pologne, la lutte de l'armée polonaise contre l'envahisseur et sur les fronts alliés et autres hauts faits. Un document précieux pour l'historien et le journaliste !

Le déjeuner du lundi

Par Jean DUTOURD

Depuis "Le Complexe de César" (Prix Stendhal 1946) on attendait avec impatience un roman de Jean Dutourd ; ce jeune écrivain, salué comme un maître du style par la critique unanime, se devait de déployer son talent et sa virtuosité dans un récit où il donnerait libre cours à sa fantaisie et à ses facultés créatrices.

Le déjeuner du Lundi, publié aux Editions Laffont, n'est certes pas un roman banal ; sa conception même s'écarte délibérément des sentiers battus. L'action tout entière se situe dans une fraction de jour : le décor, une salle à manger bourgeoise ; l'heure, midi ; les personnages, trois convives et leur servante. C'était une gageure : elle a été magnifiquement tenue. Ce "voyage autour d'une table" n'est pas un album de famille, mais un portrait haut en couleurs et en même temps une charge à la fois burlesque, attendrie et féroce, de tous les petits travers et ridicules humains vus par un psychologue averti, un moraliste indulgent et, souvent, un poète.

Les trois convives du **Déjeuner du Lundi** comment ne pas les reconnaître ? Vous les rencontrez chaque jour. A chaque page, le lecteur est tenté de leur adresser un sourire, une oeillade complices. Et c'est ainsi que le roman de Dutourd déborde de son cadre en apparence étroit et accède au plan général de l'humanité. Les courts chapitres qui le fractionnent ressemblent à autant de silences pendant lesquels le lecteur sera tenté de sourire, de peser un instant le livre et de faire à l'auteur cette remarque classique qui reste le plus bel éloge : "Comme c'est bien ça..."

Jean Dutourd, né à Paris le 14 janvier 1920, fit ses études au lycée Fanson de Sailly et prépara ensuite en Sorbonne une licence en philosophie. Il fut arrêté par la guerre. En juin 1940, il fut envoyé au 509e régiment de Chars de Combat. Il fut fait prisonnier, s'évada au bout de 2 ans, rentra à Paris et reprit ses études. En 1942, licencié en philosophie, il se maria puis, gagnant Lyon, entra dans le mouvement de résistance **Libération** où il se consacra notamment à confectionner des journaux clandestins, **Libération**, entre autres, dont il fut pendant un an administrateur. Il fut arrêté par la milice et condamné à mort par celle-ci, mais il s'évada la veille de son exécution.

Jacques-Albert Seiglet

La biographie de Jacques-Albert Seiglet n'est pas un habile exposé chronologique des événements qui ont conduit l'action d'un caractère d'élite au travers des épreuves de la vie, pas plus que l'étude de ses défauts et qualités. C'est à la fois quelque chose de plus simple et de plus grand: de plus simple parce que la lecture s'en fait attachante dans une progression insensible et naturelle d'un intérêt toujours soutenu; de plus grand parce que nous voyons surgir un être humain, fait comme nous, qui se développe merveilleusement, au physique et au moral, sous l'influence de deux forces, si souvent fatales lorsque mal équilibrées: la famille et la société. Sa famille aurait pu faire de Jacques-Albert, l'enfant très gâté d'une grand'mère, d'une mère et d'une soeur aînée qui l'adoraient; et plus tard, les écoles neutres de l'Etat ne lui offraient rien de très formateur, au sens chrétien du mot. Et pourtant c'est vraiment là que Jacques-Albert forma son âme d'apôtre en vue du rayonnement de l'esprit chrétien dans les masses ouvrières, où son rôle futur d'ingénieur le destinait à être chef.

Marcel Callo,

apôtre et martyr

Les auteurs qui s'inspirent encore aujourd'hui, dans leurs travaux, des événements tragiques dont le monde a été témoin durant la période 1939-1945 doivent faire preuve de sobriété et de discrétion dans les récits et descriptions évoquant les horreurs, atrocités, calamités, stratèges ou gestes héroïques que la guerre a suscités. S'ils veulent plaire, il leur incombe d'abréger, car le public est saturé de cette atmosphère. La vie appelle chacun de nous, maintenant, à des oeuvres de paix où seule la mémoire spirituelle du passé suffit à notre tâche.

Tout n'a pas été dit sur cette guerre, barbare comme il n'en fut jamais, mais aussi tout n'est pas à dire. Trop d'écrivains exploitent cette facile source d'inspiration d'une façon sordide. Toutefois il y aura toujours place pour des vues d'ensemble éclairées et de brèves études particulières. Il y a place également pour des exposés succincts de données hagiographiques saillantes susceptibles de produire un effet salutaire.

Voici un ouvrage : "MARCEL CALLO, 1921-1945, jociste mort au bagne de Mauthausen", présenté comme un "exemple de jeunesse héroïque" ; l'auteur est le R. P. J.-B. Jégo, Eudiste, bien connu au Canada où il a déjà exercé son ministère. La vie de ce jeune jociste breton, qui, au témoignage même du cardinal Roques, archevêque de Rennes, mourut martyr de son apostolat, est réellement très édifiante, mais simple, plutôt obscure ; on n'a à son sujet que les informations tirées de sa correspondance et des témoignages rendus par quelques amis. Ces lettres sont vraiment admirables et reflètent une âme à la foi délicate et énergique, celle d'un vrai soldat du Christ. Il fit rayonner les feux de sa charité dans tous les milieux, dans sa famille, à l'atelier rennais et aux divers endroits où il fut déporté en Allemagne, particulièrement au bagne de Mauthausen où il laissa sa vie.

Ce volume a 241 pages. Il en aurait quatre fois moins qu'il deviendrait un livre de chevet, un tonique puissant pour la jeunesse militante moderne. Emporté par la violence de son admiration, l'auteur se répète, s'éternise ; il s'ingénie par des divisions arbitraires fournissant des cadres très vastes, à traiter sous de multiples aspects les diverses parties de cette vie pourtant si courte, si peu chargée et si simple, et à dégager, longuement, les mêmes leçons.

Il est au désespoir de ne pouvoir fournir avec précision et force détails les tourments subis à coup sûr par son héros au bagne de Mauthausen. Pour en donner une idée, il passe en revue les souffrances endurées par ceux qui y ont été internés et rapportées par les survivants. Il a perdu, certes, une belle occasion d'être sobre sans trahir l'intégrité de son sujet et sans porter préjudice, au contraire, au prestige de son héros. Le silence sur le mystère ineffable de cette mort dans un cachot si bien connu pour ses atrocités, après avoir livré en plénitude le réalisme spirituel de cette âme, eût été pour elle un hommage sublime, un témoignage irrésistible.

Mis à part des défauts de composition générale, l'ouvrage est bien écrit. Il renferme des passages particulièrement vivants, certaines considérations d'une animation virile, et, en somme, les traits d'une admirable figure d'apôtre laïc.

G. Tremblay

Livres français

Christiane Desroches-Noblecourt : Le style égyptien (Sculpture, Peinture, Architecture, Arts mineurs: meubles, bijoux, costumes, etc.) 64 héliogravures hors-texte. Collection "Arts, Styles et Techniques". Paris, Larousse, 220 pages, 11x17cm. Dans la même collection "L'Art Allemand", par Pierre du Colombier. Et puisque nous en sommes à l'histoire de l'Art, signalons, chez Albin Michel, le Rembrandt de Marcel Brion. On pourra le trouver un peu compliqué, un peu "littéraire", dans ses considérations parfois verbeuses. Et sans doute, ce n'est pas un ouvrage de pure critique technique. Plutôt un ouvrage de moraliste, sinon de philosophe, à propos d'un prodigieux artiste. Il intéressera tous ceux qui au delà d'un peu de lignes et de volumes, de lumière et de couleurs, cherchent une pensée, si possible, et une âme.

Gaillard de Champris

Fleur de Lysé

Nous étions sans drapeau, sans voile sous les cieux.
Toujours, nous attendions que fleurisse en merveille
Comme une étoile brille en une aube vermeille
Le pas du long frémir qui chante en nos aïeux.

Maintenant, il ondule et nous pouvons passer.
La victoire s'enchaîne à sa toile sonore,
Le velours du moment, aux rides du passé
Et la douceur des lys recommence à l'aurore.

Le geste et la parole ont la même cadence.
Sa gamme de bonheur fait la Nouvelle-France
Et les voix de ce peuple à jamais vénérées.

Qui perlent nos ardeurs d'une marque si sainte
Font à jamais cesser les ineffables plaintes
Sous l'azur et la croix à jamais honorées.

Louis-Paul HAMEL

"La vie franco-américaine"

M. l'abbé Adrien Verrette, curé de Plymouth, N.H., apporte une nouvelle tranche de vie franco-américaine dans son neuvième rapport annuel sous les auspices du Comité permanent de la Survivance française. Le rapport couvre les initiatives et les activités diverses qui ont marqué la vie de nos frères franco-américains au cours de l'année 1946. Ce volumineux ouvrage, de 400 pages, est dédié "à ceux qui partout et en tout temps sont les conservateurs sans défaillance de notre héritage culturel".

"A la lumière des événements", dit l'auteur dans son avertissement, "ce neuvième rapport raconte aussi fidèlement que possible nos progrès de l'année 1946. Il souligne les jubilés et fêtes dans nos paroisses, écoles et sociétés; il cite nos principales manifestations, met en relief les noms de compatriotes qui sont à l'honneur, il reproduit enfin des articles, discours, allocutions ou statistiques se rapportant à notre rayonnement culturel".

C'est un véritable recueil d'information précieuse qui rappellera plus tard le mérite de nos frères franco-américains fidèles à leur langue, leurs traditions et leur foi. On y retrouvera l'histoire des luttes, des initiatives héroïques et des victoires de ces admirables défenseurs de la culture française et de la foi catholique en terre d'Amérique.

M. l'abbé Adrien Verrette est un éloquent exemple de cette vaillance franco-américaine. Il exerce dans les milieux franco-américains une influence salutaire. On reçonnait partout en lui un apôtre de la foi catholique et de la culture française. Il a à son crédit des oeuvres qui ont contribué puissamment à l'affirmation de plus en plus éloquente du fait français en terre américaine.

"Nous avons été gratifiés d'un incomparable trésor spirituel pour nous aider à façonner nos âmes dans les sentiers de la Foi et de la vie américaine", dit-il dans son avant-propos. "Soyons à la hauteur de cette admirable destinée en mêlant le Ciel à nos préoccupations de survie". C'est d'ailleurs à cette source vivifiante que s'inspire et s'enflamme le zèle de ce vaillant lutteur.

"Une croisade de prière", ajoute M. l'abbé Verrette, "voilà le secret de nos futures conquêtes — notre besoin urgent pour sauver de l'engouffrement une entreprise de vie catholique, française et vraiment américaine qui, à cause de ses états de services, a droit à un merveilleux prolongement sous le soleil de Dieu".

"La vie franco-américaine" peut inspirer de salutaires réflexions. Elle est remplie d'exemples de courage et de persévérance qui triomphent des plus difficiles obstacles dans la poursuite d'un sublime idéal. Tous, nous y pouvons puiser de très riches leçons et les plus nobles inspirations.

Représentant des Franco-américains au Comité permanent de la Survivance française, M. l'abbé Verrette assure aux oeuvres de survie de nos frères éloignés l'appui moral et matériel du Comité et, par lui, de toute la population canadienne-française. Son nom est salué dans les centres franco-américains comme celui d'un immense bienfaiteur.

J.-V.

Le problème du Christianisme en Extrême-Orient

André-J. Krzesinski

Ce livre important, édité par Fides, est basé sur les expériences personnelles et les investigations du docteur André-J. Krzesinski, lors de son voyage dans les contrées d'Extrême Orient en 1936-1937.

L'auteur visita le Japon, la Chine, la Malaisie, la Thaï, l'Indochine, la Birmanie, l'Inde, le Ceylan et le Tibet, spécialement en vue d'y étudier sur place la religion et la culture des Naturels de ces pays, il vit donc ou en était le Christianisme en ces contrées. Il prit contact là-bas avec les représentants catholiques aussi bien qu'avec les intellectuels indigènes et d'éminentes personnalités, avec qui il entretint de longues conférences et discussions.

Un livre utile

Procédure des Assemblées Délibérantes

La Librairie Beauchemin vient de publier une deuxième édition française de ce livre de M. Victor Morin, "Procédure des Assemblées Délibérantes". C'est un livre précieux pour toutes les corporations, compagnies, sociétés, associations, cercles, unions, clubs, etc.

On trouve dans le livre de M. Morin tous les renseignements utiles à tous les groupements dans la formation de leurs cadres, dans leurs délibérations.

La poétique de Péguy

Aux environs de 1940, un jeune écrivain familier de l'oeuvre de Charles Péguy découvrait que tout n'avait pas été dit "sur le grand poète et qu'en particulier, **la forme** de ses oeuvres n'avait jamais jusqu'alors été vraiment "expliquée" au public. Il ne s'agissait pas d'une dissertation de style mais de la véritable découverte d'un monde nouveau de rythmes et d'images.

Péguy, révolutionnaire de la poésie. Ce jeune écrivain, Albert Chabanon, se mit aussitôt à l'oeuvre et ressuscita un Péguy en réaction contre toutes les écoles, arrachant le vers à la rigueur classique comme à l'élégance décadente de Mallarmé, créant un langage direct, aux rythmes proches de la terre, un des plus grands artisans du vers "sur le métier". La prosodie de Péguy apparaissait jusqu'alors comme un monument qu'on ne pouvait détailler, analyser et circonscrire faute d'en connaître "le nombre d'or". Il y avait là un mystère que les plus fervents ne pouvaient résoudre. Albert Chabanon, servi par une rare intelligence, un instinct sûr, y est parvenu. Son livre est une contribution de premier ordre non seulement à l'oeuvre de Péguy — et comme tel il a sa place dans toutes les bibliothèques "péguystes" — mais encore à la poésie française en général. Les manuels d'histoire littéraire ne sauraient se passer de lui.

Un mystère d'amour et de souffrance

Par le R. P. A.-G. Albert, O.P., D.Th.

Les Editions du Lévrier, Ottawa-Montréal, sont heureuses d'annoncer la parution récente d'une étude théologique de grande valeur : Un Mystère d'Amour et de Souffrance, par le R. P. A.-G. Albert, O.P., D. Th., professeur de philosophie à l'Université Laval et au Séminaire de Québec. Comme l'oeuvre définitive de saint Thomas ne comporte pas de traité proprement dit de la satisfaction, l'auteur a pensé qu'il ne serait pas inutile de rassembler en un tout compréhensif les parties éparses d'une doctrine traditionnelle.

Ce volume comprend trois parties : Principes généraux du problème de la satisfaction; La satisfaction parfaite de Jésus-Christ; La satisfaction imparfaite des hommes.

Un Mystère d'Amour et de Souffrance aide à nous faire une conception de plus en plus profonde de l'infinie charité du Christ pour nous. Tous les prêtres les religieux, les religieuses et bon nombre de laïcs voudront immédiatement posséder, lire et méditer cet ouvrage débordant de la plus saine pensée thomiste et qui met en relief le vrai visage catholique de la satisfaction chrétienne.

"Bonjours les gars!"

Par Jean NARRACHE

Jean Narrache n'est pas un inconnu. Le genre qu'il a exploité jusqu'ici et qui lui a mérité un grand succès, lui est bien particulier.

Jean Narrache est né à Montréal, le 10 juin 1893. Orphelin à 4 ans, il est adopté par une soeur de son père. "Oui, a-t-il écrit, M. et Mme A. Ouimet sont mes parents adoptifs et je garde une éternelle reconnaissance à ces deux êtres chers qui me regardent en souriant essayer à faire mon bout de chemin dans cette lacrimatoire vallée". En 1903, il habite à Montréal sous le même toit que Théodore Botrel. 1904, départ pour le séminaire de Nicolet. 1910, au séminaire, il publie son premier journal "Le Mercredi", quatre pages de cahier divisées en colonnes et qu'il rédige seul. "La série du "Mercredi", écrit-il encore, est conservée religieusement, je me demande bien pourquoi, à la bibliothèque du vieux séminaire". 1912, fin des études classiques, retraite non moins classique de décision; il se décide à étudier la pharmacie. 1919, bachelier et licencié en pharmacie. 1922, sur les instances de son épouse et de son vieil ami Alphonse Desilets, il publie son premier recueil, "Les signes sur le sable". 1924, en collaboration avec Aimé Plamondon de Québec, il écrit un acte en vers: "Oh, ces artistes". 1932, son épouse, Robert Choquette et Jovette Bernier le décident à publier le recueil d'étranges poésies "Quand J'Parl' Tout Seul" (il est vendu 6,000, soit 6 éditions de 1,000). 1938, il publie, le manuscrit de ses "Histoires du Canada" (Vie ramanchées). 1939, il présente un autre recueil de poésies, "J'parl' Pour Parler". En janvier 1940, il devient bibliothécaire-adjoint au ministère de la Santé.

Il écrit en 1942: "Je veux être coupé en viande à hot-dog, si jamais la maladie me reprend de publier un livre en vers, en prose, ou mi-vers ou mi-prose". Cette maladie l'a reprise, direz-vous? Non, il n'y a pas de sa faute! Les Editions Fernand Pilon sont les seules responsables, s'il présente au public son nouveau livre avec des extraits de ses anciens vers et des pièces inédites, sans oublier sa biographie personne (par Jean Narrache) qui est une perle dans notre littérature régionaliste.

Les choses qui s'en vont

Par le FRERE GILLES, O.F.M.

"Pages savoureuses et pages élégantes" déclare le préfacier anonyme de l'ouvrage. Comment ne pas ajouter encore à ce jugement? Toute la poésie de notre folklore baigne le mélancolique retour de l'automatique retour de l'auteur vers les labeurs de sa jeunesse. Avec le sourire et beaucoup de finesse psychologique, il revit avec nous chacun des tableaux champêtres que sa mémoire évoque. Ces tableaux ne se voient pas seulement, ils s'entendent. Des bruits évanouis, mais non oubliés, frappent nos oreilles. Les Les rouets reprennent leur chanson tout comme les petites faux, les fléaux et les moulins à vent. Chaque ferme possède son musée, dont le Frère Gilles détient la clef. Des sonorités de langage y rompent le silence, vocables abandonnés, cordes muettes, remisées elles aussi, près des objets d'une autre époque. Tout a changé, s'est transformé, a progressé, même le vocabulaire. Mais gardons-nous de perdre jamais le souvenir de ces vieux instruments de travail, ni de ce glossaire tombé comme un beau fruit mûr. Ces mots, ces phrases, ces axloomes, c'est le sens pratique des anciens qui les créait ou les adaptait à la vie quotidienne. Nul recours aux académies n'était possible pour ces travailleurs isolés, qui foulaient des terres jadis ensemencées par les ancêtres de France.

Le Frère Gilles, ce franciscain aussi humble que bien disant, enchasse comme de petits cristaux de roche, toute cette **parlure** canadienne pittoresque et hardie. A ce point de vue, son ouvrage demeure aussi précieux à consulter que charmant à livre. C'est un disque rempli de grâce rustique très sombre. Notre terroir ravive avec cet artiste, sa mystique, sa façon de psalmodier, ses mots qui vibrent dans l'or de nos blés, et la blancheur de nos neiges.

Marie-Claire Daveluy

1—Edité par la Librairie Granger.

Les Témoins de Jéhovah

Par Damien Jasmin

Les théories et les gestes des Témoins de Jéhovah préoccupent constamment les esprits. Aussi ce livre de M. Damien Jasmin, avocat, docteur en Droit et en Philosophie, professeur à l'Institut Pie XI, arrive-t-il à son heure. Pendant plus de dix ans, en qualité d'expert officiel du gouvernement de la province, M. Jasmin a étudié, sous tous ses aspects, ce problème des Témoins de Jéhovah. Dans son livre, publié aux éditions Lumen, il apporte d'étonnantes révélations sur cette organisation et fait la lumière sur les conséquences de ces théories et de ses façons d'agir.

Tous ceux qui s'intéressent aux agissements des Témoins de Jéhovah trouveront dans ce livre d'abondants renseignements.

Madame Royer

Un message du Sacré-Coeur

Après les missions de Soeur Marie de Jésus et de sainte Marguerite Marie, voici celle de Mme Royer, porteuse d'un nouveau message du Sacré-Coeur qui fournit au monde moderne le remède à tous ses maux et la formule infaillible de son salut en l'incitant à la prière et à la pénitence en vue de vivifier la foi et la charité dans les âmes, si universellement refroidies.

Le livre de Maurice Berthon : "Madame Royer (1841-1924), un message du Sacré-Coeur", qui présente cette messagère providentielle des temps présents, est certes le seul code de "reconversion" qui soit réellement destiné à promouvoir la paix dans le monde d'une façon permanente et à apporter le bonheur aux peuples de la terre.

C'est bien d'ailleurs ce qui caractérise la mission de Mme Royer qui complète les deux messages du siècle de Louis XIV et de 1870, et s'adapte aux besoins du monde actuel. "Alors qu'à Paray, note la voyante, Notre-Seigneur révélait, précisait plutôt la dévotion à son divin Coeur, invitait à l'amour, à la réparation et s'adressait plus spécialement aux âmes intérieures..; dans ces derniers temps, où la foi et la charité se sont refroidies, notre divin Sauveur semble faire un appel plus pressant, plus retentissant, à l'adresse de l'humanité en général et en rapport avec les besoins et les malheurs de son peuple. Ce n'est plus seulement l'Epoux mystique des âmes pures et ferventes, c'est le roi de l'Eglise et du monde levant son étendard, rassemblant une armée contre les puissances de l'enfer".

Tout le message respire un idéal d'unité, de ralliement fraternel et d'optimisme. "Le Divin Coeur ranimera la charité dans l'Eglise, ramènera les peuples à la lumière de la foi et remettra l'union entre les nations catholiques", dit-elle.

La confidente du Sacré-Coeur a reçu des promesses de réalisations missionnaires d'envergure et des invitations pressantes à hâter le retour des Séparés dans le giron de l'Eglise.

Comme moyen de parvenir à ce renouveau déjà entrevu par Marguerite-Marie, le Sacré-Coeur demande d'établir dans l'Eglise l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, devenue maintenant l'oeuvre par excellence de la dévotion au Sacré-Coeur. Il confie cette mission à Mme Royer et lui montre dans cette armée réparatrice le moyen par lequel il triomphera des ennemis de l'Eglise.

Sa Sainteté le pape Pie XII a rendu un témoignage non équivoque à l'endroit de Madame Royer : "Ame privilégiée que le Sacré-Coeur a daigné choisir pour sa messagère".

G. Tremblay.

Sept enfants dans un jardin

Sept enfants dans un jardin n'est pas un roman. C'est le rappel d'une réalité déjà lointaine, teintée d'imagination...

A la manière de "En pleine terre", de Germaine Guèvremont, Louise Sorriaux dépeint d'une phrase alerte et élégante, comme seule une femme sait le faire, la vie d'une famille de Saint-Jérôme, un peu avant 1900...

L'auteur utilisera ce cadre pour décrire les moeurs, les coutumes et l'existence paisible des habitants de cette ville du Nord.

L'auteur appartient à une vieille famille canadienne qui a donné au pays des hommes d'Etat, des écrivains, des éducateurs de marque. Mariée en France, Louise Sorriaux vit depuis plusieurs années à Saint-Tropez. Durant la guerre, elle et son mari durent se réfugier en Auvergne, où tout lui rappelait sa province natale. C'est là qu'elle mit la dernière main à la gerbe de souvenirs qu'est **Sept enfants dans un jardin.**

Sept enfants dans un jardin nous fait mieux connaître la région où a grandi l'auteur de "Le Survenant" et "Marie Didace" et plaira par son naturel, sa vérité, son charme délicat et prenant.

Utile vade-mecum

La 4e édition du recueil de pensées et citations de l'abbé Etienne Blanchard, p.s.s., mérite bien cette appellation, car elle possède toutes les caractéristiques d'un vade-mecum: 1—celle de rendre service aux professeurs, écrivains, journalistes, orateurs et improvisateurs; 2—celle de maintenir fraîches dans la mémoire de beaux vers et de belles pensées; 3—celle de cultiver l'esprit et de l'affiner. Ce recueil, de format commode, contient cinq mille pensées et citations dont plusieurs canadiennes, touchant cinq cents sujets différents, et il se vend chez tous les libraires. On sait que l'abbé Blanchard a consacré sa vie à la défense et à l'amélioration du langage chez nous, et qu'il a publié plusieurs ouvrages sur ce sujet.

Mots croisés

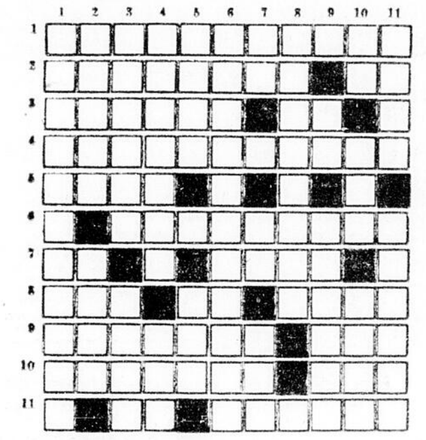

HORIZONTALEMENT

1—Jeune homme qui fait l'agréable (pl.).
2—Famille de plantes ayant pour type le genre arum — Lettre grecque.
3—Passer au sas — Abréviation de saint.
4—Qui appartiennent à l'ordre de Cîteaux.
5—Emblosse.
6—Divisent en plusieurs rameaux.
7—Terminaison — Attacher avec un lien.
8—Venue au monde — Pronom personnel — Manque.
9—Profit que l'on retire de l'argent prêté — Pronom personnel.
10—Sainte violente — Posséda.
11—En lies — Moqueries.

VERTICALEMENT

1—Qualité de mâle.
2—Du verbe aller, conditionnel — Guide.
3—Battre quelqu'un violemment — Exister.
4—Petite moulure — Légumineuses.
5—Représentation d'une chose dans l'esprit — Colère.
6—Fermement voulez.
7—Article simple — Interjection qui marque le dégoût — Triage.
8—Changer en os les parties membraneuses.
9—Equerre — Otée la rate.
10—Terminaison — Particule négative — Action de louer.
11—La situation intérieure—Lignes qu'on trace d'un coup de crayon.

Solution du problème d'hier

M	A	R	P	R	I	M	E	■	O	C
A	V	I	R	O	N	■	M	A	■	R
S	E	■	O	U	■	R	O	S	S	E
T	I	T	I	L	L	A	T	I	O	N
I	N	N	E	E	■	T	I	A	R	E
C	E	T	■	M	E	■	O	L	E	■
A	S	■	T	E	T	■	N	I	■	O
T	■	T	O	N	■	A	N	E	E	S
I	R	R	I	T	E	■	E	S	S	E
O	U	I	■	S	O	I	R	■	U	F
N	E	E	S	■	N	I	A	I	S	■

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Roger Bontemps

par

Mme HARRY PUGH-SMITH

Roman-feuilleton publié dans L'Evénement-Journal à la suite d'une entente spéciale

No 16

Malheureusement, quand Luc revint, sa mère et ses soeurs l'accompagnaient. Apparemment, il les avait invitées la veille au soir et avait oublié d'avertir Pierrette. Il lui fallut donc se multiplier et préparer d'autres sandwiches. C'était un de ces soirs où tout allait mal. Juste au moment où elle allait faire passer les visiteuses dans la salle à manger, elle renversa un verre de thé à la glace au beau milieu de la table. Même si elle avait eu une autre nappe — et elle n'en avait pas de propre — elle n'avait plus le temps de la changer.

Mme Duquet haussa légèrement les sourcils en apercevant la tache et Pierrette, qui était sur le point de pleurer, se raidit. "Excusez-moi, je n'ai que des pouces aux mains, ce soir."

Sa belle-mère eut un petit sourire moqueur. "Je crois bien que vous essayez de trop bien faire", dit-elle. J'ai souvent remarqué qu'une femme mariée qui continue à travailler ne peut faire qu'une seule bonne chose à la fois : ménagère ou employée de bureau."

"Je répète sans cesse à Pierrette qu'elle devrait bien ne pas se bâdrer de faire la cuisine tant qu'elle voudra continuer à travailler", dit Luc.

Pierrette se mordit la lèvre. "Dès le jour où Luc prouvera qu'il peut nous faire vivre tous deux, je quitterai mon emploi", dit-elle vivement.

Mme Duquet jeta un oeil de reproche sur Luc. "Je t'avais dit que ça n'était pas juste pour Pierrette que tu me remettes ces argents-là, mon petit", murmura-t-elle. Pierrette se sentait enragée. Elle avait envie de casser quelque chose.

"Tu vois comme Maman t'aime bien, Pierrette" lui dit-il quand ils furent seuls. "Elle aimerait bien mieux que je ne remette pas l'argent et que tu ne manques de rien".

C'était la Fête du Travail et Pierrette avait congé. Mais il fallait que Luc aille quand même au journal. Pierrette entreprit donc de faire un grand ménage de l'appartement. Rendue à la moitié, elle se sentit sur le point de défaillir et eut terriblement peur. Au bout du compte, elle ne put endurer plus longtemps. Elle mit un chapeau, sauta dans un tramway et s'en fut voir un médecin. Il lui dit que cela serait pour le début de mars ou la fin de février.

Tout d'abord, elle faillit perdre la tête, puis elle sentit un grand changement. Elle avait eu tellement peur d'annoncer la chose à Luc que maintenant elle était impatiente de le voir revenir. Heureusement, il rentra beaucoup plus tôt qu'elle ne l'attendait. Pierrette l'entendit gravir l'escalier deux marches à la fois. Il avait un visage radieux quand il entra. Il prit Pierrette dans ses bras et la fit pirouetter. Elle se demanda s'il se pouvait qu'il soit au courant de son état, si, par hasard, il n'avait pas rencontre le médecin qu'elle venait de consulter.

"Ah ! Je suis heureux!" s'écria-t-il.

"Mais, qu'est-ce qui se passe, Luc? Pour l'amour du ciel, dis-moi ce qui vient de t'arriver."

Il brandit un feuillet. "Un télégramme de Victor Legris", cria-til, joyeux. "Il va monter ma pièce!" Il pressa le feuillet dans la main de Pierrette. Elle lut: Si les autres actes ressemblent au premier j'accepte.

"Deux actes à écrire et le monde nous appartient, Chouette de Chouette !" cria-t-il encore, lui ébouriffiant les cheveux.

"Si seulement ils peuvent être aussi bons que le premier..." dit-elle.

"Ne t'inquiete pas, j'ai pensé à cela."

Pierrette le regarda d'un oeil vif. "Que veux-tu dire?"

Luc sourit. "Regarde, un jeune homme qui n'a absolument rien d'autre chose à faire que de s'occuper d'écrire les deux derniers actes d'une pièce de théâtre."

"Que veux-tu dire?" redemanda Pierrette.

Luc se remit à rire. "J'ai quitté le journal."

"Tu as quitte le journal!"

"Tu ne peux servir deux maitres à la fois, si tu veux écrire une pièce de premier ordre", déclara Luc sentencieusement. "N'est-ce pas là ce que tu m'as toujours dit?"

"Oui, mais.." puis elle se mit à trembler. "Nous n'avons pas un sous de côté, Luc. Nous n'avons rien sur quoi compter jusqu'au moment où ta pièce commencera à te rapporter quelque chose."

"Nous avons ton salaire", souligna Luc.

Pierrette fut enveloppée de noir et elle mit une bonne minute à pouvoir ouvrir la bouche.

"Oui", dit-elle tres lentement, "il y a mon salaire".

Pierrette décida de garder son secret le plus longtemps possible. Car il était maintenant évident qu'il lui faudrait conserver son emploi, du moins jusqu'à ce que Luc termine sa pièce. Ils avaient moins de cinquante dollars en banque.

Néanmoins, cette première nuit après la démission de Luc du journal, Pierrette se sentait trop contente pour pouvoir se tracasser outre mesure. Luc était à la maison. Et il lui semblait être redevnu le Luc des premiers jours, affectueux et empressé. Lorsqu'elle se plaignit du mal de tête, il lui frictionna la nuque jusqu'à ce que la douleur soit disparue. Il insista ensuite pour préparer lui-même le souper et tout était à peu près parfait lorsqu'il amena Pierrette dans la salle à manger.

Après le repas, ils firent une longue promenade en auto et Pierrette se sentit bien comme elle ne l'avait pas été depuis des semaines. Luc avait toutes sortes de grands et beaux projets : Si la pièce réussissait, ils s'installeraient dans un appartement, à Montréal, pour l'hiver. Pierrette, qi songeait à son bébé, ne dit mot, mais ne ressentait vraiment pas la moindre appréhension. Car, en voyant Luc si câlin et tendre, elle ne pouvait absolument s'imaginer qu'il n'aimerait pas l'arrivée de leur petit. Elle se dit même qu'il serait probablement enchanté de s'installer en banlieue, avec elle et leur enfant. Cependant, cela était pour elle une grande source de satisfaction que de voir qu'en dépit de la présence de Gertrude, elle, Pierrette, contribuait le plus largement à aider Luc dans sa nouvelle carrière. Si elle ne gardait pas son emploi, il ne pourrait sûrement pas consacrer les trois prochains mois à la composition de sa pièce de théâtre.

Luc était positif qu'il ne lui faudrait pas plus de trois mois pour compléter les deux derniers actes, y compris la revision et tout. Pierrette calcula fiévreusement dans sa tête. Oui, elle pourrait tenir, au travail, pendant trois mois encore, peut-être quatre. Et Luc disait qu'il toucherait une avance dès que le manuscrit serait accepté.

"Ça n'est pas comme s'il nous fallait attendre que la pièce soit présentée au public", lui expliqua-t-il", bien que Gertrude croit que Legris se propose de la lancer dès le début de janvier".

Avant que Pierrette parte pour le bureau, elle disposa tout ce qu'il lui fallait pour travailler à son aise. Il était à sa machine à écrire quand elle sortit et Pierrette en fut toute exaltée. Mais elle eut elle-même beaucoup de peine à faire son travail avec un peu d'attention. Elle ne se sentait pas tellement bien, ni physiquement ni mentalement, et Charles Deschamps était d'une humeur massacrante. Il en voulait à Luc de l'avo

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes est L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

81e année — No 224 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 7 FEVRIER 1948 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

M. Rosaire Sauvageau tué sur le coup dans un auto-neige à St-Marc

M. Sauvageau, âgé de 38 ans et père de huit enfants, est tué instantanément quand un auto-neige frappe un arbre et capote, à St-Marc-des-Carrières. — Enquête du coroner.

St-Marc-des-Carrières, 7. (D.N.C.) M. Rosaire Sauvageau, âgé de 38 ans, a été tué instantanément hier soir, vers 5 h., lorsqu'un auto-neige a frappé un arbre et a capoté. M. Sauvageau était le père de huit enfants.

Cette tragédie s'est déroulée à une centaine de pieds seulement de sa résidence. M. Sauvageau après avoir fini sa journée de travail aux carrières de pierre s'en retournait chez lui. Comme il n'y avait pas assez d'espace dans l'auto-neige pour tous ceux qui voulaient monter, M. Sauvageau alla s'asseoir sur le devant du véhicule, à l'endroit qui sert habituellement à remiser les valises et colis.

Probablement à cause de l'état glissant de la route, M. Antonio Matte, propriétaire de l'auto-neige, perdit le contrôle de son véhicule qui se mit à déraper puis frappa un arbre et capota finalement en projetant tous ses occupants, une dizaine en tout, dans la neige.

M. Sauvageau a été coincé entre l'arbre et le véhicule et sa mort fut instantanée. Cependant tous les autres passagers de l'auto-neige s'en sont tirés indemnes.

Ses compagnons s'empressèrent de la transporter à la résidence de M. Ferdinand Pouthier. M. l'abbé E. Bourbeau, curé de la paroisse, fut mandé en toute hâte. Il administra les derniers sacrements sous condition.

Une enquête du coroner sera tenue sous peu.

Félicitations à Barbara Ann Scott

Ottawa, 7. (PC) Les membres de la Chambre des Communes ont applaudi chaudement lorsque le premier ministre Mackenzie King annonça qu'il avait envoyé un cablogramme de félicitations à Barbara Ann Scott, de la part du peuple canadien, après qu'elle eut gagné le titre de championne féminine du patinage de fantaisie aux Olympiques d'hiver.

Il fit cette déclaration après que le Rév. Dan McIvor, (Libéral de Fort William) eut demandé si le premier ministre gardait "un oeil d'aigle admirateur" sur la championne mondiale du patin et la première femme athlète du monde.

Deux religieuses partent pour rouvrir une école près de Tokio

Ce sont Mère Ste-Adélaide, de Québec et St-François Régis, de Ste-Hedwige. — Elles rouvriront le monastère de L'"Ave Maria" fondé en 1936 et fermé par la guerre.

Deux religieuses vouées à leur oeuvres d'apostolat et d'enseignement vont rejoindre au Japon, d'autres membres de leur ordre, parties il y a un an pour rouvrir le monastère de l'"Ave Maria", fondé en 1936 et fermé un an après la guerre à Sendaï, ville universitaire située à sept heures de Tokio. Ces deux religieuses Ursulines sont les Rdes Mères Ste-Adélaide (Jeanne Morazain, dont la famille demeure à Québec et qui prit le voile il y a treize ans) et St-François Régis, converse (Réjeanne Dion, de Ste-Hedwige).

Ce monastère, qui s'occupe de patronage, ouvrira au printemps une école familiale et ménagère (Ecole de fiancées). La communauté s'efforce, par son oeuvre, de rapprocher les Japonaises de la civilisation européenne et les aide ainsi à s'affermir dans le catholicisme qu'elles ont embrassé. Cette mission recrute des élèves universitaires; c'est un apostolat d'élite puisque très peu de ces jeunes filles abandonnent leurs études avant d'avoir atteint l'université si elles ont fait un cour avancé. Elles sont industrieuses, studieuses et d'une nature raffinée. Naturellement, le monastère possède son oeuvre patronale et enseigne également aux garçonnets et aux fillettes de Sendaï. Les cours comportent des leçons de français, d'anglais, d'art culinaire, de couture, de coupe, de dessin, de musique, etc. Le noviciat là-bas compte déjà quatre postulantes japonaises.

Les Révérendes Ursulines partent aujourd'hui, pour s'embarquer, le 14 de ce mois, à San Francisco et elles seront à Yokohama le 28 février. Elles sont obligées d'apporter toutes leurs denrées alimentaires, tout le nécessaire essentiellement pratique, puisqu'on ne trouve encore presque rien au Japon, où tout est d'ailleurs hors de prix. Leurs malles comprennent un trousseau vestimentaire complet, des conserves en grande quantité : thé, café, farine, etc. En plus des ampoules électriques qu'on vent là-bas $5.00 l'unité !

Notre journal souhaite un heureux voyage aux RR. MM. Ste-Adélaide et St-François-Régis, qui vont ainsi poursuivre l'oeuvre d'évangélisation et de dévouement des Ursulines.

Bonne leçon à un jeune voleur

Un bûcheron a servi une bonne leçon à un jeune voleur de notre ville jeudi soir. La scène se déroula dans un établissement pas très catholique . . . du bas de la ville, où l'homme de chantier et son compère d'occasion s'étaient rendus pour faire la bombe.

Traduit devant S.H. le recorder Emile Morin hier matin, l'ami d'occasion, le prévenu en l'occurence, en plus d'avoir eu la figure tuméfiée par les poings du bûcheron, a écopé d'une amende de $40 plus les frais ou deux mois de prison.

L'homme de chantier a raconté, hier matin, devant le recorder Morin, qu'il a déjoué les plans de celui qu'il a frappé et d'un second compagnon d'occasion qui s'étaient attachés à ses pas afin de lui enlever sa montre et l'argent qu'il portait sur lui "J'arrive des chantiers", dit-il. "Ils étaient de connivence pour me voler. Je ne me suis pas laissé faire".

Le recorder a tout de même blâmé la conduite du plaignant en disant qu'il aurait pu être facilement volé de tout ce qu'il possédait.

Les délais des bills privés

L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, a annoncé aujourd'hui, à l'ouverture de la séance du matin, à l'Assemblée législative, que tous les délais sont expirés et que le gouvernement ne permettra plus de présenter des bills privés à l'Assemblée législative à partir d'aujourd'hui. C'est un autre indice que le gouvernement veut hâter les procédures parlementaires.

Dès l'ouverture de la séance, l'hon. J.-A. Francoeur, député de Mercier, a protesté contre le fait que, pour la première fois cette année, les bills sont référés généralement au comité des bills publics au lieu de l'être au comité des bills privés, comme l'an dernier et les ans précédents. Le premier ministre a répondu que c'est le privilège de la Chambre de renvoyer les bills au comité qu'elle désigne.

Quelques instants plus tard, la Chambre adopte le budget supplémentaire, au montant total de $2,916,224. Il est entendu que tous les item de ce budget supplémentaire pourront être discutés en même temps que ceux du budget général, dans quelque temps.

Mort de monsieur Joseph Lelièvre

Un nouveau deuil, le second en quinze jours, vient de frapper une famille estimée de notre ville. M. Joseph Lelièvre est décédé mardi dernier à l'âge de 76 ans quelques jours à peine après son épouse, madame Lelièvre, née Mathilda Cloutier.

M. Lelièvre laisse dans le deuil, ses fils, MM. Philippe et Victor Lelièvre; ses filles, Mme Alphonse Fortin (Mathilda Lelièvre) et la R. M. Marie Julie (Zélia Lelièvre) des Petites Franciscaines de Marie; son gendre, M. Alphonse Fortin; ses belles-filles, Mme Philippe Lelièvre (Philomène Fortier) et Mme Victor Lelièvre (Anna Latulippe); son frère, M. Edmond Cloutier; ses belles-soeurs, mesdames Narcisse et Alphonse Cloutier; ses petits-enfants, Léopold, Roger et Jules Fortin, Mme Fernand Lelièvre (Gemma Fortin), Mlle Thérèse Fortin et plusieurs autres petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles de M. Lelièvre ont eu lieu, ce matin, à St-Sauveur.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Les temps modernes

Londres, 7. (PA) L'Assemblée de l'Eglise d'Angleterre a voté pour l'engagement d'un agent de presse. Le Dr. J.-C. Wand, évêque de Londres, a instamment recommandé l'emploi des méthodes modernes. Il déclara: "Vous ne pouvez pas faire les guerres modernes avec des arcs et des flèches".

Une "Semaine du Commerce" du 7 au 15 mai en notre ville

La Chambre de Commerce organise encore cette année une grande Semaine du Commerce pour promouvoir une active coopération dans le monde commercial de la région économique de Québec.

La Chambre de Commerce de Québec organise encore cette année une grande Semaine de Commerce pour promouvoir une étroite et active coopération dans le monde commercial de la région économique de Québec et aussi pour mieux faire connaître aux 600,000 consommateurs de la région l'importance, les avantages et les qualités caractéristiques des établissements voués à leur service.

Cette deuxième semaine annuelle du commerce aura lieu du 7 au 15 mai inclusivement. Par suite de l'immense succès remporté l'an dernier, le conseil d'administration de la Chambre de Commerce a décidé d'offrir $2,000 en prix, au lieu de $1,000. Cette somme sera répartie comme suit: $1,800 à l'avantage du public et $200 pour les employés des établissements commerciaux participants. Un total de 50 prix seront ainsi distribués dont 36 pour le public acheteur et 14 pour les employés.

M. Paul-H. Plamondon, directeur, a été réélu à l'unanimité président du comité de la Semaine du Commerce. Le comité, composé en plus de MM. J.-B. Villeneuve, directeur, Paul-Emile Paquet, Paul Rochon, Alfred Morisset, chef de la publicité du "Soleil", et de "L'Evénement Journal", L.-P. Vézina et Roger Vézina, secrétaire, s'est réuni pour l'élaboration du programme d'action et de l'organisation va bon train.

L'an dernier, les 77 établissements participants, parmi lesquels se trouvaient les commerces de détail les plus importants de Québec, distribuèrent un total de 600,000 certificats d'achat au public acheteur. Et la Chambre ne put remplir plusieurs commandes de dernière heure. Cette année, la Chambre est assurée de mettre au delà de 1,000,000 de certificats en circulation et de compter au delà de 100 maisons enregistrées au concours.

A la différence encore de celle de l'an dernier la Semaine du Commerce de 1948 comprendra huit jours complets de vente au lieu de six. Elle comprendra le lendemain de l'Ascension, le 7 mai, pour se terminer le 15. Ces dates ont été choisies d'après l'indice moyen des ventes dans les différents groupes de commerce à cette époque de l'année et aussi d'après les habitudes d'achat combinées des citadins et ruraux de la région.

On considère que Québec est non seulement une métropole commerciale, mais la première grande métropole de l'Est du Canada et l'unique métropole de l'Est de la province de Québec.

L'objectif immédiat de cette grande campagne de publicité au profit des maisons d'affaires québécoises est alors de relever considérablement le chiffre d'affaires global et consolider la structure de notre économie commerciale. La Semaine du Commerce ne favorise pas que le commerce mais également l'industrie locale. La nature des questions qui seront posées au public acheteur servira à mieux faire connaître et apprécier un certain nombre de produits fabriqués à Québec. Cette initiative tend donc à favoriser la prospérité industrielle et commerciale de la vieille capitale comme centre économique important.

Les prix seront ainsi répartis: Prix des clients acheteurs: 1er, $500; 2e $250; 3e $125; 4e $75; 5e $50, puis 5 prix d'une égale valeur de $30 chacun et 26 prix de $25. Les prix des employés seront distribués comme suit: 1er, $50; 2e $25; 3e $15 et 11 prix de $10 chacun.

Les commissaires industriels de la province en congrès à Québec

Au Château Frontenac, lundi et mardi. — Grande importance de ces assises au point de vue de l'orientation économique et industrielle du Québec.

C'est lundi que s'ouvrira, au Château Frontenac, sous la présidence de M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'Initiative Economique et Touristique de la ville de Montréal, la troisième réunion annuelle de l'Association des Commissaires Industriels de la province de Québec. Ce congrès, qui est de la plus haute importance au point de vue de l'orientation économique et industrielle du Québec, durera deux jours, et réunira la plupart des cinquante membres de l'Association.

Les commissaires feront leurs commentaires sur les progrès réalisés par les différentes régions de la province au cours de l'année écoulée. On discutera également de plusieurs sujets qui préoccupent l'industrie en cette période si difficile de l'après-guerre.

Lundi soir, les commissaires industriels seront les invités de la province de Québec à un dîner au Manoir St-Castin du Lac Beauport. Le conférencier invité sera l'honorable M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

Voici le programme complet du congrès :

LUNDI, 9 FEVRIER

a.m.
9.00—Ouverture par le président, M. Valmore Gratton.
9.15—Procès-verbal de l'assemblée de 1947. Rapport du trésorier.
9.30—Commentaires du vice-président, M. Armand Viau, concernant le développement des Usines St-Malo.
10.00—Commentaires par divers commissaires sur le progrès de leurs régions respectives : Abitibi et Ungava, M. Harry Wood; Lac St-Jean et Saguenay, MM. Irvin Décarie et J.-G. Lamontagne; District desservi par Shawinigan Power, M. Lester McGillis; Cantons de l'Est, M. William Burnie; Hydro-Québec, M. Paul Foitras; Grand'Mère, S. H. le maire Dallaire; Granby, S. H. le maire Horace Boivin. Autres régions.
11.00—Réception à l'Hôtel de Ville par S. H. le maire Lucien Borne.
12.00—Lunch chez Kerhulu présidé par M. Armand Viau. Un mot sur la préparation d'une brochure décrivant les ressources et le potentiel industriel de Québec.

p.m.
2.00—Visite des principales industries établies aux Usines St-Malo, dirigée par M. Armand Viau.
6.30—Dîner offert par le gouvernement de la province de Québec au Manoir St-Castin, Lac Beauport. Président : M. Henri Turcot. Conférencier invité : l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province. Remerciements par M. Lester McGillis.

MARDI, 10 FEVRIER

a.m.
9.00—Reprise de l'assemblée. Président : S. H. le maire Horace Boivin.
9.15—Effets du programme d'austérité sur le transport des fonds et le taux de l'argent. MM. Clare-E. Amy et Geor-

(Suite à la page 14, 1ère col.)

Bagarre dans un restaurant

Une bagarre qui éclata dans la soirée du premier février dans un restaurant de la rue St-Jean, et qui faillit prendre une tournure tragique, a eu son écho hier matin en cour du Recorder. En effet cinq jeunes gens ont été sommés de comparaître en cour, sous des accusations d'avoir attaqué le restaurateur et la cuisinière, en plus d'avoir brisé et cassé chaises, bouteilles, vaisselles, etc.

Trois des prévenus ont été accusés hier matin, devant le recorder Morin. Deux d'entr'eux ont plaidé coupables et le troisième a expliqué, à la satisfaction de la cour, qu'il était présent dans le restaurant mais qu'il n'a pas participé à la chicane.

Deux autres jeunes gens ne se sont pas présentés. Ils devront le faire sans tarder. En attendant, le recorder a ajourné sa sentence à jeudi prochain.

Le recorder Morin a noté que cet incident aurait pu avoir des conséquences graves. Il a félicité le restaurateur pour l'exposé clair et précis qu'il a fait. "Il a agi sans vengeance et seulement avec le souci d'assurer la paix", dit le recorder Morin. "Le recorder a aussi mentionné que malheureusement il y trop de restaurateurs qui ne sont "pas aussi pacifiques" que l'a été le plaignant et il a dit que la cour du recorder seconderait toujours les efforts des restaurateurs soucieux de l'ordre.

La Commission municipale

Lundi après-midi, la Commission municipale du Québec siégera à huis clos à l'hôtel-de-ville. Les commissaires et les représentants de la population québécoise s'entretiendront des travaux à effectuer d'urgence, et nécessitant un investissement de capital.

On sait qu'ils ne manquent pas.

Parmi les travaux les plus urgents à exécuter à Québec, mentionnons des travaux de voirie, tels ceux du boulevard Charest, de l'élargissement de la rue Dorchester, de la rue St-Paul et du chemin Ste-Foy, de la suppression des passages à niveau, de l'enlèvement de la voie des trams, etc., mentionnons également les travaux des égouts et ceux du Service de distribution d'eau.

Quatre personnes ont failli périr par l'asphyxie à Saint-Narcisse

M. Albert Lavoie, maire de St-Narcisse de Rimouski et sa famille ont été victimes d'une fuite de gaz. — Quatre personnes évacuées sur la galerie.

Rimouski, 7. (D.N.C.) Quatre personnes, dont le maire de St-Narcisse et son épouse, M. et madame Albert Lavoie, ont failli périr par asphyxie ces jours derniers alors qu'un gaz mortel se dégagea de la fournaise de leur demeure pendant la nuit.

L'alerte se produisit à la suite d'une veillée de parents et d'amis chez le maire Lavoie et son épouse. Après le départ des invités, vers 2 heures du matin, M. Lavoie emplit la fournaise de combustible et alla se coucher.

Vers 4 heures cependant, madame Lavoie s'éveilla soudain, se sentant très malade et affectée d'un violent mal de tête. S'étant levée, elle tomba à la renverse. Elle réussit cependant à éveiller son mari qui, réussissant à se lever avec peine, s'écrasa à son tour en sautant du lit.

M. Lavoie parvint finalement à se relever et à appeler, mais sans recevoir de réponse, sa fille adoptive couchée au deuxième étage. Le maire de St-Narcisse appela encore la servante dont la chambre est également située au deuxième étage. La bonne parvint pourtant à descendre seule.

M. Albert Lavoie, malgré l'étourdissement dont il était victime, réussit alors à monter à la chambre de sa fille qu'il aida à descendre et s'occupa de casser une vitre pour assurer un peu d'air pur aux membres de sa famille. Les fenêtres étaient hermétiquement fermées et recouvertes de givre. Toute la famille Lavoie fut enfin évacuée sur la galerie où chacun commença à respirer mieux. Mme Lavoie et la servante attendirent sur la galerie, vêtues de leur manteaux de fourrure, cependant que M. Lavoie allait chercher du secours chez les voisins.

La fuite de gaz, apparemment, aurait été causée par une défectuosité à la cheminée de la maison.

Notaire engagé à l'hôtel de ville ?

Il est possible que, dans un avenir encore indéfini, la Ville prenne à son service un notaire qui siégera en permanence à l'hôtel de ville; le développement de Québec et de l'administration municipale fait que le nombre des actes notariés augmente constamment.

On ignore qui occupera le nouveau poste et si l'hon. Charles Delagrave consentira à lier aussi étroitement sa destinée à l'hôtel de ville.

Voici la liste des dix notaires qui ont travaillé pour la municipalité depuis 1833, soit depuis sa fondation:

1833-1836 : Joseph Petitclerc.
1836-1841 : Charles-Maxime Defoy.
1841-1860 : C. Tessier.
1860-1867 : A.-P. Sirois.
1867-1876 : A.-G. Tourangeau.
1876-1883 : Joseph Allaire.
1883-1904 : Joseph Allaire, J. Savard.
1904-1912 : Joseph Allaire, J. Savard, R. de la Chevrotière.
1912-1914 : Joseph Allaire, J. Savard, R. de la Chevrotière, J.-E. Boily.
1914-1923 : J. Savard, J.-E. Boily, Charles Delagrave.

Actuellement : l'hon. Charles Delagrave et J.-E. Boily.

Décisions de nos édiles

Le Conseil municipal siégeant sous la présidence du maire Lucien Borne a ratifié :

La nomination de M. Robert Corriveau au poste de chaîneur du Service des travaux publics.

La promotion de Mlle Thérèse Gaboury, sténo-dactylographe du Service des travaux publics qui passe dans la classe B.

Un projet de contrat liant Bouchard & Robitaille et la Ville pour la pose de matériaux isolants sur les appareils de chauffage dans la chaufferie du Palais Montcalm.

La mainlevée d'une hypothèque (M. Réal Plante).

La location de diverses propriétés de la municipalité.

La signature d'une quittance attestant que l'Imperial Tobacco Co a payé à la Ville de Québec $125,000, somme due en vertu d'un acte de vente d'une partie des usines St-Malo à l'Ekco Products le 28 mars 1947.

L'achat de 100 revolvers pour le corps de police.

Les réparations du poste de pompiers No 8.

La Quebec Railway Co. promet un service plus régulier des autobus

La firme porte une attention particulière à certaines lignes et circuits : autobus 22, 16, 5, etc. — Les autobus de Notre-Dame de la Garde.

Les administrateurs de la Quebec Railway Co, réunis hier après-midi dans le bureau du maire Lucien Borne, ont promis pour l'avenir une plus grande régularité du service des autobus dans les rues de la ville de Québec.

La firme Quebec Railway Co, approuve une partie des suggestions faites vers le 20 janvier par le Comité municipal des autobus:

—Amélioration du service des autobus 22 (rues Durocher, de la Couronne, Taschereau, d'Argenson).

—Amélioration du service d'autobus de Notre-Dame de la Garde.

—Faire passer les autobus 16 par la 18e rue pour desservir l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

—Plus grande régularité du service de transport par autobus dans toute la ville.

—Amélioration du service des autobus 5 — (en attendant l'inauguration de la ligne 17).

—Approbation du Plan Barrette en ce qui concerne St-Pascal-Baylon.

La Quebec Railway Co ne créera pas de nouveau circuit rue Ste-Thérèse, Usines St-Malo, Avenue St-Sacrement, rues St-Vallier, Marie-de-l'Incarnation du moins avant mai.

Une ligne d'autobus desservira à partir de mai les boulevards Charest et Langelier, les rues Christophe-Colomb, Montmagny, Arago, de la Couronne, Ste-François, de la Couronne.

Le projet d'établir un nouveau circuit, chemin Ste-Foy, rue St-Cyrille et avenue des Erables, est à l'étude.

La compagnie étudie également le projet d'amélioration du service des autobus 13 et de baser leur horaire sur celui des voitures 21.

Le Frère Clément à l'Ecole des Parents

Le prochain cours de l'Ecole des Parents sera donné par le R. Frère Clément, é.c., professeur à la Faculté des Arts de l'Université Laval. Il a choisi pour titre: "Rencontre d'éducateurs : parents et maîtres". Le cours se donnera comme d'habitude à l'amphithéâtre de Médecine à 8 h. 30.

Le marxisme

Une erreur s'est glissée hier dans la rédaction de l'"Analyse sommaire du marxisme". A la huitième ligne du deuxième paragraphe de la deuxième colonne de cet article, il faut lire : "la plus-value résultant de la différence entre le **prix de vente** et le salaire payé", et non pas "le coût de la production et le salaire payé".

Souffrez-Vous d'ASTHME?

Voyez la page 16

IL Y A UNE CHOSE

POUR SOULAGEMENT RAPIDE
POUR SOULAGEMENT SÛR
POUR SOULAGEMENT PROLONGÉ
DES DOULEURS RHUMATISMALES

Les douleurs rhumatismales sont atroces. Mais, maintenant, vous pouvez obtenir un soulagement rapide . . . et *prolongé* avec INSTANTINE!

Oui! INSTANTINE est ce qu'il faut prendre pour soulager les douleurs ordinaires . . . maux de tête . . . douleurs névritiques, névralgiques et rhumatismales. Ou pour les maladies causées par les rhumes. INSTANTINE contient trois ingrédients médicinaux éprouvés qui agissent ensemble pour soulager *rapidement* la douleur et, ce qui est plus important encore . . . le soulagement *durel*

● Achetez INSTANTINE maintenant.

Instantine
12 COMPRIMÉS POUR 25c

DURS D'OREILLES

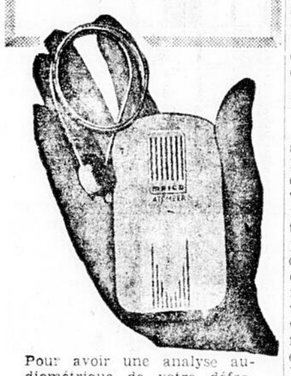

Pour avoir une analyse audiométrique de votre défectuosité d'entendement et un ajustement scientifique de l'Atomeer par Maico.

Dirigez-vous vers

FUGER & ST-HILAIRE
22 d'Aiguillon — Québec
Tél. : 4-2733

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3531
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

MADAME : SI VOS OVAIRES SONT MALADES, CESSEZ IMMEDIATEMENT DE SOUFFRIR EN EMPLOYANT
OVAIRINE
Une seule bouteille fait disparaître votre mal. Fini, l'inquiétude et l'inconvénient de la grande opération, pertes blanches, règles douloureuses ou irrégulières.
LA BOUTEILLE $3.50 PAR MANDAT-POSTE, PAS DE C. O. D.
CIE REMEDES NOBRACOL LTEE,
B. P. 121 ST-ROCH DE QUEBEC, P. Q.

NOTRE SERVICE
DE PIECES ET DE REPARATIONS
PLYMOUTH-CHRYSLER-FARGO
DEMENAGE
à
777, 1ière AVENUE, LIMOILOU
NOTRE DEPARTEMENT DE VENTE DEMEURE A 33 DE LA COURONNE
Universal Auto Ltée

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

SACS À MAIN

Un choix pour satisfaire les plus difficiles!
prix très modérés
BIRKS
Bijoutier 16 de la Fabrique

VOYAGE DE PÂQUES À NEW-YORK

Départ de Québec, gare Palais, le 25 mars à 2.00 p.m. — Retour 30 mars à 1.10 p.m. — Voitures climatisées — sièges inclinables — réservées pour nos passagers.

Le prix comprend :
Transport aller et retour
Transport aux hôtels dans les deux sens, par auto.
Chambre avec bain dans hôtel central de 1er ordre.
Radio City Music Hall

$62.65
TOUTES DEPENSES
et taxes comprises

Croisière en bateau autour de Manhattan
Souper, "Floor Show" et Danse dans un Club de nuit renommé

Guides expérimentés durant tout le voyage. BILLETS DE THEATRE pour des spectacles populaires de choix. ECRIVEZ OU TELEPHONEZ DES AUJOURD'HUI pour obtenir le programme complet. — IL EST URGENT DE SE HATER.

RESERVATIONS POUR VOYAGES, HOTELS, VILLEGIATURES, PARTOUT
WHERE-TO-GO TRAVEL SERVICE LTÉE
Oscar Labrecque, directeur 63, rue St-Jean, Québec, P. Q.
Téléphone : 3-8668

Courrier de Lévis

La bénédiction des cierges demain

A l'occasion de la solennité de la fête de la Purification de la sainte Vierge, demain matin, dans les différentes églises de la rive sud, avant l'office de la grand'messe, aura lieu la cérémonie de la bénédiction des cierges que les fidèles emporteront dans leur foyer. Le cierge bénit est une protection, il veille au chevet des malades et éclaire les ombres de la mort.

Séance du conseil municipal de Lauzon

Lundi soir prochain, à 7 heures 30, à l'hôtel de ville, aura lieu la séance mensuelle. Plusieurs questions seront discutées.

Quête en faveur de l'assistance pontificale

Demain matin, aux différentes messes, en l'église de Notre-Dame de Lévis, sera faite une quête en faveur de l'assistance pontificale pour les victimes de la guerre.

Appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 11 heures 50, hier matin, pour un feu de cheminée sans dommages, rue Lacerte.

Activités du Levis Ski Club

Le Levis Ski Club fera sa cinquième excursion au Lac Beauport demain. Le départ se fera à onze heures. No 8 rue St-Thomas, à Levis. Pour informations s'adresser M. Gérard Lemieux, 81 rue St-Georges, à Lévis.

Le Levis Ski Club organise un grand gala sportif pour le mardi gras au soir. La fête aura lieu au pied à terre du club, à la Glissoire Tourbillon, près du pont de Québec. A cette occasion, tous les sportifs de la rive sud sont cordialement invités. Pour informations, s'adresser à M. Gérard Lemieux, 81 rue St-Georges, à Lévis.

Resultat de la séance de bridge-contrat

Voici le résultat de la séance de bridge-contrat jeudi soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis:

Nord-sud: 1ers, M. et Mme Réal Olivier, 33 1-2 points; 2èmes, Mme P.-A. Mercure et M. Léon Roy, de Roberval, 30 1-2; 3èmes, Mme Léon Roy, de Roberval et M. P.-A. Mercure, 29 1-2.

Est-ouest: 1ers, Mme Antoine Hudon et M. Antonio Lemieux, 29 points; 2èmes, Mlle Suzanne Roberge et M. Louis Roberge, 26; 3èmes, Mme A. Papillon et M. Joseph Fortier, 23 1-2.

La prochaine séance de bridge-contrat aura lieu jeudi soir.

Hockey à Lauzon ce soir

Ce soir, à 8 heures, sur la patinoire municipale de Lauzon, aura lieu une joute d'exhibition entre le club "Geo. T. Davie & Sons Ltd" et le club des balayeurs de la patinoire. Ce dernier club lança dernièrement un défi au club G. T. Davie & Sons et ce dernier l'a accepté. On s'attend à une très intéressante rencontre.

Assemblée Commission Scolaire de Lauzon-Est

Ce soir, à 8 heures, en la salle de l'école No 1A, rue St-Joseph, à Lauzon, sera tenue une assemblée importante de la Commission Scolaire de Lauzon-Est, sous la présidence de M. Azarie Turgeon.

Les quilles chez les Chevaliers de Colomb

Un grand concours de grosses quilles aura lieu ce soir, pour tous les membres du Conseil Notre-Dame 2651, en la salle de quilles des Chevaliers de Colomb de Lévis. Ce concours commencera à 7 heures 30 et les entrées fermeront à 8 heures 15. Le premier concours a été gagné par M. Jules Marcoux et pour les autres concours, M. André Beaudoin se promet de prendre sa revanche ainsi que plusieurs autres quilleurs. Les Chevaliers de Colomb ont intérêt à prendre part à ce concours, vu qu'il y aura quatre prix à gagner dont un de la maison J.-B. Michaud & Fils.

Hockey à Lévis demain

Le club Royaume des Sports, de Lévis, recevra demain après-midi, sur la patinoire du Manège Militaire de Lévis, le club St-Jean-Chrysostome.

Courses en ski à St-David

Demain après-midi, à 2 heures, à St-David, aura lieu une grande course de fond en ski, organisé par le comité sportif de la St-Jean-Baptiste de St-David. Ce concours est réservé pour la section de St-David seulement. Plusieurs concurrents y prendront part.

Le deuxième des sept dimanches

Demain après-midi, à 2 heures 30, en l'église de Lauzon, sera le deuxième des sept dimanches préparatoires à la fête de saint Joseph, patron de la paroisse. Il y aura prières spéciales, instruction et salut du St-Sacrement.

Assemblée Commission Municipale Sportive

Une assemblée importante de la Commission Municipale Sportive de Lauzon sera tenue demain matin, à 10 heures, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. l'échevin Gaston Barras. On terminera l'organisation du programme pour le grand festival sportif du 15 février.

Retraite fermée Lacordaire

Une retraite fermée pour les Lacordaire de la rive sud commencera ce soir, à 7 heures, à la maison Jésus-Ouvrier, à Québec, pour se terminer lundi matin, à 6 heures. Cette retraite est organisée par M. Emile Lemieux, de Lévis, président régional.

Partie de cartes au couvent de Bienville

Vendredi soir prochain, à 8 heures, au couvent de Bienville, aura lieu une partie de cartes organisée par l'Amicale St-Louis. Une invitation toute particulière est faite aux Amicalistes, ainsi qu'à toutes les personnes pour cette traditionnelle partie de cartes dont les recettes seront versées aux fonds des missions des Soeurs St-Louis de France.

Deuxième rencontre de la finale

Demain après-midi, à 2 heures, sur la patinoire municipale de Lauzon, sera jouée la deuxième partie de la finale, en vue du championnat de la ligue intermédiaire de hockey du comté de Lévis. Le club Fuller, de Charny, jouera contre le club des Aigles. Les amateurs de hockey de la rive sud assisteront à une très intéressante partie.

Assemblée des Forestiers Indépendants

L'assemblée régulière des officiers et membres de la Cour Lévis No 1512, des Forestiers Indépendants, aura lieu demain après-midi, à 2 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis. A cette assemblée importante, on procédera à l'élection des officiers pour 1948.

Excursions au Lac Beauport

L'Association des étudiants de l'Ecole d'Arts et Métiers de Lauzon organise pour demain une excursion au Lac Beauport. Le départ se fera à 11 heures 45, coin des rues St-Joseph et St-Laurent, à Lauzon.

Le club de ski Faucon Blanc, de Lévis, fera demain une autre excursion au Lac Beauport. Pour accommoder les skieurs de Lauzon et Bienville, un autobus partira du moulin Ruel, à Lauzon et fera le parcours No 4 jusqu'au chalet du club, avenue Bégin, à Lévis.

Le Faucon Blanc donnera ce soir, à son chalet, une soirée récréative. Tous les membres seront admis, accompagnés ou non.

A la soirée du Club de Badmington

Ce soir, au Manège Militaire de Lévis, le Club Badmington, du Régiment de Lévis, présentera sa soirée des jours gras, sous la présidence du lt-col et de Mme Hervé Baribeau. Au nombre des invités, il y aura: Capitaine Jean Couet, M. et Mme Lionel Bouvrette, M. Paul Kronstrom et Mlle François Morin, Mlle Yvette Blouin, M. Paul Hallé et Mlle Jacqueline Turcotte, M. Gilles Dion et Mlle Laurenne Turcotte, M. et Mme P. Martin, M. Martin Vaillancourt et Mlle Rachelle Bourré, M. Jean-Paul Samson et Mlle Georgette Nolin, M. Marcel Simard et Mlle Suzanne de Billy, M. et Mme Denis Thériault, M. et Mme Adjutor Campagna, M. et Mme Martin Arsenault, M. et Mme J.-A. Papillon, M. et Mme Paul Emond, M. et Mme Willie Powers, M. et Mme Léo Paradis, M. Léon Morel et Mlle Me-Nicol, capitaine et Mme Jacques Roy, notaire et Mme Henri Guenette, M. et Mme Edmond Pelletier.

Soirée des Légionnaires

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle de la Hutte No 3, près du Manège Militaire de Lévis, aura lieu une soirée organisée par la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, en faveur des familles des vétérans et anciens combattants dans le besoin. Un nouvel orchestre très populaire fera les frais de la musique.

Concours de janvier au couvent de Bienville

Voici le résultat du concours de janvier dernier, au couvent St-Louis, à Bienville:

12ème année: Mlle Berthe Boucher, 91.4 p.c.

9ème année: Mlles Marcelle Bonafé, 90.8 p.c.; Monique Lapointe, 89.7 p.c.; Louise Blondeau, 88.9 p.c.

8ème année: Mlles Jeanne d'Arc Pouliot, 85 p.c.; Gisèle Caron 84 p.c.; Marthe Normand, 83.7 p.c.

7ème année: Mlles Claire Barras, 78.7 p.c.; Claire Dussault, 77.1 p.c.; Yolande Saindon, 76.8 p.c.

6ème année: Mlles Thérèse Dion, 94.1 p.c.; Yolande Bernier, 84.6 p.c.; Raymonde Vezina, 84.2 p.c.

5ème année A: Mlles Sadie-Ann Porter, 92.5 p.c.; Carmen Gagnon, 84 p.c.; Ghislaine Barras, 84 p.c.

5ème année B: Mlles Pauline Boulanger, 75.5 p.c.; Huguette Brunelle, 75 p.c.; Suzanne Demers, 72.5 p.c.

4ème année: Mlles Angèle Larose, 97 p.c.; Monique Dussault, 96 p.c.; Marthe Roy, 96 p.c.

3ème année: Mlles Hélène Dumont, 96 p.c.; Pauline Porter, 95 p.c.; Lucienne Frenette, 94 p.c.

2ème année: Mlles Marcelle Guay, 95 p.c.; Diane de Beaumont, 94 p.c.; Marguerite Jenkins, 93 p.c.; Josette Hamelin, 93 p.c.; Nicole Dussault, 93 p.c.

1ère année: Mlles Fernande Lessard, 100 p.c.; Colette Minville, 99.1 p.c.; Claire Proulx, 97.9 p.c.

Activités de l'Unité Sanitaire.

Voici les principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis pour la semaine prochaine:

Lundi, 9 février: Lévis, de 10 heures à midi et de 2 à 3½ heures p.m., aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique antituberculeuse (examen des poumons) par M. le Dr Fontaine, clinicien en tuberculose.

Lundi, 9 février: Breakeyville, de 1½ à 2 heures p.m., dans le soubassement de l'église, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Mardi, 10 février: Charny, de 2½ à 3½ heures p.m., à la salle de l'hôtel de ville, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Mardi, 10 février: St-Romuald, à 8 heures, représentation cinématographique et conférence par Mlle Cecile Demers, éducatrice-hygiéniste.

Mercredi, 11 février: Lévis, clinique dentaire au couvent.

Jeudi, 12 février: Ste-Jeanne d'Arc, cliniques pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche, de 10½ à 11 heures du matin, à l'école du Chantier Russell; de 11 à 11½ heures a.m., à l'Ecole de Pointe Lévis.

Jeudi, 12 février: Lévis, de 2 à 4 heures p.m., aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Vendredi, 13 février: Lévis, inspection scolaire et conférences dans les écoles.

Samedi, 14 février: Lévis, de 9 à 11 heures du matin, aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire.

Dr C. Pomerleau, D.P.H.
Médecin-hygiéniste.

Qui sera le vainqueur le 19 février.

On le saura le soir de la grande soirée finale qui couronnera avec solennité Nos talents sur la scène, lors du grand concours d'artistes de notre localité, réalisé sous la direction de M. Marcel Robitaille, président du Cercle Lacordaire, de Lévis. Les vainqueurs des soirées préliminaires se rencontreront le soir du 19 février pour débattre la première position définitive dans chacune des classes Classique et Populaire. Un comité de juges compétents dont nous avons donné les noms ces jours derniers proclamera les noms des vainqueurs qui recevront des prix de valeur. Nombreux ont été les artistes amateurs qui ont pris part à ces concours qui ont obtenu un grand succès et ont permis de mettre en évidence des talents et de créer une véritable émulation artistique à Lévis.

Dimanche de communion des hommes et jeunes gens.

Demain sera le premier dimanche du mois en l'honneur du Sacré-Coeur et le jour de communion générale des hommes et jeunes gens. Demain soir, à 7 heures, aura lieu leur heure d'adoration mensuelle. On entendra les confessions cet après-midi et ce soir. A Lévis, leur messe de communion sera à 7 heures 15 demain matin; à Lauzon, à la messe de 7 heures; à Bienville, à 8 heures et à Ste-Bernadette, à 7 heures.

Plongés dans le deuil.

M. Adelard Lamontagne, de Bienville, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa soeur, dame Rose-Delima Lamontagne, épouse en première noces de feu M. Louis Lapointe et en secondes noces de feu M. Phydime Begin, survenue le 5 février, à East-Angus, à l'âge de 82 ans et 4 mois. La défunte était autrefois de Lauzon et ses funérailles auront lieu lundi matin à East-Angus. Nos plus vives sympathies aux parents de la regrettée défunte.

Funérailles de M. Joseph Deroy.

Ce matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, auront lieu les funérailles de M. Joseph Deroy, époux de dame Emma Caron, décédé mercredi dernier, à l'âge de 70 ans et 3 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

UN NOUVEAU MODELE DE CHASSE-NEIGE

Un nouveau petit chasse-neige, fabriqué par la célèbre maison Sicard, de Montréal, a été soumis à une série d'impressionnantes épreuves, les premier et deux février, en présence de plusieurs groupes de membres de la Chambre de Commerce de la province de Québec réunis en assemblée générale dans la Vieille Capitale. Sa performance fut toute une révélation.

Ce modèle, qui est monté sur un petit tracteur ou camion de marque "Sicardson", fabriqué par la maison Sicard, est beaucoup plus petit et meilleur marché que les puissantes unités que tous connaissent bien, et dont l'une d'elles fut récemment envoyée à New-York par la maison Sicard, pour prêter main-forte aux déblayeurs à la suite de la tempête désormais historique qui s'est abattue sur la grande ville américaine.

Il n'en possède pas moins toutes les caractéristiques remarquables qui, au cours des années, ont consacré la réputation de ses "grands frères": puissance constante de mécanique et de traction, et équilibre parfait dans la répartition du poids de l'appareil. Ajoutons que sa construction a bénéficié des perfectionnements les plus récents. Il fonctionne avec tout autant d'aisance dans les bancs de neige durcis et gelés que dans la neige fraîchement tombée. Avec sa chute rotative et télescopique, il peut charger la neige dans les camions ou la lancer loin du terrain en déblaiement.

Été comme hiver, le tracteur du petit "Sicard" peut servir à de multiples emplois si on y ajoute les accessoires suivants: une boîte basculante pouvant transporter des charges moyennes; . . . une lame niveleuse pour gratter les routes de gravier tout comme la glace des trottoirs et des rues; . . . une épandeuse automotique à sable, cendre, calcium ou autres produits du même genre; . . . un balai, pour nettoyer les rues et les trottoirs; . . . une soucoupe ou pelle mécanique suspendue à l'avant, pour gratter et transporter la neige des cours ou des passages étroits, là où la projection et le chargement sont rendus impossibles ou impraticables.

Le tracteur du chasse-neige peut enfin être utilisé pour tirer, sur la ferme ou ailleurs, toute remorque ou charge quelconque.

Nous avons cru comprendre que la compagnie Sicard serait même en voie de fabriquer des unités encore plus petites que celle dont nous venons de parler.

Il ne fait aucun doute que la présente nouvelle ne manquera certainement pas d'intéresser les villes et les municipalités, les contracteurs et les industriels, les comités de chemins d'hiver, les coopératives ainsi que tous ceux qui ont un problème d'entretien ou d'enlèvement de neige.

LE NOUVEAU PETIT CHASSE-NEIGE "SICARD"

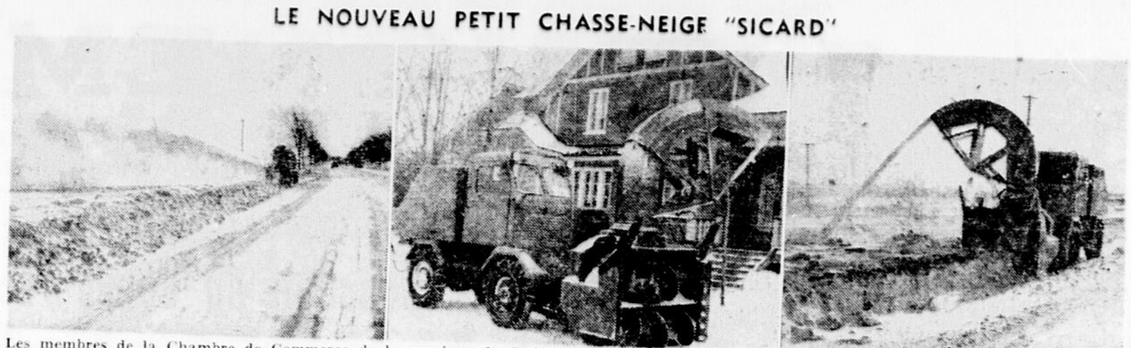

Les membres de la Chambre de Commerce de la province de Québec, reunis en assemblée générale à Québec, les 1 et 2 février, ont eu l'occasion de voir évoluer le nouveau petit chasse-neige fabriqué par la Maison Sicard, de Montréal. Ses performances furent toute une revélation. A gauche, l'appareil lance la neige à une cinquantaine de pieds du bord de la route. A droite, l'évacuation de la neige se fait au moyen de la chute rotative et télescopique qui sert au chargement des camions. La vignette du centre illustre bien toutes les particularités remarquables de ce nouvel appareil. —

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 1061 Adresse postale: 8 de Callières, Québec

Les Anglo-Canadiens veulent une radio canadienne-française

(Par EUGENE L'HEUREUX)

La grande majorité des Anglo-Canadiens, comme la totalité des Canadiens français, désirent que la Société Radio-Canada donne justice à la minorité française de l'Alberta, en accordant un permis au groupe qui veut irradier des programmes français à Edmonton.

Les Canadiens français approuvent le délai observé par les gouverneurs de Radio-Canada pour annoncer officiellement leur décision positive, parce que, soucieux de la paix nationale, nos compatriotes désirent eux aussi éviter la laideur et les conséquences fâcheuses d'un charivari monté par quelques fanatiques de race ou de religion.

Mais les Canadiens français ne croient pas être désagréables aux gouverneurs de Radio-Canada, en continuant de plaider leur cause, dans l'ordre le plus parfait.

Forts de l'approbation active de presque toute la presse d'expression anglaise du Québec et d'un bon nombre de journaux anglais de l'Ontario, par exemple le sympathique "Saturday Night", de Toronto, ils profitent de l'occasion pour remercier avec une parfaite sincérité tous ces Britanniques chez qui le "fair play" n'est pas un vain mot.

Les Canadiens français constatent une fois de plus que leurs chances d'obtenir justice sont beaucoup plus grandes sur le plan fédéral, c'est-à-dire auprès d'une institution relevant du gouvernement central, que sur le plan provincial, où les gouvernements provinciaux ne s'inspirent pas autant de l'esprit de 1867 que le gouvernement d'Ottawa.

Une telle constatation est de nature à raffermir l'affection des Canadiens français pour leur pays, puis à consolider l'unité canadienne.

Les Canadiens français se réjouissent également de ce que les Anglo-Canadiens de la province de Québec se montrent fort sympathiques à la cause des Canadiens français de l'Ouest, qui veulent entendre à la radio des programmes rédigés dans leur langue. Ils ont particulièrement apprécié le témoignage de l'hon. Wilfrid Bovey, qui a parle un langage aussi courageux que celui-ci: "Si l'on soutient la thèse que les Canadiens français de l'Alberta ont perdu leurs droits, parce qu'ils seraient peu nombreux, je réponds que les principes de notre droit sont contraires à une telle suggestion."

Voilà une vérité dont le respect engendre le véritable climat dont vivent les démocraties. Mais M. Bovey en a exprimé une autre, qui a l'effet d'un baume salutaire sur certaines plaies longues à cicatriser dans le coeur des minorités. Voici: "En ce qui concerne les parlements et les procédures gouvernementales, il est vrai que certains législateurs ont restreint le droit de parler français, mais "une restriction ne doit être appliquée que d'une façon restreinte". Voilà qui est logique, juste et humain.

Cet épisode de la radio française de l'Ouest marquera peut-être un tournant fort heureux dans l'histoire des relations entre les deux races-mères de notre beau grand pays.

Sans doute, quelques fanatiques s'y sont montrés en retard d'un couple de siècles. Ce qui est bien regrettable.

Mais, par ailleurs, nous avons eu le plaisir de voir ces soi-disant porte-parole des Anglo-protestants contredits par d'autres porte-parole, plus autorisés, du même groupe. Et nous avons eu la vive satisfaction d'apprendre que la grande majorité des gouverneurs de Radio-Canada veulent donner justice aux Canadiens français.

Et, tout prochainement, il y a lieu d'espérer, la nouvelle nous parviendra que les Franco-Albertains détiennent leur permis, exploitent leur poste et entendent leur langue à la radio.

Cette situation de justice, cet élan d'unité canadienne, ce grand progrès culturel, c'est principalement à Radio-Canada que nous le devrons.

Aussi avons-nous hâte d'inscrire à son compte le crédit d'avoir écarté en douceur un certain fanatisme des temps révolus, puis d'avoir posé l'une des principales pierres à l'édifice de l'unité nationale, c'est-à-dire, à la construction d'un Canada puissant et riche en liberté, en justice et en culture.

Mort à New-York de M. Oscar Bédard

Plusieurs familles de Québec viennent d'être plongées dans le deuil par la mort de M. Oscar Bédard, tailleur en haute couture pour dames, anciennement de notre ville, survenue ces jours derniers à New-York.

M. Bédard laisse sa fille, Mme Louis Gayet (Marie-Thérèse), de la Thuile, France; deux frères, Ulderic et Lucien Bédard, de Québec; deux soeurs, Mme (Vve) Adjutor Dugal (Méala), et Mme Pierre Delisle (Marie-Louise), et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu à New-York. M. Bédard, vétéran de la grande guerre 1914-18, reçut alors les derniers honneurs militaires. La cérémonie se déroula en présence de nombreux parents et amis.

Une sexagénaire blessée à mort

Mme Vve Gedeon Brulotte, sexagénaire, a été blessée mortellement hier matin, par un camion-citerne. La victime était la mère de M. l'abbé Wellie Brulotte, vicaire à Notre-Dame du Chemin, à Québec.

Mme Brulotte revenait de l'église paroissiale de St-Alphonse de Thetford, où elle avait assisté à la messe du premier vendredi du mois. En traversant la rue Smith, en face du magasin Atlantic & Pacific, comme elle cherchait à éviter une voiture venant dans un sens de la route, un camion-citerne de la firme W.-H. Adam circulant dans l'autre sens, vint la frapper violemment.

La victime fut transportée immédiatement chez le Dr Eugène Lacerte, qui constata la mort.

Mme Brulotte, domiciliée à 71, rue Smith, était âgée de 63 ans et 11 mois. Elle laisse dans le deuil, outre M. l'abbé Brulotte, de Québec, ses fils: le R. P. Roland Brulotte, procureur des Missions Etrangères de Montréal, M. Fernand Brulotte, de Thetford; ses filles, Mme Wilfrid Champagne (Jeannette), Mme Alfred Moreau (Yvette), Mme De Blois (Noella), Mme Louis-Georges Nadeau, de East-Broughton.

L'ambulance de la maison Lavallière a conduit la dépouille à la morgue, où l'enquête sera tenue.

BEAUTE DE LA FEMME

Le seul produit du genre, qui enraie et développe la poitrine en 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyez 5 sous pour brochurette. Culture de Beauté Orientale. Casier Postal 50 Station "N" Montreal, P. Q. Marque de Commerce S

VENTE DE FÉVRIER

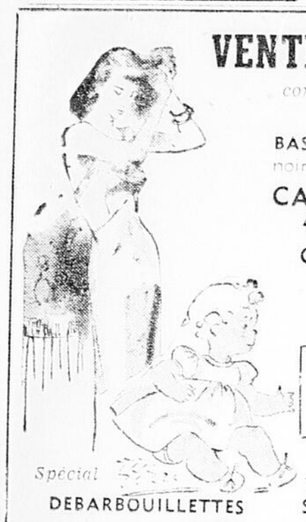

commençant le lundi 9 février

BAS DE FIL beige et noir, pour dames .29

CAMISOLES DAMES 40% et 100% laine

Combinaisons enfants Penman's 71 $2.25

Gilets fillettes 100% laine SPECIAL 1.79

BAS GOLF 100% laine SPECIAL .59

CHEMISETTES GARÇONS Belle valeur, pour 8 à 14 ans 1.98

Combinaisons hommes blanches, 100% laine. Rég. $5.95. Tailles ass. 4.95

Spécial DEBARBOUILLETTES Belle valeur 12c

RIDEAUX BLANCS Rég. 98, la vg 49c

Vous trouverez assortiment complet pour enfants, chez

ADRIENNE LAPOINTE

835 rue Saint-Vallier Tél.: 4-9142

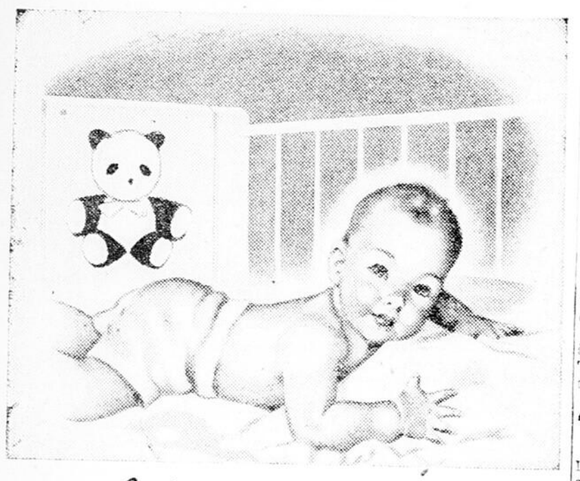

Le berceau du bonheur

Bebe se porte bien car sa chère maman, débarrassée de souffrances inutiles, l'entoure de soins, de tendresse et lui communique son bonheur.

Les pilules FEMOL aident la femme aux différentes étapes de sa vie. Elles la préparent longtemps d'avance, même à l'époque où elle est jeune fille, à remplir son rôle de mère. Elles l'aident à traverser sans trop de difficulté la dure épreuve qui résulte de sa grandiose mission.

Les plantes qui entrent dans la composition des pilules FEMOL agissent directement sur les organes de la femme. C'est pourquoi ces pilules ne sont pas un simple calmant, mais bien un véritable remède. Elles sont particulièrement bienfaisantes durant la grossesse. Elles aident alors chaque organe à jouer parfaitement son rôle. Elles sont d'un grand secours pour la femme.

Une brochure accompagne chaque boite de pilules FEMOL. Intéressante et documentée, cette brochure indique le traitement des différentes maladies féminines.

Depuis près de 40 ans — Adolescence — Maternité — Retour d'âge

LES PILULES Femol SONT UN COMPOSÉ D'EXTRAITS PURÉMENT VÉGÉTAUX

POUR LA BRONCHITE RIEN POUR BATTRE BUCKLEY'S MIXTURE

BEAUTÉ de la FORME avec GELÉE ROSE

Une crème stimulante du système glandulaire d'un emploi agréable, exempte de graisse inoffensive et qui disparaît immédiatement après application. Recommandable aux dames, filles et aux dames. Commandes postales ou téléphoniques exécutées.

Seulement double grandeur 65c la jarre $1.10

Aussi en vente aux Pharmacies.

PRODUITS FRANÇAIS ENRG. 8018 Ave du Parc, Montréal

CHOCOLATS CHARLES VERMIFUGES

Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez et à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement. Donnez-lui les CHOCOLATS CHARLES VERMIFUGES et les vers disparaîtront. L'enfant recouvrera ses forces, sa santé et sa gaîté d'autrefois. 50c la boîte.

Dans toutes les pharmacies
La Cie CANADA DRUG, Montréal

Depuis 50 ans le véritable SIROP D'ANIS GAUVIN pour les enfants

s'identifie par l'étiquette bleue, le portrait et la signature de J. A. E. Gauvin, auteur de la formule.

Souverain contre coliques, dysenterie, rhume, diarrhée, dentition douloureuse, toux; assure un sommeil doux, réparateur.

Préparation exclusive à la succession J. A. E. GAUVIN

En vente partout.

Ne jouez pas avec votre bonne santé

Si les nuits sans sommeil, l'irritabilité ou la nervosité vous tourmentent, essayez les Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs. Voici plus de 50 ans que des milliers en prennent comme toniques pour les nerfs au vif ou l'état d'épuisement général. Elles stimulent le système nerveux, aident à améliorer la teneur du sang, augmenter l'appétit et contribuer ainsi à procurer le sommeil. Les Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs sont en vente à tous les comptoirs de pharmacie.

The T. Milburn Co. Ltd. Toronto, Ont.

Belle occasion !

À VENDRE GRAND TERRAIN

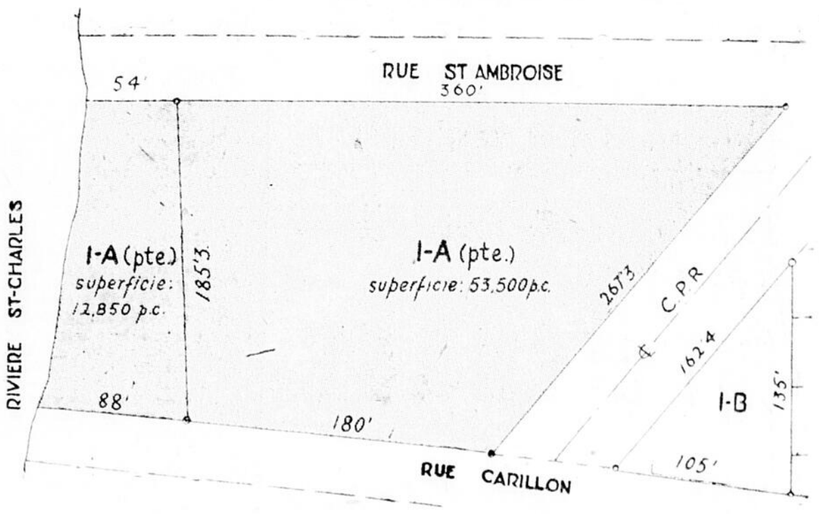

pour fins industrielles ou subdivision en lots à bâtir. Situé entre les rues Saint-Ambroise et Carillon. Superficie de 68,250 pieds; borné au nord par la Rivière Saint-Charles et au sud par la voie du C. P. R. avec possibilité d'une voie d'evitement. Pour prix et conditions, s'adresser chez

J.-B. RENAUD & CIE inc.

100 rue Saint-André

Carnet Mondain

Parmi les personnes qui assisteront au cocktail du Jeune Barreau, mardi le 10 février, au Manège Militaire, mentionnons: le juge et madame Wilfrid Edge, le juge et madame Jos. Bilodeau, le juge Oscar Boulanger, le juge et madame Achille Pettigrew, le juge et madame Alphonse Garon, Me Paul Frenette, C.R., Me P.-A. Juneau, C.R., et madame Juneau, Me Fernand Drouin, Me Gaston Esnouf et madame Esnouf, Me et madame Jules Roger, Me Robert Côté, protonotaire, et madame Côté, Me et madame Gérard Larochelle, Me et madame Jacques Galipeault, Me Alexandre-A. Labrecque et madame Labrecque, Me André Taschereau, C.R., et madame Taschereau, le notaire et madame Gérard Verreault, Me et madame Roger Létourneau, Me Jacques de Billy, président du Jeune Barreau, Me Guy Roberge, M.A.L., Me et madame C.-V. Darveau, Me Jules Savard, C.R., et madame Savard, Me Antoine Rivard, C.R., et madame Rivard, Me Richard Alleyn et madame Alleyn, Me et madame Joachim Grenier, Me et madame Antonio Langlais, M. Pierre de Varennes, C.R., Me Jean Bérubé, Me et madame Charles Gravel, Me et madame Andre Leclerc, Me et madame Owen Carter, Me et madame L.-P. Pigeon, Me Paul Taschereau et madame Taschereau, Me et madame Pierre Boutin, Me et madame Roland Legendre, l'honorable Hector Laferté, C.L., mesdemoiselles Suzanne Pratte, Renée Gagnon, Hélène Taschereau, Me Taschereau Fortier, secrétaire du Jeune Barreau, Me André Gagnon, Me Jules Frémont, Me Georges Demers, trésorier du Jeune Barreau, Me Claude Gagnon, M. Lawrence Corriveau, Me Guy Pouliot.

M. et madame Robert-P. Kernan sont partis pour les Bermudes où ils passeront deux mois.

M. et madame Lucien Ruelland, qui se sont embarqués à bord de l'America, le 21 janvier, sont arrivés à Paris.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées avant 5 hres de l'après-midi

à

L'Evénement-Journal

5-7116

Le samedi et le dimanche, signalez

5-7980

Mademoiselle G. Robitaille est actuellement en voyage d'affaires à New-York.

M. François Jarry, de Montréal, a fait un court séjour à Québec, au début de la semaine.

M. et madame Harold Braff sont partis pour les Bermudes où ils passeront quelque temps.

Parmi les personnes qui assistaient au Bal du Jeune Commerce, qui a eu lieu, hier soir, au Château-Frontenac, on remarquait: M. Gérard Houde, mademoiselle Jeannine Pérusse, M. Raynald Fortier, mademoiselle Adrienne Houde, M. Roger Hallé, mademoiselle Mariette Dallaire, M. Maurice Livernois, M. Jacques Rousseau, mademoiselle Marguerite Côté, M. et madame Odilon Moisan, M. et madame Henri Beaupré, M. et madame Omer Pouliot, M. et madame Gaston Côté, M. Fernand Laflamme, mademoiselle Pierrette Côté, M. et madame Louis Dussault, M. Michel Sice, mademoiselle Thérèse Côté, mademoiselle Marthe Alarie, M. Paul Rioux, Me Daniel Johnson et madame Johnson, M. et madame Pierre Laporte, Me Paul Bouchard, mademoiselle Pauline Shalenks, M. et madame Paul Roy, M. et madame Paris Lasnier, M. et madame René Rioux, M. et madame Paul Bigaouette, M. Jean-Paul Drolet, mademoiselle Françoise Desrochers, Me et madame Camille Boisvert.

Mademoiselle Marie-Paule Bourque, de Shawinigan et mademoiselle Louisette Lamarche, de Trois-Rivières étaient de passage à Québec, lundi, le 2 février et elles ont assisté au Bal des Etudiants, au Château-Frontenac.

M. et madame C.-J. Beaupré et leur jeune fils, Wayne, sont retournés à Aylmer, après avoir passé quelque temps à Québec.

Parmi les invités qui assisteront à la soirée du Club de Badmington du Régiment de Levis, qui aura lieu aujourd'hui au Manège Militaire de Lévis, on remarque: le lt-col et Mme Hervé Baribeau, lt-col et Mme Cyrille Vaillancourt, Maurice Bourget, M.P., le maire et madame J.-Adelard Bégin, le major et Mme Roger Guénette, M. l'échevin et Mme Marcel Roy, le lieutenant et Mme Jules Côté, le lieutenant et Mme Roland Hallé, M. Benoit Cogné et Mlle Monique Samson, M. l'échevin et Mme Nazaire Lemelin, M. et Mme L.-Maurice Carrier, M. et Mme William Francoeur, le Dr et Mme Paul Goulet, M. et Mme Marcel Nadeau, M. et Mme John Marmen, M. et Mme C.-H. Paré, le Dr et Mme François Dussault, M. et Mme J.-P. Gagné, M. et Mme Gérald Michaud, M. Marc Brousseau et Mlle Yvette Paré, M. et Mme Réal Tardif, capitaine Vincent Bolduc.

Le notaire et madame René Roy (Claire de Lespinay) ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils, Louis-Michel, née le 2 février à l'hôpital St-Sacrement.

M. René Fréchette recevra, ce soir, à la résidence de ses parents, à un buffet-dansant. Les invités seront d'environ une trentaine.

M. Pierre Jobin est parti pour Montréal où il séjournera deux semaines.

Pour vite soulager la toux, mélanger ce remède chez vous

Ni feu! Ni peine! Grande économie

Vous serez surpris de la rapidité avec laquelle vous pouvez soulager une mauvaise toux d'hiver, lorsque vous essayerez cette recette bien connue. Elle est employée d'un bout du Canada à l'autre parce qu'elle donne des résultats très satisfaisants. Le mélange se fait sans peine et ne coûte qu'une bagatelle.

Dans une bouteille de 16 onces, versez 2 1-2 onces de Pinex, ajoutez ensuite du sirop de sucre granulé pour faire 16 onces. Il est facile de préparer ce sirop avec 2 tasses d'sucre et 1 tasse d'eau, en agitant quelques instants jusqu'à dissolution. Rien à mettre sur le feu. Ou à la place du sirop de sucre vous pouvez employer du sirop de blé d'Inde ou du miel liquide. Cela vous donne pour votre argent quelque fois autant de remède contre la toux. Il ne se gâte jamais et il a le goût fin.

En un rien de temps, vous sentez son effet pénétrant. Il détache le phlegme, aide à dégager les voies respiratoires et adoucit les membranes irritées. Cette triple action explique pourquoi il soulage si rapidement les toux pénibles.

Le Pinex est sous forme concentrée, un composé spécial d'ingrédients bien connus pour leur effet adoucissant dans les irritations de la gorge. Argent remboursé s'il ne vous plaît pas sous tous rapports, à

"CHARLES AIME les nouveaux reflets chatoyants de mes cheveux!"

Mes cheveux sont plus beaux que jamais depuis que j'ai commencé à employer DANDERINE. Car DANDERINE fait disparaître la pellicule terne en un clin d'oeil . . . fait que les cheveux lancent des reflets chatoyants et sont plus faciles à placer. Charles emploie aussi DANDERINE. Il dit que cette lotion capillaire aide vraiment à enlever les pellicules.

Procurez-vous Danderine aujourd'hui pour avoir des cheveux qu'il admirera!

Danderine

LES HOMMES AUSSI AIMENT DANDERINE L'ENNEMIE DES PELLICULES

2ième départ: "TOURISTAIDE INC." de Québec, 36 PASSAGERS

La photo ci-dessus reproduit un groupe d'excursionnistes à leur départ pour la Floride avec "TOURISTAIDE INC." de Québec. On remarque de gauche à droite M. E. Turgeon, de St-Isidore, M. L. Hamel, de St-Gilles, Lotbinière, M. le notaire et Mme Arthur Duval, M. J.-E. Turgeon, de Québec, Mlle J. Frenette, St-Charles de Bellechasse, M. H. Lavigne, Québec, garde E. Bossé, Berthier en Bas, M. et Mme A. Caron, Chicoutimi, Mlle M. Simard, de La Malbaie, M. L. Lajoie, La Malbaie, Mlle G. Dorval, Québec, Mme A. Degarie, Chandler, Gaspé, Mlles Blanche, Suzanne et Charlotte Fournier, de Montmagny, garde D. Bechard, Montmagny, Mme J.-E. Bergeron, Kénogami. Sur cette photo n'apparaissent pas Mme H. Gauvin, de Québec, Mlle P. Gauvin, Mme O.-E. D'Auteuil, tous de Québec, Mme J.-B. Martel, Mme J. Rochette, Mlle M. Belleau, Mlle M.Turgeon, M. et Mme J. Belleau, également de Québec, Mme G. Pouliot, St-Gervais, Bellechasse, Mme R. Tessier, La Pérade, Mme A. Breton, Ste-Germaine, Dorchester, M. R. Mailhot, Ste-Anne de la Pérade, M. A. Lapierre, Drummondville, M. O. Pomerleau, Sainte-Henedine, Dorchester, M. et Mme A. Gagnon, St-Jean Eudes. 36 passagers participent à la présente excursion. Le prochain départ aura lieu le 27 février.

Mesdemoiselles Gisèle Drolet et Suzanne Côté recevaient, hier, à l'heure du thé, au Clarendon, en l'honneur de madame Gaston Leclerc, à l'occasion de son prochain départ pour New-York où elle résidera à l'avenir.

Madame Freda Cree, qui a été l'invitée de madame Gordon Pfeiffer, à Westmount, est de retour à Québec.

M. et madame André Pépin et leurs enfants, des Trois-Rivières, faisaient récemment un séjour à Arthabaska, chez M. Philippe Girouard.

Mademoiselle Françoise Côté, de Hervey Jonction, assistait récemment au bal de l'A.G.E.L., au Château-Frontenac, en compagnie de M. Fernand Groleau, e.e.m., de Ste-Thècle.

Madame Clovis Larose, de Malartic, faisait récemment un séjour en ville.

M. et madame Alfred Whitehead, qui ont passé deux mois à Toronto, sont revenus à Québec.

Mademoiselle Huguette Bouchard, de Chicoutimi, a séjourné dans notre ville cette semaine.

A l'extérieur

Madame Ernest Triat, femme du consul général de France à Montréal recevait, mercredi, les membres du Cercle Sainte-Marie de la Société d'étude et de conférences.

M. François Bertrand, de la métropole, sera le conférencier au dîner-causerie suivi de danse que donnera le Sénat de la Jeunesse, à l'occasion de la Saint-Valentin, le samedi 14 février, au Club Canadien.

Madame Gérard Perrault, de la métropole, recevait jeudi, à l'heure du thé, en l'honneur de sa nièce, mademoiselle Louise LeMoyne de Martigny, à l'occasion de son prochain mariage.

Madame David Gourd et mademoiselle Lise Gourd sont rentrées à Montréal, après un court séjour à Toronto, au Royal York.

La bonne cuisine

MARMELADE D'ORANGES

12 oranges
3 citrons
15 tasses d'eau froide
16 tasses de sucre.

Lavez et pelez les fruits. Enlevez la partie blanche à l'intérieur des écorces. Mettez assez d'eau froide pour couvrir. Coupez le reste en fines lanières. Tranchez les fruits très mince; hachez aussi finement que possible; ajoutez le reste de l'eau froide aux fruits et au reste; laissez tremper le tout 12 heures. Faites bouillir séparément. Après 1½ heure de cuisson, coulez la partie blanche des écorces, incorporez ce liquide aux oranges et faites cuire encore 1½ heure. Mettez le sucre et continuez la cuisson ¾ à 1 heure ou jusqu'à consistance d'une gelée. Laissez refroidir un peu avant de verser dans des verres stérilisés et chauds. Recouvrez de parafine. La marmelade d'oranges doit cuire sans interruption sur un feu assez vif; agitez fréquemment pour l'empêcher de brûler sinon elle aura une couleur foncée.

BEIGNES AUX ANANAS

½ tasse de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
½ ananas ou 6 à 8 tranches d'ananas en conserves
1 c. à table de sucre
2 oeufs
¼ c. à thé de sel
un peu de lait.

Tamisez la farine, la poudre à pâte, le sucre et le sel. Ajoutez les oeufs battus et mélangez-les aux ingrédients secs. Ecrasez ou râpez l'ananas, ajoutez-le à la pâte. Faites cuire par petites cuillerées en pleine friture.

Le ténor canadien Filion à Milan

Paris, 7. (AFP) M. Jean-Paul Filion, ténor dramatique canadien, qui avait été engagé par l'Opéra de Paris pour un an, a demandé congé et repartira lundi, pour Milan, afin de se perfectionner sous la direction du Maestro Marlettax. Il reviendra à Paris dans un an et demi, pour remplir la deuxième partie de son contrat.

Crème Orientale GOURAUD

Vous procure satisfaction. Elle vous redonne la peau souple et fraîche de votre jeunesse. 5 Blanc, Chair, Rachel, Sub-Ton

Votre horoscope

SAMEDI

21 mars au 20 avril (Bélier) Méfiez-vous de votre sensibilité excessive aujourd'hui. Un court voyage vous serait salutaire à tous points de vue. Les astres vous promettent beaucoup de plaisir pendant la soirée.

21 avril au 20 mai (Taureau) La journée s'annonce très intéressante. Vous ferez sous peu certaines connaissances qui vous apporteront de la joie. Ce soir, une surprise vous est réservée.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) Mettez un peu de sérieux dans votre vie et ne gaspillez pas votre temps précieux dans les plaisirs couteux et vains. Les astres vous conseillent de la mesure en tout.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Ne cherchez pas à attirer l'attention, soyez naturel, évitez les idées excentriques, vous plairez davantage. Vivez selon votre moyen sinon des embarras pécuniaires vous attendent.

24 juillet au 23 août (Lion) Vous recevez une petite prochainement qui vous causera un grand plaisir; cessez de vous inquiéter au sujet d'une personne qui semble vous ignorer, elle vous aime malgré son attitude indépendante.

24 août au 23 septembre (Vierge) Si vous discutez aujourd'hui, ne vous emportez pas car vous pourriez blesser certaines gens de votre entourage. De la prudence dans vos actes et vos paroles.

24 septembre au 23 octobre (Balance) Ne vous tracassez pas, c'est le plus sûr moyen d'être heureux; prenez la vie comme elle vient et combattez le cafard. Sentimentalement, des joies vous sont promises prochainement.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Matinée favorable aux achats, aux emplettes. Sentimentalement, les nuages sont disparus et tout est pour le mieux. Dans les affaires, de l'amélioration.

(Suite à la page 14, 5e col.)

Les dangers du "new look"

Ce que l'Association Automobile Américaine pense de la nouvelle mode. — Bas sombres et sombres perspectives.

Washington. — (Par Arthur Edson, de la P.A.) — Allez, mes jeunes filles, Allez et reprenez l'air de vos grand'mères avec vos jupes longues si le coeur vous en dit. Mais si vous vous éveillez dans une ambulance, ne dites pas que vous n'étiez pas averties. Si vous vous réveillez.

C'est là l'avertissement qu'a donné hier l'Association Automobile Américaine, une organisation qui, en temps normal, s'occupe beaucoup plus des pare-brise que des femmes.

Mais pour l'A.A.A., le temps normal est passé. Jusqu'à date, dit l'Association, les jeunes filles ont toujours détenu une place de choix dans la classe des piétons.

Les hommes, à ce que disent les statistiques, sont beaucoup plus enclins à se laisser passer dessus. Dans ce concours tragique, ils mènent par 78 pour cent contre 22 pour les femmes.

L'une des raisons, rapporte la A.A.A. avec une pointe de sarcasme, est que les femmes ont habituellement porté des bas aux couleurs claires. Cela les rend plus faciles à voir la nuit et constitue, tout le monde le sait, l'un des plus grands attraits de la gent féminine.

Et voyez maintenant ce que ces "créatures" veulent faire! Elles veulent porter de longues jupes circulatires qui leur cachent les jambes. Et la minime partie de jambe qui sera encore visible sera souvent enfouie dans un bas sombre, difficile à distinguer dans la noirceur.

La A.A.A. ne cache pas qu'elle voit l'avenir d'un oeil sombre, elle aussi.

Elle voit des femmes embarrassées dans leur robes-tentes . . . elle en voit qui trébuchent dans leurs jupes en descendant des autobus . . . d'autres dont la traine reste prise totalement obscurcie par un chapeau à large visière rabaissée.

De plus, ajoute l'Association, plus la jupe est longue, plus il est difficile de conduire une automobile.

Et Burton Marsh, directeur du Service de sécurité de l'A.A.A., conclut:

"Il peut être gentil de retourner aux jours de grand'maman et ressusciter les modes du bon vieux temps des calèches et des victorias.

"Mais il ne faut pas oublier que grand'maman n'avait jamais à faire un leste saut de côté pour éviter quelque super-convertible huit cylindres. Et grand-papa, bercé doucement pas le trop patsible de la Grise, ne s'inquiétait jamais d'en-

(Suite à la page 14, 8e col.)

DOCTEUR
MARTHE PELLAND
173, ST-JEAN, QUEBEC
MALADIES NERVEUSES
Consultations 2 h., à 4 h. 30 p.m.
Bureau: 2-5598. Rés.: 2-5027

Dr ONIL HEBERT
Spécialité: Redressement des dents.
Diplôme de l'Université Columbia, N.Y.
Professeur à l'Université de Montréal.
Bureau: 9 h. à 5 h. le mardi
18, Carré d'Youville. Tél.: 2-6951

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.
Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

FLORIDE
VACANCES DE REVE
$197.
DEPART DE QUEBEC
Durée 17 jours dont 6 à Miami
Départ 26 février. Retour 16 mars
Transports — Hôtels et Taxes

Itinéraire
1e Jour: Québec-Montréal
2e " Montreal-Albany
3e " Albany-Philadelphie
4e " Philadelphie-Richmond
5e " Richmond-Columbia
6e " Columbia-St-Augustine
7e " St-Augustine-Miami
8e " Miami
9e " Miami
10e " Miami
11e " Miami
12e " Miami-St-Augustine
13e " St-Augustine-Columbia
14e " Columbia-Durham
15e " Durham-Washington
16e " Washington-New-York
17e " New-York-Montreal
18e " Montréal-Quebec

TERMINUS OLD HOMESTEAD
TouriStaide Inc. Bureau
18 STE-ANNE TEL.: 5-5706
Bureau ouvert le soir jusqu'à 10 h.

LA FAIBLESSE se reflète dans votre figure . . .

Mais oui! madame. La faiblesse c'est la pauvreté du sang, c'est aussi la pâleur, l'apparition de rides et d'une vieillesse prématurée.

Votre figure porte-t-elle les traces de votre débilité? Prenez sans hésiter les bonnes PILULES ROUGES, le sang riche et pur qu'elles vous donneront tonifiera non seulement tout votre organisme, mais il en accentuera vos charmes; vous aurez le teint clair, vous vous sentirez jeune et vous paraîtrez jeune.

Depuis près d'un demi-siècle les bonnes PILULES ROUGES ont fait du bien à des milliers et des milliers de femmes dans les cas de: faiblesse, pâleur, fatigue, manque d'appétit, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Les bonnes PILULES ROUGES sont le tonique idéal, spécialement fait pour la femme. Un traitement de quelques boites vous convaincra de leur réelle valeur; n'hésitez donc pas à le commencer dès aujourd'hui?

Par la poste: 50c la boite ou 3, pour $1.35

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Americaine, Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

Votre patron, Madame par Anne Adams

No 4955

Parce que le jersey se lave comme un charme et parce que le repassage en est très facile, vous aimerez cette délicieuse petite robe fabriquée de ce tissu. Si vous êtes habile, vous pouvez très bien broder votre monogramme sur le corsage.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Grandeur 16 ans requiert 1 5-8 verge d'un matériel de 52 pouces et 3-8 de tissu contrastant.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

4955 SIZES 12—20

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.
N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

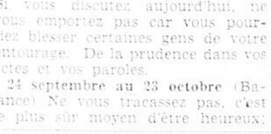

ÊTES-VOUS MALADE?

SOIGNEZ-VOUS AVEC DES REMEDES NATURELS!

Les Remèdes de l'Abbé Warré sont au nombre de 10

No 1—Douleurs de Rhumatisme, Goutte, Sciatique
No 2—Nervosité et certaines maladies des nerfs
No 3—Dyspepsie, Mauvaise digestion
No 4—Anémie, Vivifiant, Amers et Apperitifs
No 5—Certaines maladies des Reins et des Voies Urinaires
No 6—Toux, Rhumes, Bronchites, certains Etats Asthmatiques
No 7—Cordial Anodin
No 8—Eczema, Boutons, Clous, Affections de la Peau
No 9—Enterite, Constipation, Troubles du Foie et des Intestins
No 10—Retour d'âge, Congestion

$1.50 la boite, dans toutes les pharmacies

DEMANDEZ LE LIVRE "LA SANTE PAR LES PLANTES" — 25c

LES REMEDES DE

L'ABBÉ WARRÉ

"LA NATURE EST UNE GRANDE GUERISSEUSE"

CASE POSTALE 65 — STATION "U" — MONTREAL

Voyagez par AVION

CONSERVEZ CETTE LISTE

Chicoutimi	$ 9.99	$ 16.55
New-York	34.05	66.05
Montreal	10.35	18.65
Toronto	35.55	63.70
Chicago	67.30	121.10
Bermudes	114.55	210.95
Londres	322.35	586.25
Paris	350.55	631.00
Rome	423.00	761.40
Berlin	394.80	710.65
Vienne	414.95	746.90

(Taxes incluses)

BILLETS VENDUS PAR
TOURISTAIDE INC.
Terminus Old Homestead
18, Ste-Anne Québec Tél.: 5-5706

LA GRANDE VENTE-ANNIVERSAIRE

se poursuit avec un grand succès!

Etes-vous venus profiter des grands rabais offerts depuis samedi dernier? Nos prix ont été réduits de façon radicale: ces réductions comportent jusqu'à du 50% dans certains cas. Entrez en passant vous rendre compte par vous-même des réelles économies qui vous attendent.

BAIN PLIANT pour enfants..... 4.50
BANC chambre à coucher avec dossier.... 7.95
CENDRIER sur pied 2.99
PORTE JARDINIERE en bois ..... .79
MIROIR VENITIEN 12" x 16"..... 1.95
TABLE A CARTES 1.59

DES CENTAINES SONT VENUS PROFITER DE CES AUBAINES! ET VOUS?

AU MEUBLE MODERNE ENR
188-190, ST-JEAN TEL. 2-5616

L'auteur de la "Voix dans les Chênes"

Ernest Pallascio-Morin a écrit cette délicieuse comédie que les Vagabonds du Théâtre présenteront les 11-12 et 13 courant au Palais-Montcalm au profit de l'Oeuvre des Sourds-Muets.

Théâtre et Cinéma: Ceci tuera-t-il cela?

Un article inédit de
Edouard HELSEY

La Société des Auteurs Dramatiques qui, depuis un siècle, régit pratiquement le théâtre en France s'apprête à rendre publique une initiative où il convient de reconnaître un signe des temps. Elle veut instituer un concours. De jeunes acteurs passeront audition. Les meilleurs d'entre eux seront retenus et se verront offrir l'assurance d'être employés pendant un an dans des conditions favorables. On leur procurera de quoi vivre et l'occasion d'affirmer leur talent. Mais à une condition. Il leur faudra prendre l'engagement de se vouer exclusivement au théâtre pendant tout le temps où la société se chargera d'eux, c'est-à-dire de se garder purs de tout contact avec le monde du cinéma.

Même si les promoteurs d'une pareille entreprise devaient finalement renoncer à la mettre en application, le seul fait qu'on y ait sérieusement songé souligne le péril chaque jour plus grand où se trouve la scène de succomber à la concurrence de l'écran. D'autres symptômes confirment d'ailleurs ces appréhensions.

Tous les ans, au mois d'octobre, environ six cents jeunes gens des deux sexes brigualent l'honneur d'être admis au Conservatoire National d'Art Dramatique. Cette fois, moins de quatre cents candidats se seront présentés. Il n'est pas impossible que les nouveaux règlements de la célèbre école, règlements d'une sévérité presque monastique, aient contribué à cette désaffection; mais beaucoup de ceux qui n'eussent aspiré naguère qu'à la gloire des planches ne tournent plus désormais les yeux que vers les studios. Et ceux qui bifurquent ainsi, au seuil même de la carrière sont, en général, parait-il, ceux qui sembleraient les mieux doués.

Les examinateurs sont unanimes à déplorer le nombre réduit de garçons et de filles vraiment pourvus d'un beau physique, parmi les pâles néophytes qui viennent de défiler devant eux.

On va créer une classe spéciale de tragédie, qui sera sans doute confiée à l'excellent Yonnel, mais, pour interpréter valablement les héros tragiques, certaines qualités sont indispensables. Il y faut de la stature et, à défaut d'une réelle noblesse de visage, des traits à peu près harmonieux. Or, on en est à se demander si l'on va pouvoir recruter l'effectif normal d'une classe, une dizaine d'élèves environ, en tenant compte de ces exigences élémentaires. Dès qu'un jeune homme, par la taille, la démarche, la physionomie, peut incarner un Rodrigue vraisemblable, ou même un Alceste, dès qu'une jeune fille, par son aspect, correspond, ne fût-ce qu'à peu près, à l'idée qu'on peut se faire de Chimène ou de Bérénice, ils ne songent plus qu'à paraître en gros plan sur la toile blanche. Et comme les producteurs de cinéma, toujours en quête de nouveaux venus, prospectent avec vigilance le petit monde des cours préparatoires où se hasardent d'abord ces adolescents, un premier tri s'opère vite. La clientèle ordinaire qui, jadis, assiégeait le Conservatoire, est écrémée. Il ne reste guère au vieil art dramatique que du second choix ou du tout venant.

Il en va de même pour les auteurs. Il y a une telle disproportion entre les profits matériels ou moraux, d'une brillante réussite au théâtre et au cinéma qu'on ne peut reprocher aux dramaturges et aux artistes une préférence trop naturelle. Le plus souvent, les professionnels ne se rabattent sur le théâtre que comme sur un pis-aller, tant qu'ils ne sont pas parvenus à s'introduire dans le cinéma. Si l'on fait jouer une pièce, ou si l'on crée un rôle, c'est avec l'espoir qu'un succès servira de tremplin et que l'on passera bientôt de la comédie au film. Depuis des années, les exemples fameux se sont multipliés. La carrière d'un Marcel Pagnol n'est pas le seul modèle de ce genre d'évolution.

Quand ils atteignent à la grande célébrité, les interprètes cultivent volontiers les deux genres. Louis Jouvet, Pierre Fresnay, Jean-Louis Barrault, Edwige Feuillère ou Marie Casarès ne renonceraient pas volontiers à paraître sur la scène "en chair et en os". Mais quel que soit l'attrait des pièces pour lesquelles on les sollicite, le cinéma, maître exigeant, n'en est pas moins le premier servi. Quand une réforme ministérielle a prétendu mettre la Comédie-Française à l'abri de ce droit de priorité, la Maison de Molière a tremblé sur ses bases. Peu s'en fallut qu'elle ne s'écroulât.

Cette pénurie d'acteurs et, dans une moindre mesure, cette pénurie d'auteurs, annoncent-elles le déclin prochain d'un art qui tint, pendant des siècles, dans le monde civilisé, et plus particulièrement en France, une place prépondérante? Le cinéma tuera-t-il le Théâtre, comme la dentelle mécanique a tué la dentelle à la main, ou comme l'avion est en train de tuer le paquebot? On conserve le droit d'en douter. Il s'agit, en effet, de choses fort différentes et l'un ne saurait vraiment remplacer l'autre.

Les plus belles réalisations de l'écran nous transportent dans un domaine qui demeurera toujours interdit au drame et à la comédie. La comédie et le drame, en revanche, nous apportent quelque chose que ne peut nous donner le cinéma. Dès que le théâtre s'efforce d'imiter le cinéma, il déraille et nous avons bien souvent, depuis quelques saisons, assisté à des catastrophes de cette nature. Dès que le cinéma prétend se hisser sur le théâtre, il se dénature et s'appauvrit.

Ces deux catégories de spectacle obéissent à des lois presque contradictoires et nous offrent des plaisirs qui ne se ressemblent pas. Même en couleurs, même, peut-être, demain, en relief, les images muettes ou parlantes captées par la caméra nous sont transmises par le moyen d'une matière inerte, jamais un contact intime ne peut s'établir entre le public et l'écran, tandis qu'il se produit un échange magnétique entre la salle et les acteurs. Chaque fois qu'il m'a été donné de voir un film de grande classe, mon impression a été celle non pas d'être pour ainsi dire physiquement entraîné dans une action, comme lorsque j'écoute Shakespeare ou Molière, mais de lire un livre passionnant. Au théâtre, par la magie d'un jeu vivant, je fais bientôt corps avec mes voisins. Au cinéma, je reste seul, en tête-à-tête avec l'oeuvre qu'on me présente. Les possibilités du cinéma sont illimitées. Lui seul a le pouvoir de m'imposer un rêve. Mais il serait bien cruel de penser qu'il menace de tuer le théâtre, qui, seul, atteint ma chair à travers mon esprit. Souhaitons qu'ils s'affranchissent totalement l'un de l'autre, qu'ils suivent franchement leur destinée -qui est de se tourner le dos.

Au Capitol
Dès lundi

Bette Davis, vedette de "Femme aimée est toujours jolie" dont les représentations commenceront lundi avec "Les Soeurs Bronte" (Devotion).

A L'AMERICAN CLUB

André Rancourt le populaire chanteur de la radio et sur disques que l'on pourra voir et entendre ce soir. Ce populaire artiste termine un engagement du Normandie Roof à l'Hôtel Mont Royal à Montreal.

Au Rialto

Esther Williams vedette du grand film musical MGM en technicolor "Fiesta", qui sera à l'affiche de ce théâtre jusqu'à mardi soir en programme double.

Au Français

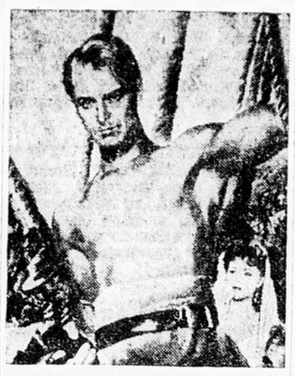

Alan Ladd dans une scène du merveilleux film de la mer "Two years before the Mast", à l'affiche jusqu'à lundi soir.

Ce qu'en pense Victor Mature

Hollywood (P.A.) — "Dans la vaste bouilloire de Hollywood, les vedettes se débattent pour ne pas tomber au fond", voici ce que déclarait récemment Vic Mature, en parlant de la crise longue et profonde qui affecte en ce moment Hollywood et toute l'industrie du film américain. "C'est un cycle qui se renouvelle", dit-il. "Il y a dix ans, un groupe de vedettes menait cette ville, et ce n'était pas une mince affaire de briser ce bloc solide. La guerre survint et le disloqua en obligeant plusieurs des puissants à entrer dans la vie militaire, et en forçant par le fait même les compagnies à produire beaucoup de films et à engager plus de nouveaux acteurs. Un homme comme Gregory Peck n'aurait jamais eu de chance de se faire connaître avant la guerre," poursuivit Vic. "Hollywood est en train de retourner à l'oligarchie d'avant-guerre." Même aux studios Fox, bien des acteurs ont été limogés, mais Mature est en sécurité, avec un contrat de 5 ans dans sa poche. Ses années de service dans les Coast Guards semblent lui avoir mis du poids dans la tête, et c'est un homme mûr et assagi qui est revenu à l'écran. Son travail dans "My Darling Clementine" lui a valu les compliments du directeur John Ford. S'il continue dans cette voie, il n'a pas à s'inquiéter!

Avantageux règlement

Hollywood (AFP) — Les tribunaux américains ont prononcé aujourd'hui le divorce de l'actrice française Annabella et de son mari, l'acteur américain Tyrone Power. Le décret a été rendu en faveur d'Annabella pour raisons "d'incompatibilité d'humeur" et un généreux règlement financier lui a été accordé par le juge. C'est ainsi que Tyrone Power, qui n'assistait pas aux débats, devra payer à Annabella une annuité de 50.000 dollars s'il gagne moins de 310.000 dollars par an, et 17 pour cent de la tranche supérieure à cette somme en cas de gains excédant celle-ci. En outre, l'actrice reçoit la maison de Brentwood, une assurance de 67.000 dollars et une mensualité de 291 dollars pour l'entretien de son enfant d'un précédent mariage.

Amusante comédie au Paris

François Périer et Juliette Faber dans une scène de la spirituelle comédie "Mariage d'amour", présentement à l'affiche de ce théâtre.

Film anonyme sur la Passion

L'Office Familial de Documentation Artistique qui permit la réalisation de Monsieur Vincent, patronne actuellement une grande production cinematographique intitulée La Divine Tragédie. Ce film sur la Passion du Christ, qui voudrait être à la fois la plus humble et la plus déchirante page de la Bible cinématographique de l'avenir, sera construit à l'instar des cathédrales, sans le nom d'auteur, directeur ou vedette. Il devra demeurer anonyme. Il sera comme le fruit précieux d'une collectivité d'artistes pieux et enthousiastes, afin que les peuples du monde entier puissent à nouveau, s'abreuver à ses paroles de source et à ses images de lumière. Le scénario et le découpage technique sont l'oeuvre d'un des maîtres les plus prestigieux du cinéma mondial.

Dans nos Théâtres

MANIFESTATIONS EN L'HONNEUR DE GILLES BRETON

Notre jeune concitoyen, Gilles Breton, quittera le Canada dans quelques mois et ira vivre quelques années en Californie. Il s'y rend à la requête expresse du maître Robert Schmitz.

Avant son départ, un groupe de nos concitoyens a formé le projet d'aider ce jeune artiste et depuis deux mois déjà ceux-ci travaillent à la réalisation de cette entreprise. Parmi eux l'on voit les noms suivants: Les honorables Gérald Martineau, Wilfrid Hamel, MM. les Juges Jos. Bilodeau et Thomas Tremblay, Messieurs Francis Boudreau, G. Jules Bussières, A. Bélanger, Notaire Raymond Cossette, Georges Delisle, J. Pierre Demers, Raoul Garneau, Docteur Alphonse Giguère, Paul-Eugène Jobin, Ls Georges Julien, H. Conrad Lebrun, Docteur Alphonse L'Esperance, François Marquis, Paul Roy, C.R., et B. Tousignant.

Le Comité des Dames sera composé de Mesdames Joseph Bilodeau, Raymond Cossette, Ls-Emile Fortier, Paul-Eugène Jobin, Gerald Martineau, Mademoiselle Violet McKenna, Mesdames Mark Drouin, Emile Morin, Willie Morin, J.-Emile Prévost, Harry Quart et Thomas Tremblay.

Ces Comités ont adressé récemment plus de quatre mille lettres demandant des souscriptions en faveur du jeune Breton. Des démarches personnelles seront faites également durant tout le mois de février. Ces Comités ont de plus organisé deux grands Concerts-galas qui auront lieu les 7 et 8 mars prochain. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Sir Eugène Fiset et Lady Fiset, l'Honorable Premier Ministre et Son Honneur le Maire de Québec, ont accordé sans réserve leur appui et leur encouragement pour les différentes manifestations qui auront lieu d'ici le 8 mars prochain. —

PALAIS MONTCALM — "LA VOIX DANS LES CHENES"

Les Vagabonds du théâtre joueront au Palais-Montcalm, les 11, 12 et 13 courant, en soirées, la délicieuse pièce en trois actes d'Ernest Pallascio-Morin: "La Voix dans les Chênes". Cette manifestation artistique est au profit de l'Oeuvre d'Assistance aux Sourds-Muets, Inc. "La Voix dans les Chênes" est une oeuvre de fort belle inspiration qui fait grand honneur à son auteur. C'est un hommage aux admirables vertus ancestrales en même temps qu'une saisissante image de la vocation religieuse. Le public goûtera sûrement cette oeuvre dont toutes les nuances seront parfaitement mises en relief par "Les Vagabonds du théâtre", un groupement artistique dont la réputation n'est plus à faire chez nous. Et en se procurant une très aimable récréation, on apportera son encouragement à une oeuvre digne de tous les éloges. L'Oeuvre d'Assistance aux Sourds-Muets entoure de ses sollicitudes les 240 sourds-muets de la vieille capitale. Elle a besoin du concours de la population pour atteindre ses fins. L'Oeuvre projette de doter les sourds-muets d'un centre éducatif et religieux qui deviendrait aussi un foyer où les sourds-muets pourraient se grouper et se récréer ensemble. L'immeuble comprendrait une chapelle où les sourds-muets auraient leurs offices religieux particuliers. Un prédicateur qui pourrait leur donner l'instruction dominicale qui leur manque jusqu'ici. Ce centre serait également pourvu d'une salle de lecture et d'une salle de réunions. On y organiserait aussi l'enseignement des arts et métiers pour les sourds-muets. Ces déshérités, on le sait, n'ont encore aucun secours officiel comme les aveugles ou d'autres catégories d'infortunés. Il faut les aider à se réhabiliter et leur permettre d'apporter leur concours à l'économie nationale. La plupart sont ingénieux et pleins de ressources. Ils sont aptes à apprendre à jouer un rôle utile dans la société. Leur refuserons-nous l'aide qu'ils sollicitent de nous! Les recettes des représentations des 11, 12 et 13 courant seront entièrement versées au fonds de l'Oeuvre d'Assistance en vue de la construction du centre des sourds-muets aussitôt que les circonstances le permettront. Mais ce n'est pas une aumône que verseront les spectateurs aux représentations des Vagabonds du Théâtre. Ils recevront largement en retour de leur prix d'entrée. La Voix dans les Chênes leur procurera des moments fort aimables. M. Ernest Pallascio-Morin, l'auteur, sera personnellement présent à la représentation de mercredi prochain, le 11. Vu l'affluence attendue pour chacune des trois soirées, qui commencera à 8 heures 30, on ferait bien de retenir ses billets dès maintenant, au contrôle du Palais Montcalm.

BIENVILLE
PIERRE BLANCHAR dans Le BOSSU
Nouvelle version du célèbre roman de Paul Féval, "Le Bossu de Lagardère".
2e vue: Un beau musical
JEAN PORTER, dans
"LITTLE MISS BROADWAY"

VICTORIA
Aujourd'hui 1 h. cont.
Mat. 30c — Soir 49c
taxe incluse
Autre attraction
"WILD BEAUTY"
Lois Collier
Don Porter
ACTION PRENANTE!
... Hommes Prisonniers qui de leurs ongles se frayent un chemin vers la liberté!
Divertissement pour adultes
BRUTE FORCE
AMOUR des femmes ... brûlant dans le coeur d'hommes derrière les barreaux!
Avec les hommes de l'intérieur et comme les femmes de l'extérieur!
BURT LANCASTER — HUME CRONYN — CHARLES BICKFORD

Aujourd'hui jusqu'à jeudi
COLUMBIA PICTURES presents
Lucille BALL — Franchot TONE
Her Husband's Affairs
EDWARD EVERETT HORTON
MIKHAIL RASUMNY - GENE LOCKHART
Autre film: "BLIND SPOT" avec CHESTER MORRIS
EMPIRE

IMPÉRIAL
EN FRANÇAIS:
Un drame d'une intensité remarquable!
"L'ASSURANCE SUR LA MORT"
(version du film)
"DOUBLE INDEMNITY"
avec
BARBARA STANWYCK, FERD MacMURRAY, EDWARD G. ROBINSON
"VACATION IN RENO"
avec
JACK HALEY

DANSE CE SOIR
AMERICAN CLUB CHAMPIGNY
GUY BOUCHER ET SES DOUZE MUSICIENS
Artiste invité
★ ANDRÉ RANCOURT ★
ARTHUR BOUDREAU, maître de cérémonie
PRIX DE PRESENCE — 3 ACTES DE VAUDEVILLE
DIMANCHE — danse sur écran, programme spécial présenté par le cinéma Hamel. Entrée gratis
De mardi à vendredi: JEAN MARTIN et ses Hawaiiens
POUR RESERVATIONS (couple seulement) TEL.: 4-8620

THEATRE CANADA
LÉVIS
AUJOURD'HUI A LUNDI

CARY GRANT — JEAN ARTHUR
dans
"SEULS LES ANGES ONT DES AILES"
(version du film américain "Only Angels have wings")
3ème attraction
Un bon film d'action
"KING OF WILD HORSES"
avec
BUTCH JENKINS

Horse Shoe Club
Notre-Dame-des-Laurentides
présente
CE SOIR
GEORGES AMYOT
et son orchestre
SPECTACLE DE VAUDEVILLE
donné par des artistes réputés
LEON LACHANCE
maître de cérémonie
Pour réservation appeler: 4-6322 ou directement au Horse Shoe Club
Tél.: 605 à 12
ROUTE BIEN ENTRETENUE A L'ANNEE
OUVERT TOUS LES SOIRS, SAUF LE DIMANCHE

Salle de L'Institut Canadien
L'éminent pianiste français
LOYONNET
présente le CYCLE BEETHOVEN
9 Sonates jouées et commentées
"Evénement musical unique"
Les 9 - 12 - 16 février
Billets maintenant en vente à l'Institut Canadien
Une séance $1.65 par personne — Les 3 séances $4.05 par personne (Taxes incluses)

★ CARTIER 4 JOURS commençant AUJOURD'HUI

Le Succès phénoménal M-G-M en TECHNICOLOR
Emmenez avec vous la personne que vous chérissez le plus pour voir "The Yearling"; c'est une expérience que vous voudrez partager avec quelqu'un qui comprend réellement!
"The Yearling"
starring
GREGORY PECK
JANE WYMAN
Avec CLAUDE JARMAN Jr. dans le rôle de "JODY"
AU MEME PROGRAMME
JEAN ROGERS et RICHARD TRAVIS dans "BACKLASH"

★ CLASSIC ★
A L'AFFICHE
DRAMATIQUE QUESTION
Au nom de la patrie un père a-t-il le droit d'exposer la vie des siens?
Le Père Tranquille
avec NOËL NOËL
NADINE ALARI - JEAN VARAS
L'HOMME QUI A ROULÉ LA GESTAPO
En programme double avec
FERNANDEL
dans
"LE CLUB DES SOUPIRANTS"
avec
Louise Carletti — Annie France

"The Yearling" (technicolor) au Cartier

Gregory Peck et Jane Wyman incarnent les roles de Penny et Ma Baxter dans le grand film Metro-Goldwyn-Mayer en Technicolor "The Yearling" que la direction du quartier met à l'affiche jusqu'à mardi soir. "The Yearling" mérite de ne pas être manqué et d'être vu du commencement à la fin.

"Paris 1900", documentaire de qualité

Ce n'est pas une oeuvre originale; c'est une oeuvre faite avec celle des autres, et ce qu'on appelle, en termes de métier, un film de montage. Mais c'est le fait cinématographique le plus important de l'année 1947, et c'est un film que nous dirons générateur, le premier de son espèce, et qui crée et impose un genre nouveau, et qui suscitera certainement cent oeuvres inspirées de lui.

Une jeune femme, Nicole Vedrès, eut un jour, une idée de chronique cinématographique, qui était de ressusciter visuellement l'époque 1900, c'est-à-dire une idée analogue à celle qui inspira naguère un livre à Paul Morand. Il s'agissait de rassembler des documents épars dans les films de l'époque et particulièrement dans les actualités. Elle se mit au travail dans l'esprit du collectionneur passionné, habité par son obsession. Elle réunit assez vite plus de documents qu'elle ne l'avait espéré. Le film qui devait être un court métrage, d'environ 300 mètres, se développa au point d'atteindre l'ampleur d'un film de 2,000 mètres, susceptible de concurrencer commercialement les oeuvres dramatiques.

Que le document soit de premier ordre, chaque spectateur français en peut juger, et d'innombrables spectateurs étrangers qui ne sont pas de la génération montante peuvent aussi en apporter l'irrécusable témoignage. Le Président Fallières, le Président Loubet, et le Président Poincaré, les bains de mer et la création de Deauville, Colette et Polaire, ainsi que Willy, leur commun "manager", le jeune homme André Gide et le jeune homme Paul Valéry et Cécile Sorel dans la fleur de l'âge, et Maurice Chevalier imitant Mayol sous le regard attendri de Mistinguett, et Marcel Proust et Apollinaire, et la politique: Deroulède et Barrès, Jaurès et Briand, Léon Blum, Charles Maurras, Marcel Cachin, ainsi que Krupp et Carnegie, et les artistes et les sportifs et les savants et les industriels, Rodin et Renoir, Carpentier et Bleriot, Michelin et Camille Flammarion, ce n'est là qu'une partie de la matière du film. Mais ce n'est pas tant par la quantité qu'il se recommande.

On pourrait en effet concevoir un documentaire de cet ordre, qui n'eut fait que rassembler des événements et des personnages, qui n'eut fait que ressusciter le visage d'une époque encore proche, mais oubliée déjà. Mais "Paris 1900" est autre chose et infiniment plus: c'est une oeuvre et capitale et génératrice d'une autre matière de l'histoire du cinéma. Car de morceaux épars et disparates, les auteurs ont fait une chronique qui a l'ampleur et le style, ce qu'on nomme "architecturalement" le continuité et l'intérêt progressif d'une histoire bien construite. C'est un miracle de montage, habilité du montage, la musique excellente de Guy-Bernard, le commentaire élégant et toujours heureux de Nicole Vedrès elle-même. Aucun service rendu parfaitement au cinéma-découverte n'est plus méritoire. Celle-ci ne pouvait qu'être manifeste. Par premier lieu bien entendu, parce qu'il était impossible, autrement, de réaliser un tel film sans une technique photographique d'une haute qualité. Ce serait trop grave cette qualité est pour beaucoup dans le charme du film. Mais à condition que l'laboratoire tout qui a été mis au service de matériel retrouvé des réalisateurs d'hier, ait soigné ces vieilles photographies, de ces vieux extraits de films. Enfin, et c'est le plus important, comment fallait-il employer ces morceaux choisis? Souvent pour leur valeur documentaire que pour leur valeur d'image. En respectant la chronologie, les auteurs ont adopté une solution franche, et, généralement, la meilleure: je veux dire qu'ils ont suivi cette chronologie au montage par associations d'idées et d'images. Il faut les féliciter d'avoir ainsi opté, comme d'avoir réussi à montage avec autant de bonheur. Mais il demeure qu'il est troublant pour le spectateur de ne jamais savoir avec précision en quelle année se déroulent les événements dont il est le témoin d'histoire, ni en quelle année ont été photographiés tant de personnages célèbres, pour ne rien dire des décalages chronologiques constants de cette chronique qui s'appelle "Paris 1900", mais couvre vingt années.

L'apparition de ce film, tel qu'il est, me paraît être aussi importante dans le domaine du cinéma que l'apparition de Marcel Proust dans celui des lettres.

Jean Queval (S.I.P.)

Claire Maffei, vedette nouvelle de Paris

Cannes a revelé une nouvelle grande vedette, en la personne de Claire Maffei, l'Antoinette du film de Jacques Becker. Heureuse du succès de son metteur en scène, emue, aussi, par son propre triomphe, Claire Maffei, encore inconnue du public, a conservé toute sa simplicité et toute sa gentillesse.

Claire Maffei est Lyonnaise. Elle habite toujours sa maison natale. C'est une demeure tout ensoleillée, à la façade recouverte de panneaux publicitaires et dont l'entrée est encadrée par les affiches d'un petit cinema populaire; mais, dès quon en franchit le seuil, on est emerveillé par le pittoresque de cet escalier voûté, à la rampe en fer forgé, aux arcs de style italien et où règne une douce fraîcheur. Claire Maffei a fêté son triomphe en famille. Avec sa grand'maman et sa mère, elle lit chaque matin les articles des journaux et ceux publiés par la presse locale ne sont pas ceux qui l'intéressent le moins.

Claire Maffei est fiancée à Claude Vermorel.

"Dès mon plus jeune âge, raconte-t-elle, j'ai aimé le théâtre. Je jouais souvent avec mes petits camarades, en famille. Et, comme j'avais quitté Lyon, à l'âge de six ans, pour aller habiter Paris, je pus, par la suite, m'inscrire au cours d'André Brunot et préparer le Conservatoire. Après quoi, je demeurai un an au théâtre de l'Odéon, puis je joual "Le Carosse du Saint-Sacrement", avec Aimé Clariond. Mais le cinéma me tentait. Je décidai d'en faire. Je me présentai chez les producteurs, je sollicitai les régisseurs. Un jour, enfin, alors que je commençais à desespérer, je reçus une convocation pour le studio Photosonor. C'était pour "Les Ailes Blanches", un film de Robert Péguy, avec Gaby Morlay. On me fit jouer une religieuse et j'avais une phrase à dire: "Oui, Madame la Supérieure!" Ce furent là mes débuts au cinéma. Puis un petit rôle dans "L'Insaisissable Frederic", avec Richard Pottier.

Un jour j'appris que Jacques Becker, preparant "Antoine et Antoinette," cherchait une debutante. Je me presentai rue François-1er. J'ignorais que c'était pour le principal rôle. Nous étions plus de mille. Trois cents furent retenues. J'étais parmi elles. Il y eut soixante premiers essais, puis vingt candidates demeurèrent en compétition. J'étais parmi elles. A ma surprise, à ma grande joie aussi, je fus élue. J'ai donc tourné "Antoine et Antoinette" avec Jacques Becker. Pouvais-je espérer mieux? C'est si beau, que je me demande si tout ce que je viens de vivre n'est pas un rêve merveilleux."

Changement de métier

Londres (AFP) M. Duff Cooper, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne en France, aurait l'intention de resider en permanence à Paris où il prendrait la direction générale d'une nouvelle société cinématographique destinée à la production de films en France, annonce le journal "Daily Mail." Cette société aurait l'appui du producteur britannique Sir Alexander Korda.

Soirée des Jours-Gras

Mme Roméo Savard, présidente de l'Association des Dames Libérales du Québec, Inc. Soirée à 503 St-Vallier, SALLE LAPRISE, samedi soir, le 7 FEVRIER. Orchestre et goûter.

Captivant film au Classic

Fernandel et Louise Carletti dans l'amusante comédie "Le Club des Soupirants", presentement à l'affiche de ce théâtre.

Au Bienville

Scène dramatique de la magistrale production "Le Bossu", avec Pierre Blanchard et Yvonne Gaudeau que ce théâtre présente pour trois jours seulement, commençant ce soir.

CINEMA de LEVIS
Aujourd'hui à mardi
LE MORT NE REÇOIT PLUS
avec
MAUREEN O'HARA · DICK HAYMES · HARRY JAMES
DO YOU LOVE ME
in Technicolor
20¢

"Her Husband's Affairs" maintenant à l'Empire

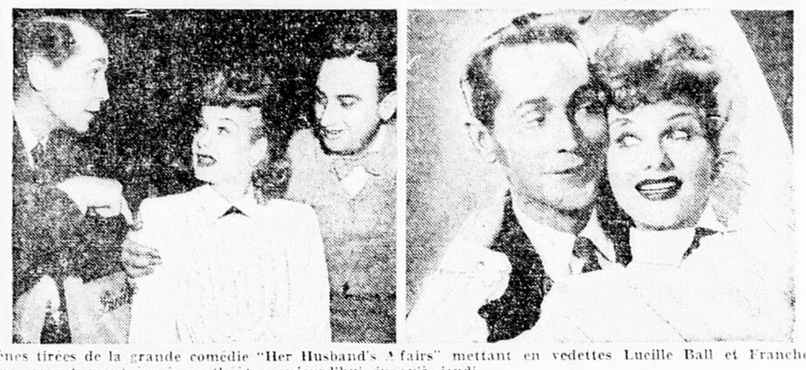

Scènes tirées de la grande comédie "Her Husband's Affairs" mettant en vedettes Lucille Ball et Franchot Tone, seront montrées à ce théâtre aujourd'hui jusqu'à jeudi.

Le vrai et le faux à Hollywood

Hollywood, (PA) Hé Ameche! as-tu inventé quelque chose de neuf récemment?" Il y a des années de ce pauvre Don entend des questions semblables . . . Il est censé posséder la bosse de l'invention, ce qui lui vaut d'être taquiné sans fin par les comédiens de la radio; à lui seul, Fred Allen l'a agacé de la sorte pendant 17 programmes consécutifs.

"Toute cette propagande indue n'a pas fait tort à ma carrière, mais je me demande comment une publicité du genre peut durer aussi longtemps sans perdre de sa saveur . . . car je n'ai joué à l'écran qu'un seul rôle d'inventeur, celui de Alexander Graham Bell", déclare l'acteur.

Toute cette histoire rappelle à notre souvenir d'autres idées fausses et quelques malentendus qui existent couramment au sujet de Hollywood. Nous allons donc essayer de rectifier ces erreurs le mieux possible.

Imagination: Au début de chaque scène une voix crie: "Lumieres! Camera! Action!"

Realité: Le signal spécial pour les lumieres est le suivant: "Allumez l'arc électrique" ou "Allumez!" tout bonnement. Ensuite l'ordre: "On tourne" pour commencer les opérations photographiques, puis "Vitesse" lorsque la vitesse requise de l'appareil est obtenue et enfin "action".

Imagination: Que Monty Wolley est natif d'Angleterre, Adolphe Menjou, de France et Roy Rogers, des Plaines de l'Ouest.

Realité: — Monty Wolley est né à New-York meme, Menjou à Pittsburgh, en Pennsylvanie, Rogers à Cincinnati, dans l'Ohio.

Imagination: — Que Sam Goldwyn appartient à la Metro-Goldwyn-Mayer du fait que son nom y est mentionné.

Réalité: — Goldwyn a quitté MGM, en 1924, et est depuis un producteur indépendant.

Imagination: — Que toutes les vedettes de cinéma sont tres riches.

Réalité: — De nombreuses étoiles d'avant-guerre sont en effet pour la plupart, fabuleusement riches, mais les autres ne sont pas mieux que le commun des mortels..... N'oubliez pas les fameux impôts sur le revenu qui dévorent vite un salaire, puis les dépenses formidables et enfin, les contrats severes signés par ces acteurs alors qu'ils etaient encore inconnus.

Imagination: — Que tous les studios sont situés à Hollywood.

Realité: — Quelques-uns le sont, mais la majorité sont situés dans Westwood, Burbank, Culver City, Universal City et Studio City.

Imagination: — Que les boulevards Hollywood et Vine sont les endroits ou on peut voir les acteurs si on a la patience de les attendre...

Realité: — Vous pouvez arpenter ces endroits toute une journee et ne jamais voir un visage célebre ou même un fantinet connu! Le meilleur poste d'observation, est de Beverly Drive à Beverly Hills, dans la banlieue de Hollywood.

Oh! vous connaissez déjà tous ces faits? Alors si vous êtes si malin, qui est le maire de Hollywood???

—Vous donnez votre langue au chat? Il n'y en a pas... Hollywood appartient à Los Angeles, dont il n'est qu'une section!!

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Representation continue de 1.30 à 11 hrs. Sujets courts à 1.30, 3.30, 6.15, 8.40 hrs. "Desire Me" 101 min.: à 2.20, 4.40, 7.05, 9.30 hrs.

CASSIA : — Sujets courts et Actualités 12.30hrs. Le Club des Soupirants, 101 4.55, 8.00hrs. Le Tigre Tranquille, 2.25, 6.35, 9.50hrs. Continuel tous les jours de 12.30 à 11.00hrs.

CAMBRAI : — Robert... 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.25hrs. Continuel tous les jours.

CARTIER : — Back Lash, 1.00, 4.30, 8.00 hrs. The Yearling, 2.05, 5.40, 9.10hrs. Fin: Yearling, 1.50hrs. Prix: 11.20hrs. Continuel tous les jours.

CINEMA DE PARIS : — Actualités français, 12.00, 3.36, 6.11hrs. Amours gitanes, 12.45, 3.51, 6.42, 9.48hrs. Mariage d'amour, 2.14, 5.20, 8.20hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — Nouvelles, 1.05, 3.30, 6.40, 9.00hrs. Bluff Sport, 2.40, 5.30, 8.15hrs. Her Husband's Affairs, 1.15, 4.05, 6.50, 9.10hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.00hrs.

FRANCAIS : — Two Years Before the Mast, 1.00, 7.00hrs. Sujets courts, 2.30, 8.30hrs. Yankee Doodle Dandy, 3.45, 9.45hrs. Dimanche: 1.00, 3.45, 9.45hrs. Dimanche: Yankee Doodle Dandy, 1.00, 3.14, 9.28hrs. Sujets courts, 2.06, 7.20hrs. Two Years Before the Mast, 3.36, 7.50hrs.

IMPERIAL : — Assurance sur la mort... 1.00, 3.30, 6.40, 9.00hrs. Sujets courts, 2.17, 5.17, 8.17hrs. Home, 2.07, 5.07, 8.21hrs. DIMANCHE: Assurance sur la mort... 1.00, 3.30, 6.40, 9.00hrs. Sujets courts, 2.17, 5.17, 8.17hrs. Home, 2.07, 5.07, 8.21hrs. Vacation from Home, 3.27, 6.27, 9.37hrs.

PRINCESSE : — Tarzan and the Huntress, 12.55, 4.02, 6.55, 10.00hrs. Sujets courts, 2.05, 5.05hrs. Welcome Stranger, 2.45, 5.45, 8.50hrs. DIMANCHE : Tarzan and the Huntress, 12.55, 4.02, 6.55, 10.00hrs. Sujets courts, 2.05, 5.05hrs. Welcome Stranger, 2.45, 5.45, 8.50hrs. Welcome Stranger, 2.05, 5.12, 8.19hrs.

RIALTO : — Fiesta, 12.45, 3.45, 6.30, 9.30hrs. Sujets courts, 2.30, 5.15, 8.15hrs. Boston Blackie Rendez-vous, 2.40, 5.25, 8.25hrs. Fin: 11.15hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — Bride Goes, 4.10, 6.50, 9.40hrs. Wild Bill, 2.00, 5.00, 8.00hrs. Sujets courts, 2.30, 5.40, 8.30hrs. Continuel tous les jours de 1.10 à 11.15.

CINEMA DE LEVIS : — Do You Love Me, 7.00, 9.45hrs. Actualités, 8.20hrs. Le mort ne reçoit plus, 8.50hrs. DIMANCHE: à 2.30hrs. Actualités, 3.30hrs. Sujets courts, 3.30hrs. Fin: 11.00hrs.

BIENVILLE : — Little Miss Broadway, 8.45, 9.30hrs. Sujets courts, 7.55hrs. Fin: 8.00hrs. DIMANCHE: à 2.30hrs. Le Bossu, 2.30, 6.30, 9.30hrs.

THEATRE CANADA : — Rose of Cimarron, 8.15, 10.00hrs. Sujets courts, 7.45hrs. Seuls les artistes ont des rôles. 8.00hrs. DIMANCHE: matinée à 2h30.

CHEZ LES EMPLOYES CIVIQUES
Soirée du Mardi Gras
Pour tous les membres actifs et associés
GEO. AMYOT
et son orchestre
Artiste invité
MARIUS DELISLE
Chanteur de genre

CE SOIR
Le Restaurant
CHEZ GERARD SODA FONTAINE
(situé en face de la gare Union)
présente pour le divertissement de sa nombreuse et distinguée clientèle
WILL BRODRIQUE et son orchestre
qui se fera un plaisir d'interpréter vos pièces favorites
Rendez-vous nombreux ce soir et tous les samedis soirs à ce chic restaurant qui est l'orgueil de tout Québec.

GILLES BRETON A LOS ANGELES !
sur demande expresse de son professeur ROBERT SCHMIDT
avant son départ un groupe de citoyens lui organise une campagne de souscription qui se cloturera avec deux
CONCERTS-GALAS
au Palais Montcalm
les 7 et 8 mars prochain
Aidez à un jeune artiste de Québec et assistez à un de ces deux mémorables concerts.
Les souscriptions de $5.00 et plus sont acceptées.
Veuillez les adresser à case postale 41, Hotel-de-ville, Québec. Faire chèques à l'ordre de "CONCERT GILLES BRETON"

664 SUM. 47 - Perm 22
PALAIS-MONTCALM
11, 12, 13 février 1948, à 8.30 hrs
Les Vagabonds du Théâtre
PRESENTENT
La Voix dans les Chênes
3 actes d'Ernest Pallascio-Morin
avec
Albert Brunet — Claude Labbé — Laurette Miller
Marc Emond — René Ouellet — Yolande Roy
Au profit de
L'OEUVRE D'ASSISTANCE AUX SOURDS-MUETS INC.
$1.00 — $1.50 — $2.00 plus taxe provinciale
Billets en vente au Palais-Montcalm

PRINCESSE
UN PROGRAMME DOUBLE EXCEPTIONNEL
C'est un jeune médecin. Il est gai, aime à chanter, déteste la routine. Sa vie est assez compliquée mais . . . l'amour veille.
"WELCOME STRANGER"
avec
BING CROSBY, JOAN CAULFIELD, BARRY FITZGERALD
"TARZAN AND THE HUNTRESS"
avec
JOHNNY WEISSMULLER, BRENDA JOYCE

2 DERNIERS JOURS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Representation continue de 1 h. 30 à 11 h. Desire Me" à 2h30, 4h40, 7h05 9h30
Une femme ne peut avoir deux affaires d'amour dans un papier avec divorce!
Greer Garson
in M-G-M's Bold Romance
"Desire Me"
with
ROBERT MITCHUM
RICHARD HART
Autres attractions: Actualités, Bowling, Tennis, Tricks, Rhythm, "What D'Ya Know", Caricature.
CAPITOL
NOUVEAU PROGRAMME COMMENÇANT LUNDI
REPRESENTATION CONTINUE DE 1 h. 15 à 11 h. 05
2 GRANDES VERSIONS FRANÇAISES "WARNER BROS"
3 fois par jour: à 1 h. 45, 5 h. 10, 9 h. 20
Elle n'eut jamais honte jusqu'à ce qu'elle fit la rencontre de Mr. Skeffington
IDA LUPINO — PAUL HENREID
OLIVIA DE HAVILLAND
"LES SOEURS BRONTE"
Version française de "DEVOTION"
4 fois par jour: à 3 h. et 7 h. 10
BETTE DAVIS
CLAUDE RAINS, WALTER ABEL
"FEMME ADMIRE EST TOUJOURS JOLIE"
MRS. SKEFFINGTON

LA TOUR
CE SOIR A 8 h. 30
10 NUMÉROS DE VAUDEVILLE 10
Chaque numéro en sera à sa première visite à La Tour
10 — Numéros entièrement différents et variés — 10
Artiste invité
ANDRÉ RANCOURT
et ses chansons
Artiste de la scène et de la radio, vient de signer un contrat avec R.C.A. Victor, qui a fait une tournée en Amérique avec Charles Trenet, vient de terminer un engagement au Cabaret "EL MOROCCO". Le populaire chanteur français accepte un engagement au Cabaret "NORMANDIE" - ROOF, Hôtel Mont-Royal.
En plus
★ EVELYN LANG — danseuse acrobatique.
★ CONRAD — imitateur de Al Jolson.
★ RAYMOND PYKE — jongleur comique.
★ HERBERT LOE — le volcan humain.
★ DAVE DOUCET — virtuose de l'harmonica.
★ BETTY DWYER — beauté de l'harmonie.
★ MONARCH — la magie émotionnante.
★ André Rancourt
2—AUTRES NUMEROS—2
Orchestre
★ TEDDY BURNS — Maître de cérémonie
★ LOU GRAVEL — et ses "Swing Masters"
10 numéros présentés pour la première fois à La Tour. Aucune augmentation de prix.
ADMISSION: .50 — .75 — $1.00 taxe incluse
Le spectacle qu'il vous faut voir
RESERVATIONS: tél.: 2-4818

RIALTO
JUSQU'A MARDI SOIR
Le plus imposant spectacle musical en TECHNICOLOR
FIESTA
Gorgeous
ESTHER WILLIAMS
AKIM TAMIROFF · CYD CHARISSE
JOHN CARROLL · MARY ASTOR
Au même programme
"BOSTON BLACKIE RENDEZ-VOUS"

FRANCAIS
VERSION FRANÇAISE
JAMES CAGNEY dans GEO. M. COHAN's YANKEE DOODLE DANDY
WARNER BROS. most distinguished offering with JOAN LESLIE
La plus grande aventure en mer jamais filmée!
"TWO YEARS BEFORE THE MAST"
ALAN LADD · BRIAN DONLEVY
WILLIAM BENDIX · BARRY FITZGERALD
"Double Rhythm", en couleurs

1 heure continue
3e SEMAINE
David O. Selznick Re-Issues
Rebecca
(VERSION FRANÇAISE)
avec
LAURENCE OLIVIER
JOAN FONTAINE
GEORGE SANDERS
JUDITH ANDERSON
Cambrai

CINÉMA de PARIS
A L'AFFICHE
L'ARTISTE AIMÉE DE TOUS
Viviane ROMANCE
dans AMOURS GITANES
ROGER DUCHESNE
Georges FLAMANT - Georges GREY
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
"MARIAGE D'AMOUR"
avec
FRANÇOIS PERIER — JULIETTE FABER

ROTA
BOLA
UN BAZAR
au bénéfice des oeuvres de charité du club Rotary de Québec
PRIX de PRÉSENCE CHAQUE SOIR

MANÈGE MILITAIRE
(Grande-Allee)
CET APRES-MIDI à 2 h.
POUR LES ENFANTS
CE SOIR à 7 h.
attractions spéciales pour la clôture

La MATINEE des enfants à 2 heures
SEANCE de MAGIE par le POFESSEUR ECNAHCAL
BOXE JUVENILE par BUDDY BILL vs KIDD PADDY
Cadeaux appropriés aux enfants

LISTE des KIOSQUES
Epicerie — Fruits — Bas — Hoopla — Couvertures — Poupees — Pouponnière — Aluminium — Soirée-bazar — Electricité — Restaurant — Chocolats — Cigarettes — Jeux-Etoiles — Courses de chevaux — Boules électriques — Superfine, et plusieurs autres.
MAGNIFIQUES PRIX

Ouverture officielle, ce matin du au carré

La fontaine à sodas

du nouveau restaurant
Le Laurentien, carré
d'Youville

a été fournie et installée par

ACME STORE FIXTURE CO.

40 rue Craig ouest,
MONTREAL

Un festival à Grande-Baie

Grande-Baie, 6. (DNC) C'est dimanche, le 8 février, que se tiendra le festival annuel des Etudiants, à Grande-Baie. La journée débutera par la messe, à 8 heures.

Dans l'après-midi, à 2 heures, débuteront les jeux. Au programme : courses de toutes sortes, parties de hockey : petits, moyens et grands, contre le Séminaire de Chicoutimi.

Le soir, grande mascarade avec prix aux meilleurs figurants. Aussi, durant la soirée, partie de ballon avec balais.

Enfin, une surprise ! Invitation est faite à toute la population d'assister à ce festival.

Octroi de $5,000

Trois-Rivières, (D. N. C.). Le conseil de ville de Trois-Rivières a accordé un octroi de $5.000 pour le maintien à l'hôpital St-Joseph d'un dispensaire pour les indigents. 1,250 malades pauvres ont profité de ce dispensaire l'an dernier.

Ci-dessus, la vaste salle à manger. La superbe garde en fer ornemental n'apparaît pas actuellement sur la mezzanine, à l'arrière-plan.

Toutes les viandes...

Toutes les catégories de viande
servies quotidiennement au
nouveau restaurant
Le Laurentien

proviendront de l'étal de boucher

CARRIER & GOULET ENR.

120 rue Du Pont *Téléphone : 2-5291*

Tout le Café...

Tout le café consommé au nouveau restaurant Le Laurentien, carré d'Youville

sera fourni par

MOKA COFFEE (LIMITED)
3620 Avenue Park,
MONTREAL

Les pains
et les roulés

qui seront régulièrement servis
au nouveau restaurant
Le Laurentien,
carré d'Youville

proviendront de notre

BOULANGERIE MODELE
T. HETHRINGTON (LIMITÉE)

364 rue Saint-Jean *Téléphone : 2-2081*

Le système de réfrigération

UNIVERSAL COOLER

utilisé au nouveau restaurant Le Laurentien, carré d'Youville

a été fourni et installé par

W. BRINDAMOUR
57 rue Ste-Marguerite Québec

LE CONTRAT GÉNÉRAL

pour les travaux de la devanture,
de l'intérieur du restaurant et
de la cuisine du Laurentien,
carré d'Youville

avait été confié à la maison

NICK METSOS

4583 rue Ste-Catherine est. *Montréal*

Les dessus de vitrines et les devants des comptoirs

ont été exécutés par

TUILE NOUVO-PLANCHER & MUR ENR.
J. M. CLAUDE ANCTIL, prop.

Cette tuile s'applique sur le plâtre ou toute autre surface. Spécialement recommandé pour chambres de bain.

Distributeurs exclusifs d'un nouveau produit
TUILE PLASTIQUE **RAINBOW** PLASTIC TILE
(Produit de Percy Herman Ltée)
Fabriqué avec le produit
STYRON
DE DOW CHEMICAL CO.

BOITE POSTALE 33 Québec, Haute-Ville

Toute la machinerie
du système de
CLIMATISATION

du nouveau restaurant Le Laurentien,
carré d'Youville

a été fournie par

THE McDONALD & WILSON CO. LTD.
1492 rue Crescent,
MONTREAL

La transformation du carré d'Youville est en voie de réalisation et nous verrons ce matin à 11 heures l'ouverture d'un magnifique restaurant

LE RESTAURANT LAURENTIEN possède toutes les caractéristiques d'une salle à manger dernier cri d'Amérique; et disons-le tout de suite, cette splendide réalisation revient tout à l'honneur de son sympathique propriétaire M. Mike Zootis, jusqu'à ces derniers temps copropriétaire pendant dix ans du restaurant Normandie, rue Saint-Jean. Le public appréciera l'initiative de M. Zootis d'avoir érigé sur la grande place de la haute-ville, véritable carrefour des communications, un restaurant aussi bien aménagé.

La façade du Laurentien ne diffère pas tellement cependant des autres établissements modernes du genre en ville; l'étroitesse de l'espace disponible ne permettant pas les réalisations fantaisistes. C'est toutefois le seuil franchi, que le visiteur sera agréablement surpris du coup d'oeil que présente cet élégant intérieur, où tout respire la propreté, la gaîté; où les moindres détails réflètent la minutie dans la préparation, dénotent une vaste expérience de la part du réalisateur. C'est une salle spacieuse d'environ 50' x 40' et de 20' de hauteur, dont le rez-de-chaussée est meublé de jolis compartiments où le consommateur se trouvera dans une confortable intimité. Tout au fond, à mi-hauteur, se trouve une élégante mezzanine dont chaque table est ornée d'une nappe éclatante de propreté.

Malgré la foule, malgré le froid, la chaleur, ou le degré de clarté de l'extérieur, le visiteur a l'impression d'entrer dans un paradis de lumière, et de confort absolu. Les murs sont d'un beau vert pâle, garni de bleu et de chrome, dont le superbe effet repose l'oeil. Ces murs sont d'un contreplaqué "Arborite" à surface lisse, qui ne laisse pratiquement aucune prise à la poussière. Les compartiments, de mêmes couleurs, ajoutent à la beauté de l'ensemble. Le plancher est recouvert d'un épais prélart qui étouffe le bruit des pas, et se nettoie facilement.

Amicale de St-Tharsicius

Dolbeau, (DNC) Il y avait à la salle du collège, le 26 janiver, une grande soirée-bazar organisée par l'amicale et secondée par les Chevaliers de Colomb. Une nombreuse assistance était venue témoigner son encouragement à cette oeuvre sociale bien louable.

Cette soirée, qui fut un succès, est due en partie à l'organisateur émérite, M. Jos. Lebrun, qui a bien daigné donner son temps et prêter le matériel nécessaire. Les membres du conseil de l'Amicale ont fait leur large part, par leurs deniers et par leur temps.

Comme une telle organisation nécessite l'aide d'un chacun, nous voulons remercier sincèrement les généreux donateurs de prix décernés aux favorisés du bazar de la soirée. Pour certains, la chance fut très heureuse, suggestive et même encourageante...

La population de notre ville ne fait pas la sourde oreille aux appels charitables des différents mouvements recommandables; aussi nous leur devons un chaleureux merci.

...lu ...é

restaurant fashionable "Laurentien" d'Youville

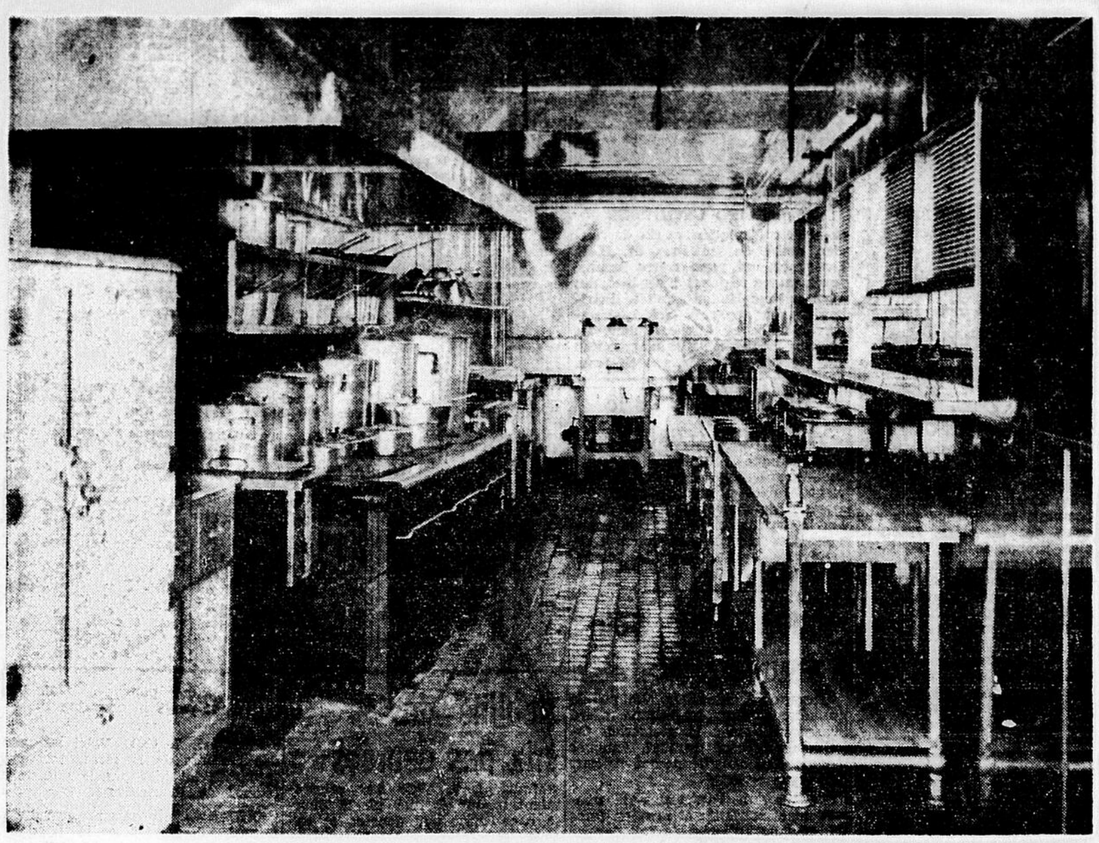

LA MAGNIFIQUE CUISINE

Au Laurentien, il y a deux caractéristiques qui seront appréciées des clients: le plafond insonore, dont l'absorption des bruits de la salle est assurée au moyen d'une tuile perforée d'un très bel effet; et, disons-le tout de suite, d'un merveilleux système de climatisation permettant une température parfaite, quelle que soit, comme nous le disions plus haut, celle de l'extérieur. Ce système de climatisation sera assurément apprécié aussi bien par temps froid que durant les grandes chaleurs de l'été.

Tout ce magnifique ensemble aux couleurs vives devient d'une féérique clarté, à l'éclairage fluorescent, dont le luminaire est réparti de façon experte. Enfin, du côté gauche, en entrant, se trouve la cuisine et, plus au fond, le bar d'où se fera rapidement le service des rafraichissements et liqueurs aux clients attablés. C'est là que seront préparés de façon experte de délicieux sundaes d'une saveur inégalable.

M. Zootis, dont l'expérience comme restaurateur n'est plus à faire, sait que le plus chic restaurant ne vaut qu'en raison du degré d'excellence des menus que l'on y sert. Aussi s'est-il préoccupé dès les débuts de s'assurer les services de chefs cuisiniers de haute compétence. Il a voulu ensuite faire de la cuisine un endroit qui ne laisse absolument rien à désirer en fait de propreté et d'hygiène. Il a donc résolu d'innover en ce domaine. Et nous pouvons dire qu'il possède une cuisine unique en son genre à Québec. C'est une grande pièce mesurant 50' x 11' et 20' de hauteur, finie tout en aluminium et acier inoxydale. Les murs et le plafond, de même que plusieurs gros ventilateurs sont d'aluminium inoxydable. Le plancher est de tuile. Cette cuisine pourra être tenue constamment dans la plus minutieuse propreté. Ses ventilateurs aspirent au fur et à mesure la fumée et les odeurs d'aliments, de façon que les clients n'en soient pas incommodés. En outre, autre innovation: la cuisine du Laurentien est complètement à la vue des visiteurs, grâce à l'aménagement de larges claires-voies pratiquées dans le mur. C'est de là également que se fera le service de distribution des menus.

Disons pour finir que le restaurant "Laurentien" dote la vieille capitale d'une salle à manger qui peut sans doute se comparer aux meilleures du genre en Amérique. C'est donc avec plaisir que nous ne voulons terminer cette description sans offrir à M. Zootis nos sincères félicitations en même temps que nos meilleurs voeux de succès dans cette nouvelle et si prometteuse entreprise.

L'heureux gagnant

M. ROBERT TEASDALE

assistant-comptable à la Banque de Commerce, succursale rue Saint-Jean, Québec, a été l'heureux gagnant du prix de cinquante dollars que M. Zootis avait offert pour le meilleur choix d'un nom à son nouveau restaurant. Nos félicitations à l'heureux parrain du Laurentien.

La commission d'énergie atomique rapporte "progrès" aux Etats-Unis

Les bombes qui ont rasé Hiroshima et Nagasaki étaient de simples produits de laboratoires. — Les quatre objectifs de la commission pour la prochaine année.

Washington. (AFP) La Commission de l'énergie atomique annonce, dans un rapport, "progrès" sur la voie de la production en masse des bombes atomiques, et ajoute que les bombes qui ont rasé Hiroshima et Nagasaki étaient "littéralement de simples produits de laboratoire".

La commission d'autre part, possède actuellement 25,000 documents ultra-secrets sur la question, et elle précise que, dans bien des cas, les documents de première main qui ont servi aux recherches provenaient de divers pays étrangers.

La Commission n'a pas révélé les noms des pays étrangers qui ont collaboré à la fourniture de précieuses sources d'information.

La Commission s'est donné quatre objectifs au cours de la première année: 1. Le développement et l'aggrandissement des usines de production; 2. Le développement de nouveaux plans; 3. L'amélioration et la standardisation dans la construction des pièces détachées; 4. La standardisation des procédés de fabrication et des instructions pour la garde en dépôt ainsi que la manipulation des bombes. Le rapport ajoute, enfin, qu'à la suite de la conférence entre les délégués du Canada, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en novembre dernier, les trois pays ont convenu de retirer de la liste des documents secrets environ 1,200 textes divers dont une bonne partie a déjà été publiée.

Des élections au Cap-de-la-Madeleine

Cap-de-la-Madeleine. (D.N.C.H.) Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse Ste-Famille du Cap-de-la-Madeleine ont procédé à l'élection de leur conseil.

Cercle Lacordaire : Honorius Francoeur, président ; Jessy Paris, vice-président ; Emile Léonard, second vice-président ; Rosaire Doyon, secrétaire-trésorier ; Alphonse Buist ; Paul-Emile Desmarais, Edmond Querry et Edgar Yeegeau, directeurs.

Cercle Ste-Jeanne-d'Arc : Mme Wellie Prince, présidente ; Mme Joseph Plante, vice-présidente.

Les travaux à l'hôpital Ste-Marie

Trois-Rivières. (D. N. C.). Le nouvel hôpital Ste-Marie dont la construction est commencée depuis plusieurs mois sur le boulevard du Carmel pourra recevoir dès son ouverture, à l'été, 110 patientes et ses deux pouponnières et ses trois crèches abriteront un nombre sensiblement égal de bébés et de jeunes enfants. Les travaux sont terminés dans une proportion de 70 pour cent.

Le gouvernement de l'Inde donnera la paix si chère au Mahatma Gandhi

Le premier ministre Nehru promet que son gouvernement la donnera ou tombera en disgrâce. — Actes de violences contre les membres du parti militant hindou Mahsabaha.

Nouvelle Delhi, (PC) Le premier ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru, a donné l'assurance hier que son gouvernement donnerait à l'Inde la paix pour laquelle Gandhi est mort, ou qu'il tomberait en disgrâce et en défaite. Pour donner suite à cette déclaration de Nehru, le gouvernement a interdit toute armée ou organisation privées prêchant la violence ou la haine communale.

Nehru a donné cette assurance devant les membres de l'Assemblée constituante alors que des cérémonies rituelles se déroulaient pour la collection des cendres et des ossements de Gandhi qui, dans 11 jours seront consignés dans le Gange, considérée comme une rivière sacrée par les Hindous.

Dans l'intervalle, dans tout le pays, la police de sécurité de l'Inde poursuit leur plus grand effort de toute l'histoire du pays pour retracer les individus qui, selon le gouvernement, auraient comploté la mort du mahatma.

Le calme a régné dans Nouvelle Delhi, mais des troubles ont éclaté à Calcuta et à Bombay. Des actes de violence étaient dirigés contre les membres du parti militant hindou Mahasabha, groupe anti-musulman, et dont le meurtrier de Gandhi, selon la police, était l'un des membres. A Calcutta, une foule en colère lapida la résidence du Dr Shyama Prosad Mookerjee, ancien président du Mahasabha. La foule a aussi détruit les dossiers et tout l'ameublement du quotidien "Hindoustan", un journal sympathique au Mahasabha. Le Dr Mookerjee est ministre de l'Industrie et des approvisionnements dans le gouvernement hindou actuel.

A Bombay, des manifestants tentèrent d'incendier la résidence d'un membre du Mahasabha.

Hier soir, Nehru et Patel ont adressé la parole à une foule estimée à 500,000 personnes. Dans un langage clair et énergique, Nehru a affirmé que la mort de Gandhi a été le résultat d'une conspiration de gens cherchant à établir un régime communal aux Indes. Sans mentionner aucun groupe en particulier, il dit que le gouvernement écraserait sans pitié un tel mouvement. Il demanda à tous Hindous, sans distinction de race, de croyance et de religion, de travailler ensemble pour un seul régime national. Nehru et Patel demandèrent au peuple de cesser de prendre la loi entre leurs mains.

Plus tôt, à l'assemblée constituante, Nehru avait déclaré, les larmes aux yeux, qu'il éprouvait la plus grande honte, comme individu et comme chef du gouvernement, que "nous ayons échoué, dit-il, à protéger le plus grand trésor que nous possédions . . ."

Les cendres de Gandhi reposent maintenant au palais Birla, qui est déjà un sanctuaire dédié à ce grand disparu. Le 13 février, aura lieu la cérémonie émouvante de la translation de ces cendres à la rivière Gange, accompagnée de rites religieux orthodoxes.

Aux funérailles du R. F. Ephiphane-Marie

Shawinigan. (DNC) La population de la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc a appris avec un profond regret le décès, survenu au cours de la dernière fin de semaine, du Révérend Frère Epiphane-Marie, de la communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne, qui, en l'année 1938, avait été le directeur-fondateur du collège S.-Georges. Le frère Epiphane-Marie est décédé vendredi dernier au collège du Sacré-Coeur de Grand'Mère, où il remplissait, tout en poursuivant une longue convalescence, les fonctions de sous-directeur adjoint. Le Frère Epiphane avait fait un stage d'une année à Almaville. Ses funérailles ont eu lieu, lundi matin, à la maison des Frères de l'Instruction Chrétienne, à la Pointe-du-Lac. Le Révérend Frère Gérard-Marie, directeur du collège St-Georges, a représenté le personnel de son école à ces obsèques.

Félicitations à M. Mike Zootis

à l'occasion de l'ouverture du magnifique restaurant Le Laurentien, carré d'Youville

RENE SIMARD,
de Simard & Voyer, Québec

LES PRODUITS
ARCTIC
CREME GLACEE, LAIT, BEURRE ET CREME

servis au nouveau restaurant Le Laurentien, carré d'Youville

seront livrés quotidiennement

par la

LAITERIE DE QUÉBEC (LIMITÉE)

79 du Sacré-Coeur *Téléphone : 5-7101*

Les plats et la vaisselle

qui serviront aux consommateurs du nouveau restaurant Le Laurentien, carré d'Youville

ont été fournis par

EMPIRE CROCKERY CO.
1252 rue Notre-Dame est,
MONTREAL

Toute la cuisson au Restaurant "Le Laurentien"

est faite au gaz ou à l'électricité pour un maximum de précision et de régularité dans la chaleur.

QUEBEC POWER COMPANY

L'installation ultra-moderne . . du système DE CLIMATISATION

pour le nouveau restaurant Le Laurentien, carré d'Youville

a été faite par

D. & D. AIR CONDITIONING CO. LTD.
190 rue Murray,
MONTREAL

LES ENSEIGNES illuminées au Néon

par:

NATIONAL SIGN CO. LIMITEE LIMITED
60 rue St-Agnès, Québec — Tél.: 5-5189

La plomberie le chauffage l'électricité

pour le nouveau restaurant Le Laurentien, carré d'Youville

ont été installés par

J.-B. DUGAS INC.

96 Côte d'Abraham *Téléphone : 2-2621*

L'orientation est restée faible à New-York, malgré des velléités de reprise

Potins financiers

Par Marcel Boutin

Dans sa dernière lettre mensuelle, la Banque de la Nouvelle-Ecosse traite des conditions économiques au pays et des facteurs qui ont contribué à l'augmentation des prix. Selon l'analyste, le fait le plus marquant dans le tableau économique canadien l'an dernier fut la demande excessive par rapport à la production. En effet, les Canadiens ont demandé beaucoup plus à la capacité de production de leur pays qu'il était raisonnable d'en attendre. Après avoir affirmé que la situation aux Etats-Unis fut essentiellement pareille, la revue fait observer non sans raison que le résultat dans les deux pays de vouloir tant accomplir en si peu de temps a été l'augmentation des prix. En parlant des perspectives pour l'avenir, l'analyste déclare "que nous avons débuté en 1948 avec une appréciation mieux fondée de notre position qu'en 1947". Le niveau des prix s'est ajusté de plus en plus aux réalités des conditions du pays et du monde; si difficile et déplaisant que soit ce procédé, il offre un moyen effectif de mettre un frein aux demandes excessives sur la production et de distribuer les fournitures parmi les demandes rivales. Il est évident que le cours des événements aux Etats-Unis fut l'une des principales influences qui ont déterminé le cours des prix et des affaires au Canada et, comme l'observe la revue, ici la demande est encore forte et aucune détente n'est encore en vue. Elle ajoute cependant "qu'il est difficile de ne point conclure que la prospérité aux Etats-Unis devient plus vulnérable dans le sens qu'elle dépend de plus en plus de fortes dépenses pour expansion de capital et pour accumulation de stocks, sur un revenu élevé agricole et sur un crédit toujours croissant". De l'avis de la Banque, une bonne récolte l'été prochain sur ce continent, et encore plus en Europe, serait le frein le plus efficace que l'on puisse espérer contre le dévergondage des prix.

x x x

Janvier aura été un mois monotone et irrégulier à la Bourse de Toronto, si l'on se base sur les statistiques publiées par les autorités de ce marché; il est possible que la faiblesse de la cote en bourse de New-York ait contribué au ralentissement de l'activité. Incidemment, le volume d'affaires s'est élevé à 17,427,510 actions, comparativement à 20,386,348 actions en décembre. La valeur des transactions, à $29,814,585, accuse aussi une diminution bien que le total des transactions individuelles soit demeuré à peu près le même, à 18,126. Comme il fallait s'y attendre, vu la faible participation du public dans le marché, la tendance des cours a été irrégulière et les moyennes des quatre groupes dirigeants ont terminé le mois en régression; ainsi, l'indice des industrielles a baissé de 4.30 points, celui des mines d'or de 3.79, celui des huiles de 3.76 et celui des métaux usuels de 1.04. Malgré la tenue hésitante des cours, maintes valeurs se distinguèrent par leur activité, comme Imperial Oil, Winnipeg Electric, Brown Co., International Pete, Hiram Walker, Cub Aircraft, C.P.R., Inter. Nickel, Great Lakes Paper et Milton Brick. A la section minière, Thurbois, Eldona, Bear Exploration, New Norzone, Beaulieu, Ashley, British Dominion, Globe Oil, Cons. Homestead et Hard Rock furent les titres les plus achalandés.

x x x

La production canadienne de betterave à sucre a baissé sensiblement l'an dernier, dit-on dans "Sugar Facts", une publication de la Canada and Dominion Sugar Co. Au fait, la production n'a été que de 156,425,700 livres, en regard de 206,001,600 livres l'année précédente, soit une diminution de 24 p.c. Selon les données les plus récentes, la superficie ensemencée a atteint 58,721 acres, ce qui a donné un rendement de 605,773 tonnes de betteraves, soit une moyenne de 10.1 tonnes par acre. En 1946, la récolte avait été de 735,850 tonnes représentant un rendement moyen de 11 tonnes à l'acre. Une analyse de la production par région démontre que le rendement a décru un peu partout; ainsi, en Alberta, on a récolté 366,200 tonnes de betteraves soit une baisse de 21,000 tonnes sur le chiffre record de 1946. Au Manitoba, l'on observe une baisse encore plus remarquable, la production s'établissant à 14,911,100 livres seulement contre 25,000,000 de livres l'année précédente. En Ontario, une seule raffinerie a produit, l'autre étant inactive pour la sixième année consécutive; rien d'étonnant que la production n'ait atteint que 39,321,600 livres, en regard de 70,000,000 de livres en 1946. Enfin, dans notre province, le rendement a été de 10,188 tonnes et 2,490,000 livres de sucre furent récupérées. Quoi qu'il en soit, nos producteurs de betterave à sucre envisagent l'avenir avec confiance et espèrent que le gouvernement fédéral leur accordera un traitement juste et équitable, à la suite des propositions soumises récemment. Pour encourager la culture de la betterave à sucre, les producteurs sont convaincus que l'industrie canadienne devrait recevoir un prix équivalant à celui payé pour le sucre importé de la république Dominicaine. Point n'est besoin d'insister sur le fait qu'en accélérant la production canadienne, cette mesure réduirait nos importations de sucre étranger, épargnant de la sorte des millions de dollars américains.

Offres acceptées

Ottawa, 6. (PC) La Banque du Canada a annoncé hier que des soumissions avaient été acceptées pour le plein montant de $75,000,000 de bons du trésor du Dominion, échéant le 7 mai prochain. Le prix d'escompte moyen des soumissions acceptées était de $99.89724 et le rendement moyen de .410 pour cent.

Nouveau directeur

M. DUDLEY F. BURROWS a récemment été promu directeur de la compagnie Business Equipment Limited, dont le bureau-chef est à Montréal. M. Burrows est le gérant de la succursale de Québec, au numéro 42 de la Fabrique. Business Equipment Limited sont distributeurs d'équipement mécanique de bureau en général. —

Baisse du dollar

New-York, 7. (PC) Le dollar canadien a baissé de 3-8 de cent pour fermer à un escompte de 10 5-16 pour cent, par rapport à la devise américaine, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était stationnaire à $4.03 1-4.

Ottawa, 7. (PC) La Commission de contrôle du change étranger d'Ottawa maintient les taux suivants pour le dollar américain: le pair à l'achat et une prime de 1-2 pour cent à la vente. La livre sterling cotait en monnaie canadienne $4.02 à l'achat et $4.04 à la vente.

La tendance fut faible à New-York

New-York, 7. (AFP) En dépit des velléités de reprise, parfois fort énergiques, s'appuyant sur celles des bourses de commerce, l'orientation de la Bourse de New-York est demeurée faible hier.

Les facteurs de redressement furent d'une part la position technique du marché nécessitant, après les récentes baisses, une certaine consolidation et l'abondance des disponibilités en mal d'emploi même temporaire, donc à l'affut de toute possibilité d'intervention. Cependant les opérateurs demeurèrent pour la plupart enclins à l'expectative, en attendant les initiatives du Congrès dans le domaine du plan Marshall comme dans celui des compressions budgétaires.

En clôture, la tendance était lourde. Le matin, à l'ouverture, le ton fut faible, mais un redressement marqué fut enregistré au cours de la troisième heure. Néanmoins, la détente des produits de base a entraîné à sa suite celle de la cote. Finalement, les indices accusèrent par rapport à la veille des changements suivants: celui des industrielles, une baisse de 0.37 de point, après 0.58 puis 0.07 de point; railroads, une avance de 0.16 après 0.42 et celui des utilités, un recul de 0.03 après 0.05 de point.

Au cours de cette séance, les échanges ont porté sur 920,000 titres, dont 220,000 au cours de la dernière heure.

New-York, 7. (PA) Un assortiment de valeurs ont récupéré une partie de leurs pertes enregistrées depuis trois jours à la Bourse de New-York, bien que la lourdeur persistante des bourses commerciales ait entraîné à sa suite celle de bien des titres dirigeants.

Un groupe de chemins de fer et d'industrielles se sont assez bien comportés après une ouverture assez erratique. L'irrégularité était la note dominante en fermeture. Le volume d'affaires s'est élevé à 920,000 actions comparativement à 1,200,000 jeudi. Le cours moyen de 60 titres compilés par la Presse Associée était inchangé à 61.6, soit au plus bas palier vu depuis le 10 juin 1947.

Les valeurs canadiennes transigées à New-York ont baissé, à l'exception de McIntyre qui a grimpé de 1-2 point. Hiram Walker a fléchi de 3-8. Dome Mines et le C.P.R. de 1-4. Distillers Seagrams était inactif. Au Curb de New-York, Lake Shore et Giant Yellowknife ont perdu chacun 1-8 de point.

Déclin des cours en bourse anglaise

Londres, 7. (Reuters) La nouvelle détente notée à Wall Street a causé une réaction hier en bourse londonienne, où la plupart des valeurs transigées ont enregistré des baisses sensibles. Cependant, les liquidations n'ont pas pris d'ampleur, mais les opérateurs n'étaient guère optimiste, à cause de la possibilité de disputes générales au sujet des gages.

LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC

THE QUEBEC SAVINGS BANK
Dividende No 209

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (vingt-cinq centins par actions) a été déclaré pour le trimestre en cours sur le Capital-actions de cette Institution. Ce dividende sera payable le et après lundi le 1er mars 1948, au Siège Social, 21 rue St-Jean, Québec, aux actionnaires inscrits aux livres à l'heure de la fermeture, le 16 février 1948.

Par ordre du Conseil d'administration.

LE DIRECTEUR GENERAL,
J.-A. Towner, C.A.

Québec, 26 janvier 1948.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 6 février 1948

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
3600	Alger	.08	.07½	.07½
180	Alum of Can pr	$24¾	24¾	24¾
3000	Am Larder	.33	.30	.30
3000	Anglo Cdn	1.75	1.70	1.74
100	Ang Huronian	8.50	8.50	8.50
1000	Arbistico	.31¾	.31	.31
12500	Ashley	.10½	.10	.10½
1000	Astoria	.09	.08	.09
200	Aumor	3.65	3.65	3.65
2000	Base Metals	.11½	.10½	.10½
38500	Bear	.58	.50	.58
23700	Beaulieu	.14½	.12¾	.12¾
1300	Bevcourt	.55	.53	.53
1000	Bobjo	.16	.15	.16
1500	Bonetal	.25	.24	.24
100	Braforme	$.10	.10	.10
570	Brazilian	$.18	.17¾	.17¾
3000	Brewis	.06¾	.06½	.06½
1125	Brit Am Oil	$21	20	21¾
630	Do priv	$24¾	24	24
3000	Brit Dominion	.18½	.18	.18
1500	Buff R L	.23	.22	.22
1570	Cal & Edm	4.00	3.95	3.95
1500	Callinan	.07	.06½	.06¾
1405	Cdn Breweries	$22¾	22	22
1019	Can Pac Ry	$14¾	14¼	14¼
100	Caribou	2.50	2.50	2.50
300	Castle Treh	1.21	1.21	1.21
600	Cent Pat	1.27	1.26	1.27
4000	Cent Por	.22	.20½	.22
3000	Chem Research	.40	.39	.40
100	Chesterville	2.65	2.63	2.63
1200	Cochenour	2.25	2.18	2.22
6100	Colomac	.05¾	.05½	.05½
4500	Con Beattie	.08¾	.08	.08
2300	Con Homestead	.16	.14½	.16
4500	Delta	.47	.45	.45
2950	Dickenson	.66	.65	.66
14000	Discovery	.53½	.52	.52
7000	Div Int	.63	.60	.63
135	Dome	$21¾	21¾	21¾
13800	Donalda	.96	.87	.93
12000	Duhamn	.20	.19	.19
3000	Duvay	.09	.09	.09
4300	East Amphi	.10½	.10	.10
2000	East Crest	.09	.08	.08
3600	E Malartic	1.75	1.74	1.75
900	E Sullivan	3.00	2.96	3.00
5850	Elder	.69	.60	.65
128700	Eldona	1.17	1.02	1.12
1000	El Sol	.24	.23½	.24
2260	Eureka	4.00	3.85	4.00
607	Falconbridge	4.10	4.00	4.00
700	Frobisher	2.01	2.00	2.00
2360	Giant	3.75	3.60	3.60
4500	Globe	.64	.63	.63
6000	God's Lake	.86	.84	.86
24220	Golden Manitou	2.60	2.50	2.57
10600	Goldhawk	.13¾	.12	.13¾
20900	Goldvue	.23½	.20	.21
6750	Guyama	.88	.85	.85
3700	Hard Rock	.16	.14	.14
2500	Harricana	.07½	.07	.07
700	Hasaga	.90	.87	.90
3750	Hva G M	.19	.17¼	.18
125	Hollinger	$10½	10½	10½
3275	Home Oil	6.15	6.00	6.10
1000	Hosco	.37	.36	.36
555	Hudson Bay	$46½	46½	46½
3000	Hugh Mal	.03	.03	.03
1500	Imperial Oil	$15¼	15¼	15¼
3500	Indian Lake	.06¼	.06	.06¼
1865	Inter Nickel	532	32	32
1930	Inter Pete	$13¾	13	13¾
12500	Inter Uranium	.52	.48½	.50
100	Island M T	1.35	1.35	1.35
2000	Jason	14½	14½	14½
2300	Joburke	.51	.50	.50
2529	Jollet	.41	.40	.41
6250	Kelwren	.24	.23	.24
2300	Kenville	.30	.30	.30
526	Kedd Add	$14	13¾	14
2000	Kirk Gold	.18	.17	.18
1400	Kirk Lake	1.60	1.55	1.60
300	Labrador	6.60	6.55	6.60
2000	Laguerre	.06½	.05¾	.05½
2300	Lake Dufault	.50	.47	.47
100	La Luz	2.03	2.95	2.95
476	Lamaque	6.50	6.50	6.50
7000	Lapaska	.08	.08	.08
2000	Larder U	.07¾	.07½	.07½
2700	Ledue	.71	.70	.70
2450	Leitch	1.20	1.16	1.20
1500	Lingman	.51	.50	.51
950	Little L L	1.26	1.25	1.26
800	Louvicourt	1.40	1.32	1.37
22650	Macdonald	1.18	1.05	1.11
1500	MacLeod	1.40	1.35	1.38
450	Madsen	2.50	2.35	2.35
300	Magnet	.36	.35	.35
4500	Mal G P	1.75	1.71	1.75
2500	Martin	.06	.06	.06
675	McColl	$10½	10¼	10½
8621	Do droits	.18	.10	.18
1530	Mckenzie	.60	.60	.60
3700	McMarmac	.22	.21½	.22
4500	Mid Cont	.07½	.07	.07
115	Mid & Pac	.16	.15½	.15½
25	Mining Corp	7.00	7.00	7.00
2500	Mohawk	.12¼	.12	.12
11000	Mylamaque	.24	.22	.22
7100	Negus	2.60	2.50	2.58
1700	New Calumet	.98	.96	.96
1500	New Marlon	.26½	.26	.26½
2000	Nicholson	.95	.95	.95
710	Noranda	.48½	.48	.48
2484	New Rouyn	.40	.37	.37
9800	Normetal	1.81	1.80	1.80
2000	Newpick	.09½	.09	.09
1500	North Inca	.31	.30	.30
2000	Northland	.04	.04	.04
13050	Norzone	.22	.20	.22
1525	O'Brien	1.99	1.95	1.95
3700	Okalta	1.17	1.15	1.15
2500	Omnitrans	.14	.13	.14
4500	Orizo	1.05	.95	.95
4600	Osulake	.62	.60	.62
2500	Pacalta	.06½	.06½	.06½
2000	Pac Gold	.11	.10	.11
1600	Pac Pete	1.00	.99	1.00
2300	Palmour	1.42	1.36	1.40
6500	Paymaster	.43	.41	.41
14600	Pen Rey	.19	.17	.18
13800	Piccadilly	.16	.15	.16
400	Pickle Crow	2.25	2.20	2.25
2000	Porc Pen	.20	.19	.19
2000	Porc Reef	.47	.46	.46
900	Preston	1.37	1.35	1.37
2000	Purdy	.08	.06	.06
4500	Que Manitou	.83	.75	.78
83	Queenston	.90	.80	.80
535	Quemont	$13	13	13
4000	Regcourt	.08	.07½	.07½
200	Renable	2.35	2.35	2.35
45800	Richmac	.28	.19½	.26½
3200	Roxona	.32	.30	.30
3000	Rapununi	.19	.18	.19
500	San Antonio	4.15	4.00	4.15
5700	Senator	.63	.60	.61
300	Sheep Creek	1.10	1.10	1.10
8105	Sherritt	2.43	2.38	2.41
3100	Silver Miller	.42	.40	.42
3600	Silanco	.68	.66	.68
400	Springer	1.43	1.40	1.43
4100	Steep Rock	2.16	2.15	2.15
900	Sullivan	1.80	1.75	1.75
100	Sylvanite	1.81	1.81	1.81
2600	Teck Hughes	3.10	3.05	3.10
8300	Thurbois	.11½	.11	.11
3350	Toburn	.74	.74	.74
400	Upper Canada	2.07	2.07	2.07
150	Ventures	6.75	6.75	6.75
1550	Waite	5.25	5.25	5.25
2000	Wekusko	.13	.13	.13
4000	Wilsey	.09¾	.09¾	.09¾
300	Wright Har	2.70	2.70	2.70
5000	Yellorex	.32	.28	.30

CURB

100	Brown Co	$4¼	4¼	4¼
100	C & D Sug	$16	16	16
120	Cdn Marconi	1.70	1.70	1.70
850	C W Lumber	$3½	3½	3½
420	Con Paper	$16¾	16¾	16¾
200	Dom Bridge	$20	20¾	20¾
220	Donnacona	$20½	20½	20½
1100	Foothills	3.80	3.75	3.75
365	Int Paper	$52	51¾	51¾
400	M & O Paper	$21½	21½	21½
1060	Pend Oreille	2.40	2.40	2.40

Volume des ventes: 630,000 actions.

Affaissement des cours à Montréal

Montréal, 7. (PC) Les valeurs industrielles se sont de nouveau alourdies hier à la Bourse et au Curb de Montréal; en fermeture, l'on comptait même deux fois plus de pertes que de gains. L'activité fut plus prononcée que la veille, mais les changements de prix n'avaient rien d'impressionnant. Un assortiment de valeurs minières avaient une légère tendance à la hausse sur un marché modérément actif.

Toutes les moyennes ont terminé la séance en moins value; celle des papeteries a baissé de .67 points à 316.66, cele des industrielles de .6 de point à 116.6 et celle des utilités de .5 de point à 72.7. La moyenne des banques a fléchi de .02 à 27.5 et celle des mines d'or de .58 de point à 71.05. A noter que tous ces indices, sauf celui des banques, ont touché des planchers inconnus depuis le début de l'année.

Pas moins de 48,700 valeurs industrielles ont changé de mains hier, en comparaison de 37,000 la séance précédente. Le total des transactions minières s'est élevé à 131,000 contre 115,600. Sur un total de 188 valeurs transigées, 30 seulement ont monté, tandis que 87 ont baissé et 69 demeurèrent inchangées. Six nouveaux sommets furent enregistrés au cours de cette séance, à comparer avec 34 nouveaux planchers.

A Toronto

Toronto, 7. (PC) Tout comme dans la métropole, les valeurs industrielles ont continué de baisser hier à la Bourse de Toronto et les pertes individuelles atteignaient parfois plus d'un point. Les mines d'or n'ont guère bougé, alors que les métaux usuels et les huiles de l'ouest paraissaient faibles. A la fermeture des affaires, tous les indices s'inscrirent en perte. Celui des industrielles a baissé de 1.67 point à 162.02, celui des mines d'or de .05 à 98.12, celui des métaux usuels de .81 à 86.83 et celui des huiles de l'ouest de .42 de point à 32.67.

Le marché parisien a évolué en baisse

Paris, 7. (AFP) Il s'est produit un nouveau revirement de tendance hier en bourse de Paris. Dès l'ouverture, les ventes s'assurèrent une large prédominance et des pertes sensibles furent enregistrées dans tous les groupes français et étrangers.

Il semble bien que la mauvaise persistance de Wall Street, elle-même déterminée par le vif fléchissement des céréales et de diverses matières premières, ait incité le marché de Paris à s'alléger hier.

Le repli du Pacifique Canadien au premier cours de 2.650 à 2.485 est considéré comme symptomatique et les valeurs de banques et d'électricité se retrouvèrent en moins values.

Le blé baisse de 10c à Chicago

Chicago, 7. (PA) La baisse spectaculaire des prix des céréales s'est continuée ici hier. Le blé, le maïs et les fèves de soya ont baissé jusqu'à la limite permise pour une journée pour la troisième séance consécutive, alors que l'avoine pour livraison à une date éloignée a terminé la séance avec une légère augmentation. Les prix du lard étaient passablement stables.

En clôture, le blé avait baissé de dix cents le boisseau et celui de mai valait $2.56 3-8. Le maïs, comme la veille, fut particulièrement liquidé et accusa finalement une baisse de 8 cents; le maïs de mai cotait $2.23 5-8. L'avoine avait fléchi de 5 1-4 cents ou monté de 1-8 et celle de mai se vendait $1.01 3-4—1-2. Les fèves de soya avalent baissé de 8 cents à $3.62 dans le cas de l'option de mars. Le lard était stable ou en baisse de 35 cents le cent livres; le lard de mars cotait $20.80.

A Winnipeg

Winnipeg, 7. (PC) En fermeture, hier, sur le marché des céréales, l'avoine avait baissé de 3-8 de cent à $0.79 le boisseau dans le cas de l'option de mai. L'orge de mai valait $1.15 1-2 et le seigle de mai, $3.96 le boisseau. Les prix du blé No 2, pour exportation aux pays étrangers, à l'exception du Royaume-Uni, ont fléchi de 10 cents le boisseau. Le Northern No 1 et le Durum No 1 valaient $2.88 le boisseau.

Le Royaume-Uni s'est vu allouer 350,000 boisseaux de blé, sur le marché pour l'exportation, aux termes sur le blé.

Les transports par voie ferrée

Ottawa, 7. (PC) Les chargements de wagons au pays durant la semaine finissant le 31 janvier 1948 ont augmenté à 73,230 wagons, comparativement au total de 71,769 pour la semaine précédente, suivant les chiffres publiés hier par l'Office national de la statistique.

Arrivages de blé

Ottawa, 7. (PC) Les livraisons de blé par les fermetures des provinces des prairies se sont élevées à 1,502,720 boisseaux durant la semaine finissant le 29 janvier, en comparaison de 1,650,355 boisseaux l'Office national de la statistique.

M. ARMAND LAVIGUEUR

ex-officier d'aviation, et fils de l'ancien maire de QuÉbec, M. H.-E. Lavigueur, qui vient d'être nommé représentant régional, à Québec, des agences Fred Hudon Limitée, distributeurs des appareils électro-ménagers Bendix et Admiral, dont les bureaux locaux et salles d'exposition ont été ouverts à 253, rue St-Jean.

Un dividende de la Banque d'Economie

La Banque d'Economie de Québec—The Quebec Savings Bank—vient de déclarer une dividende trimestriel de $0.25 par action, payable le 1er mars prochain aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 16 février 1948.

Année active pour l'assurance-vie

Toronto, 7. (Spéciale) Le peuple canadien a ajouté un volume record d'assurance-vie à la protection familiale au cours de 1947, annonce l'association canadienne des officiers d'assurance-vie.

Le total de l'assurance-vie nouvellement souscrite et mise en force au Canada au cours de l'an dernier a atteint le chiffre de $1,195,461,000. Au cours de la même période, la protection industrielle mise en force s'est élevée à $162,843,000 et l'assurance-groupe nouvellement acquise a atteint $95,904,000.

En décembre 1947, les ventes de nouvelles polices d'assurance-vie ordinaire se sont établies comme suit par province, d'après les statistiques fournies par "The Life Insurance Agency Management Association", de Hartford, Conn.

Alberta	$6,488,000
Colombie Canadienne	9,337,000
Manitoba	5,280,000
Nouveau-Brunswick	2,623,000
Nouvelle-Ecosse	3,610,000
Ontario	43,705,000
Ile du P.-E.	573,000
Québec	25,262,000
Saskatchewan	3,680,000
Canada, total	$100,558,000
Terre-Neuve	523,000

x x x

Ventes totales de 1947:

Alberta	$75,124,000
Colombie Canadien	103,104,000
Manitoba	69,657,000
Nouv.-Brunswick	32,639,000
Nouvelle-Ecosse	42,227,000
Ontario	501,870,000
Ile du P.-E.	5,210,000
Québec	320,272,000
Saskatchewan	45,358,000
Canada, total	$1,195,461,000
Terre-Neuve	8,917,000

Bons résultats

Toronto, 7. (PC) Le bilan annuel de Kirkland Lake Gold Mines révèle un profit net de $364,417 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1947 à rapprocher d'un bénéfice net de $94,388 l'année précédente. C'est l'équivalent de 6.84 cents par action au lieu de 1.77 cent.

La valeur des actions transigées

La valeur des transactions effectués en janvier à la Bourse et au Curb de Montréal s'est élevé à $23,391,663. On notera qu'en décembre, le total s'établissait à $19,079,086 et en janvier 1947 à $28,800,121.

Les deux marchés ont été ouverts 21 jours le mois dernier en regard de 22 en décembre et de 21 en janvier 1947.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue Saint-Pierre, Québec.

Séance du 6 février 1948

Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm
Allied Chemical	177	177	176	176
American Can	76½	78	77¾	78
Am & Foreign Pow	3½	2¼	2¼	2¼
Amer Locomotive	20½	20⅝	20½	20½
Amer Smelting	40½	40¾	40¼	40¼
Amer Tel & T	150¼	150⅝	150⅝	150⅝
Amer Tobacco B	65¼	64	64	64
Am Water Works	14⅜	14¾	14¼	14⅜
Anaconda Copper	33	32⅞	32⅛	32⅛
Atchison Railway	89½	89¾	89	89
Baltimore & Ohio	11	11⅛	11⅛	11⅛
Bethlehem Steel	32	32⅞	32⅜	32⅜
Canadian Pacific	11½	11⅜	11⅜	11⅜
Chesapeake & Ohio	40⅝	41	41	41
Chrysler	56⅜	56⅜	55½	56¼
Coca-Cola	....	165	165	165
Columbia Gas	10⅝	10⅝	10⅝	10⅝
Cons Edison N Y	22¾	22¾	22⅝	22⅝
Cont Corporation	37⅜	37	37	37
Corn Products	61⅝	61½	61½	61½
Delaware & Hud	39¾	39⅞	39⅝	39⅞
Douglas Aircraft	50¾	51½	51½	51½
Du Pont de Nem	173¾	173¾	173¼	173¾
Elec Power & Lt	15⅛	15¾	15¼	15¼
General Electric	33⅝	33⅞	33⅝	33⅞
General Foods	33¾	33¾	33⅝	33⅝
General Motors	54	54⅛	53⅞	53⅞
Gillette Safety	29½	29	29	29
Goodyear Tire	41	40⅞	40⅛	40⅞
Graham Paige	4⅜	4⅝	4¾	4⅜
Gt Northern priv	38	38	38	38
Inter Nickel	27	26⅞	26⅝	26⅝
Inter Tel & T	12⅞	12¾	12¼	12¾
Johns Manville	35⅜	35⅛	35⅛	35⅛
Kennecott	44⅜	44⅞	44	44⅞
Lockheed	14⅜	14⅝	14⅜	14⅜
Loew's Inc	16¾	17⅛	17⅛	17⅛
Montgomery Ward	50	50¼	50¼	50⅛
Nash Kelvinator	16⅛	16¼	16⅛	16⅛
Nat Distillers	19⅛	19¼	19¼	19¼
N Y Central	13¼	13⅝	13¼	13⅜
North Pacific	18¼	18⅞	18⅜	18⅝
Ohio Oil	28⅜	28⅝	28½	28½
Packard Motors	4⅜	4½	4¼	4½
Paramount Pict	19	19	19	19
Penn RR	17¼	17⅝	17½	17⅝
Pepsi-Cola	22	23⅛	22⅞	22⅞
Procter & Gamble	66⅜	65¾	65¼	65¼
Public Serv N J	20¼	20	20	20
Radio Corp	8⅜	8¾	8⅜	8⅜
Republic Steel	23½	23¾	23⅜	23¾
Schenley Dist	27⅜	27¼	27¼	27¼
Sears Roebuck	32¾	32¾	32⅜	32⅜
Sperry Vacuum	15⅞	15⅞	15⅝	15⅝
South Pacific	46⅛	46⅝	46⅜	46⅜
South Railway	36⅛	36¼	35⅝	36⅛
Stan G & E 4 priv	23½	23⅞	23¾	23⅞
Stand Oil of Cal	58⅜	59¼	59¼	59¼
Stand Oil of N J	70⅝	70¾	70	70⅜
Union Pacific	156¾	158	158	158
United Aircraft	24	24	23½	24
United Corp	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
U S Rubber	40¼	40¼	40¼	40¼
U S Steel	71½	72	71¼	71¾
Virginia Chemical	8⅝	8½	8½	8½
West Electric	26⅜	26	26	26
Woolworth	45⅛	44⅞	44⅞	44⅞

Volume des ventes: 920,000 actions.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des courtiers en obligations du Canada et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

SEANCE DU 6 février 1948

Obligations du Dominion		
3 1 juin 50-55	102¼	103¼
3 PC Perp	100	100¾
3 1 juin 53-58	102¼	103
3½ 15 nov 48-51	101¾	..
3¼ 1 juin 56-66	103¼	104½
4½ 1 nov 48-58	102¾	..
4½ 1 nov 49-59	104¾	..
Emprunts de guerre et de la Victoire		
3¼ 52 (1e G)	103⅝	..
3 52 (2e G)	102¼	..
2 51 (1e V)	102¾	..
2 54 (2e V)	104¼	104¾
2¼ 48 (2e V)	100	100¼
3 56 (3e V)	103½	104¾
2 57 (4e V)	102⅝	103
2 59 (6e V)	102	103
2 60 (6e V)	101¾	102⅝
1¾ 48 (6e V)	100	..
2 62 (7e V)	101¾	102⅜
1¾ 48 (7e V)	100¼	..
3 63 (8e V)	101¾	102⅜
1¾ 49 (8e V)	100⅛	..
2 66 (9e V)	101¾	102¼
1¾ 50 (9e V)	100⅛	..
Garanties par le pays		
CNR 3 48-52	100	..
CNR 3 48-53	100	..
CNR 3 54-59	101½	102⅜
CNR 2¾ 67	97¾	99¼
CNR 4½ 51	116	..
CNR 4½ 57	120½	..
CNR 4¾ 55	121½	..
CNR 5 54	112	114
CNR 5 49-69	108½	..
CNR 4½ 56	120½	..
CN Wire 5 55	122	..
GTP LS 4 55	109	..
GTP 3 62	108	..
M Har 5 49-69	108¾	..
Provinciales		
Alta 3½ 71	99¼	101¾
Alta 3½ 61	100	102
Alta 3½ 66	100	102
Alta 3½ 72	100	102
Alta 3½ 73	100	103
CB 4½ 53	115	..
CB 3½ 60	100	102½
CB 3 60	99½	102⅝
CPR 2½ 67	96¼	98
Man 5½ 53	114	117
Man 4½ 56	115¾	..
Man 2¾ 66	93¾	98¼

Titres albertains en bonne demande

Montréal, 7. (PC) Le calme de la veille prévalait hier sur le marché des obligations. Les valeurs du gouvernement canadien présentaient un ton ferme.

Les valeurs de l'Alberta payables à l'étranger ont fait l'objet d'une bonne demande parmi les provinciales. Au groupe des transports, les C.P.R. 3 1-2 p.c. 1951 ont baissé de 3-4 de point, alors que les titres du Bell Telephone étaient inchangés parmi les utilités. Les Montreal Tramways 5 p.c. 1955 ont baissé à un moment. Les Northern Quebec Power 3 3-4 p.c. ont avancé de 3-4.

Les valeurs industrielles n'offraient rien de spectaculaire. Au groupe des immeubles, les Hotel LaSalle 5 p.c. ont perdu du terrain.

A New-York

New-York, 7. (PA) Après deux jours de baisses, la tendance s'est stabilisée un peu ici hier. En fermeture, cependant, les pertes étaient plus nombreuses que les gains; elles atteignaient parfois plus de deux points. Ce sont les chemins de fer qui ont absorbé la plus grande partie des transactions et ils figurèrent aussi à la tête du déclin. Les obligations du gouvernement américain et les valeurs étrangères étaient calmes.

Le découvert au Toronto Exchange

Toronto, 7. (Spéciale) Le rapport de la Bourse de Toronto sur les ventes à découvert pour la période de 15 jours finissant le 30 janvier 1948 révèle que le découvert comptait 430,750 actions, en comparaison de 437,110 actions au 15 janvier. Le plus gros changement est survenu sur les titres d'Osisko, où le découvert, à 33,600 actions, a baissé de 11,900 actions.

Le marché des oeufs à Québec

Les arrivages d'oeufs sur le marché local ont repris leur allure normale, dit-on dans le relevé hebdomadaire effectué par le service des marchés du ministère fédéral de l'agriculture. Des surplus ont été offerts à l'Office. Trois wagons furent inspectés au cours de la semaine passée en revue, deux pour l'exportation sur la Grande-Bretagne et un pour la dessication. Les prix sont demeurés inchangés.

Les commerçants cotaient aux expéditeurs les prix suivants pour les oeufs classés, caisses gratuites: A-gros, 42 1-2 à 43 cents; A-moyens, 41; A-poulettes, 36 1-2, catégorie B., 37-38; catégorie C., 27-28. Oeufs emballés pour l'exportation: A-gros, 44 1-2 cents la douzaine; A-moyens, 42 1-2.

Les grossistes cotaient aux détaillants les prix suivants: A-gros, 46 1-2 à 47 cents la douzaine; A-moyens, 45; A-poulettes, 39-39 1-2; catégorie B., 42; catégorie C., 32-33. Les prix de détail sont réajustés autour des niveaux suivants: A-gros, 52-55 cents; A-moyens, 45-48; A-poulettes, 40-45; catégorie B., 42-45; catégorie C., 32-35.

Le marché aux volailles est demeuré calme. La demande était modérée et les prix fermes.

Avez-vous besoin d'un
PRÊT POPULAIRE
pour payer un cours d'études destiné à améliorer votre capacité productive ?
Adressez-vous à la succursale la plus rapprochée de
LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
Remboursement par dépôts mensuels
— Taux modiques —

Scierie-école

Le gouvernement de Québec a accordé un contrat pour la construction d'une scierie-école à Duchesnay, à Donat Garlépy, de Québec, au coût de $39,980. L'estimé du coût de construction s'élevait à $40,000. C'est ce qu'a répondu l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre et de la Jeunesse, aux questions inscrites au feuilleton de la Chambre par M. Armand Sylvestre, député libéral de Berthier. Le ministre a aussi révélé que des cotations avaient été demandées le 14 avril 1947, à six soumissionnaires de la région de Québec.

Quartier latin . . .

(Suite de la dernière page)

A partir de septembre 1948, les candidats au doctorat d'Université en français devront passer une année académique complète à Québec en plus des deux sessions d'été qu'ils fréquentent. Jusqu'ici la résidence à l'Université pendant un semestre suffisait à compléter le travail fait pendant trois ou quatre sessions d'été.

Doctorat en Philosophie à l'abbé Larochelle

M. l'abbé Joseph Larochelle a été admis au doctorat en philosophie avec la mention distinction hier soir après une brillante soutenance de thèse. Il avait intitulé son travail "Solidarité humaine selon l'enseignement des derniers souverains pontifes". M. l'abbé Larochelle est professeur au Séminaire du Sacré-Coeur de St-Victor. Licencié en Philosophie et en Théologie, il a suivi des cours à l'Université catholique de Washington, où il a préparé sa maîtrise ès arts.

La loi . . .

(Suite de la 1ère page)

bat pour dire que pendant la guerre les compagnies étaient bien disposées à faire de l'électrification mais qu'elles manquaient de matériel. L'électrification dans Témiscouata était décidée avant que l'Union nationale arrive au pouvoir. M. Casgrain a déclaré également que la loi Barre ne veut rien dire et qu'elle n'est pas dans l'intérêt des cultivateurs.

L'hon. Frs-J. Leduc explique à son tour que l'on n'a pu faire autant qu'on l'aurait voulu d'électrification rurale à cause du manque de matériaux. Cette expression d'opinion donna lieu à une violente sortie du ministre de la jeunesse, M. Paul Sauvé, qui déclara que ceux qui sont alliés à la guerre en ont fait assez sans qu'on leur en mette encore sur le dos. Qu'on cesse donc, dit-il, de commercialiser le patriotisme, de s'engraisser aux dépens de ceux qui ont porté le fardeau. Si l'on consulte le rapport de l'auditeur général du Canada on constate que ces gens qui demandaient aux autres de faire des sacrifices, ont été obligés de rembourser $500 millions. Au nom de ceux qui sont allés à la guerre, comme moi, je proteste contre cette exploitation.

M. Leduc: — "Le député de Deux Montagnes ne devrait pas parler ainsi. Il y a des gens autour de lui qui se sont efforcés d'amoindrir notre effort de guerre. Les nôtres ont fait leur devoir et ils ont suivi en cela les directives du regretté cardinal Villeneuve.

M. Duplessis : — "Le cardinal Villeneuve n'a jamais conseillé à personne de faire des profits exorbitants avec des contrats de guerre.

M. Leduc : — "Si ces paroles s'adressent au député de Laval, le premier ministre se trompe.

M. Duplessis : — "Le député a fait au-delà de $150,000 pendant que les autres se battaient.

M. Leduc : — "Le premier ministre est mal renseigné. Je n'ai jamais eu de contrats de guerre et je n'ai jamais fait $150,000. J'ai présidé, en ma qualité d'ingénieur civil, à la construction de trois aéroports mais en 5 ans cela ne m'a pas rapporté $50,000. Je regrette d'être obligé de rappeler cela au premier ministre. Les gens du Québec ont fait leur devoir. Le Messager du Sacré-Coeur exalte même le travail de nos soldats.

L'incident se termina ainsi.

M. Georges-Octave Poulin, député de Beauce, poursuit ensuite le débat, disant qu'il s'intéresse particulièrement à l'électrification rurale. Il affirme que sous l'Union nationale les compagnies ont été mises à la raison. Précédemment, sous le régime libéral, on avait construit en 4 ans 2 milles de lignes. Actuellement, il en existe plus de 200 milles. Les coopératives d'électricité ont donc permis aux cultivateurs de s'organiser et d'obtenir des résultats quand les compagnies ne voulaient pas marcher.

M. André Laurendeau, député de Laurier, déclare qu'en formant des coopératives on a réussi, en certaines régions, à obtenir des compagnies un changement d'attitude. Les compagnies, de l'avis du député de Laurier, ont pris la loi en plus sérieuse considération que l'opposition libérale. "Cette loi n'est pas l'idéal, mais elle me paraît bonne", a dit M. Laurendeau.

L'HON. M. GODBOUT

Le chef de l'opposition dit ensuite que le parti libéral a toujours été en faveur des coopératives mais dans des circonstances où elles pouvaient opérer efficacement. Le meilleur moyen de décourager la coopération c'est d'en faire là où on est certain d'arriver à un insuccès.

M. Godbout ajoute que la loi de l'Hydro permettait aux cultivateurs de s'organiser en coopérative. Le parti libéral a forcé les compagnies, qui font de l'argent en ville, à couvrir aussi la campagne, où elles n'en font pas. Le parti libéral a également forcé les compagnies à établir une sorte de compensation et à diminuer leurs taux à la campagne. "Nous avons créé l'Hydro pour mettre une compagnie à la raison et pour donner un avertissement aux autres. M. Godbout a ajouté que le gouvernement doit forcer les compagnies à tout faire, s'il leur laisse le meilleur de nos ressources entre les mains. Point n'est besoin de forcer le cultivateur à s'endetter pour obtenir de l'électricité.

L'HON. M. BARRE

Le ministre de l'Agriculture admet que, les coopératives étant récentes et les compagnies vieilles, celles-ci sont prêtes à faire le travail d'électrification, tandis que les coopératives ne le sont pas. "Quand les compagnies veulent, dit-il, nous leur disons : Vous allez prendre tout le réseau, ou rien. Et en général elles acceptent. C'est là la force des coopératives".

Le ministre se plaint qu'il y a "dans le monde deux sortes de malfaisants : ceux qui découragent ceux qui travaillent et ceux qui excitent des appétits qu'ils savent impossibles à satisfaire". Il accuse les libéraux de faire le double jeu.

"Nous ne cherchons pas de haine contre les compagnies d'électricité, dit-il: ce que nous voulons, c'est du service". Et M. Barré cita plusieurs exemples où la Southern Canada Power a été ainsi forcée d'agir, notamment à St-Jean-Baptiste de Rouville, et à St-Paul d'Abbotsford, comté de Shefford. Autrefois, on faisait des compliments aux coopératives, dit-il: aujourd'hui, on les aide.

Et M. Barré conclut : "Le bill ne demande qu'une chose, c'est la permission d'avancer davantage aux cultivateurs organisés en coopérative".

L'HON. WILFRID HAMEL

Le député du comté de St-Sauveur reproche aux gens de l'Union nationale d'avoir appuyé les trusts quand les libéraux tenaient de les mater. En 1944, le parti libéral s'est attaqué au plus gros des monopoles et la leçon a été bonne parce que, depuis ce temps-là, les compagnies ont fait plus de 3,000 milles de lignes desservant plus de 40,000 personnes.

"Nous sommes tous en faveur de fournir de l'électricité à tous", a dit M. Hamel, mais nous différons d'opinion sur le moyen à prendre. Avec la loi de l'Hydro, la province mettait $11,000,000 à la disposition des cultivateurs, à 2 pour cent. L'Hydro portait le risque tandis qu'aujourd'hui les cultivateurs doivent se charger de tout.

L'après-midi

Au cours de la séance de l'après-midi, la Chambre passa, en comité plénier, à la discussion du bill en 3e lecture. Le député de St-Sauveur, M. Wilfrid Hamel, reprit la discussion en déclarant que la loi de l'Hydro favorisait davantage les cultivateurs, parce qu'elle permettait au gouvernement d'employer les profits réalisés par les compagnies dans les villes à l'électrification dans les campagnes.

Le député de Westmount, M. George-C. Marler, dit à son tour que le bill comporte un mauvais principe, parce que le gouvernement n'atteindra pas son but.

M. Godbout

Le chef de l'Opposition opéra ensuite son attitude qu'il définit en trois points. "Il est absolument inutile, dit-il, de créer, à côté de l'Hydro-Québec, un autre organisme qui aurait les mêmes fonctions : d'abord, parce que les coopératives ne peuvent pas donner aux cultivateurs le service aux mêmes taux que les compagnies ; puis, parce que les coopératives ne peuvent pas augmenter leurs lignes au rythme des compagnies ; et, de plus, parce que les coopératives devront payer plus cher leur service.

"On nous dit, d'ajouter M. Godbout, que les coopératives ont forcé les compagnies à faire une distribution plus générale ? Mais y a-t-il eu des coopératives pour forcer les compagnies de téléphones qui, elles, ont presque doublé ?

"En 1945, il y avait dans la ville de Québec 35,157 téléphones, et au-delà de 40,000 dans le district de Québec ; et en 1947, le nombre de téléphones avait été porté à 43,016 pour la ville, et à 50,157 pour le district.

"L'argent pour payer le service de l'électrification, par les campagnes, les cultivateurs eux-mêmes savent où ils l'ont pris : le gouvernement fédéral a distribué dans la province au-delà de $30,000,000 en allocations, etc.

"Les coopératives ne vivront, souligna M. Godbout, que si elles peuvent compter sur elles-mêmes, si on leur donne des conditions normales.

"Les prix fixés par l'Hydro sont beaucoup plus bas que ne peuvent en offrir les coopératives. Le principe qu'il faut abolir les coopératives existantes [illegible] excellent, conclut M. Godbout, mais le principe du bill est mauvais parce qu'il crée une dépense absolument inutile".

M. Barré

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré, répondit alors que "tant que nos amis d'en face ont été au pouvoir, les cultivateurs étaient privés d'électricité. De l'autre côté, dit-il, on a fait des promesses ; de ce côté-ci, des oeuvres, des faits.

"On ne peut nous reprocher, ajouta-t-il, de ne pas avoir tout fait, en 3 ans. Nous avons fait quelque chose, et nous allons continuer. C'est la concurrence des coopératives qui a force les compagnies à baisser leurs taux de 30 à 40 pour cent.

Des questions

Le député de Montmagny, Me Fernand Choquette, posa ensuite au ministre des questions sur le nombre des coopératives établies dans la province et dans son comté.

M. Choquette : — "Le ministre peut-il dire à la Chambre combien de coopératives d'électricité ont établi leur propre système dans la province ?

M. Camille Pouliot, — ministre de la chasse et de la pêcherie, : "Je puis répondre au député que, dans la Gaspésie, on a donné l'électricité à 22 paroisses.

M. Choquette : — "Je veux avoir des chiffres pour toute la province.

M. Barré : — "En octobre 1947, il y avait 15 coopératives qui avaient établi des lignes vivantes et 4 autres étaient en construction.

M. Choquette : — "Combien de coopératives ont-elles été formées, dans la province, en vertu de la loi de l'électrification rurale ?

M. Barré : — "Je n'ai pas ces chiffres. Avec des gens comme le député de Montmagny, je ne veux risquer de chiffres approximatifs.

M. Choquette : — "Combien de coopératives ont-elles été formées dans le comté de Montmagny ?"

M. Duplessis : — "Le député devrait savoir ce qui se passe dans son comté. Il est clair qu'il cherche surtout à créer des difficultés au gouvernement. Il n'y a que ça qui l'intéresse.

M. Choquette : — "Je soulève un point d'ordre. Le premier ministre devrait savoir qu'il doit prendre son siège quand un député se lève. J'ai le droit d'avoir une réponse à ma question. Je sais très bien ce qui se passe dans mon comté, mais au cas où je ne serais pas assez renseigné, je voudrais savoir du ministre si des coopératives ont été formées chez nous.

M. Duplessis : — "Il est clair que le député veut faire de l'obstruction. Il [illegible] la passation d'une loi nécessaire.

M. Barré : — "Montmagny est loin de Roseville et je ne puis lui donner les renseignements qu'il demande".

M. Choquette souligne avant de terminer, que seulement 15 coopératives ont été mises en operation depuis 1945.

En 3e lecture

Le bill est adopté en troisième lecture, sur division.

En troisième lecture également, l'honorable Adélard Godbout a protesté contre une exemption de taxes à une compagnie de Gatineau qui veut faire fixer à $125,000 pour dix ans l'évaluation de propriétés qui valent plus de $1 million de dollars. M. René Chaloult a également protesté et le vote a donné 44 à 28.

A la fin de la séance, les députés ont adopté en 3e lecture plusieurs bills privés, dont le bill 110 ratifiant certaines résolutions du conseil municipal de la ville de Beauharnois.

L'Assemblée [illegible] ajourna ensuite à mardi prochain.

Madeleine Parent . . .

(Suite de la 1ère page)

ronne, plaidèrent chacun durant 10 heures. La charge du juge dura une heure et demi.

Après avoir louangé les deux procureurs pour leurs brillantes plaidoiries qu'il qualifia d'excellentes pièces d'art oratoire, le juge Cousineau déclara qu'il avait été prouvé et admis que les accusés n'avaient pas suivi les dispositions de la loi ouvrière qui stipulent la conciliation et l'arbitrage. Il nota qu'il a semblé y avoir eu une tentative de l'extérieur pour s'ingérer dans les affaires ouvrières du Québec. Il s'en prit aussi à M. David Côté, député indépendant de Rouyn-Noranda à Québec, pour ses critiques formulées lors de son témoignage contre le juge Eudore Boivin, président de la Commission provinciale des Relations ouvrières.

Un nouvel . . .

(Suite de la dernière page)

réunir en un seul texte tous les projets de résolutions qui furent déposés au bureau du conseil. Le mémorandum remis hier au conseil par le représentant de la Colombie sera particulièrement utile pour réussir dans cette tâche, a affirme le général McNaughton.

Le conseil de sécurité a accepté cette proposition.

En terminant, le président du conseil de sécurité a déclaré qu'un texte commun sera soumis aux délégations en cause pour s'efforcer d'obtenir leur accord. Si le cas devient impossible à régler, le conseil de sécurité devra décider des mesures à prendre pour régler le différend.

Le Général McNaughton a demandé également au conseil d'ajourner la discussion générale en attendant que cette nouvelle tentative de conciliation soit faite.

Dans les déclarations qui ont précédé ces décisions, les délégués de l'Inde et du Pakistan ont continué leurs attaques et leurs contre-attaques. Le premier a affirmé à nouveau que les forces indiennes dans le Cachemire resteront dans cet état pour maintenir l'ordre, a insisté pour que l'administration du Cheik Abdullah soit maintenue et soutenu que le conseil de sécurité risquait d'enfreindre la souveraineté du Cachmire en contrôlant le plébiscite.

Le second au contraire a estimé que seule l'ONU peut garantir l'impartialité dans cette consultation après la création du gouvernement intérimaire neutre et le départ des tribus et des forces indiennes.

L'analyse des . . .

(Suite de la 1ère page)

de 12 heures, il était battu sur la plante des pieds, et ce système barbare se répéta pendant quatre nuits, il fut finalement relâché temporairement à la suite d'une forte pression exercée par des amis et des membres de l'Assemblée nationale. Les communistes étaient toutefois déterminés à lui faire signer une déclaration contre Petkov, et ils ordonnèrent de l'arrêter de nouveau. Avant de quitter l'Assemblée pour la dernière fois, il se tourna vers les députés communistes et leur cria à la face: "S'il m'arrive jamais de faire des confessions après une période d'interrogatoire, cela voudra dire qu'on me les aura arrachées à force de violence".

Par ailleurs, pour poursuivre l'exécution du grand projet communiste "de libération des peuples", Georgi Dimitrov doit éliminer toute opposition dans son pays, et transformer son pays en un état à seul parti. Il est nécessaire que l'ordre soit maintenu à l'arrière du front soviétique nouvellement établi, afin de faciliter le travail des unités communistes en France, en Italie et dans le Moyen Orient qui convergent toutes leurs activités vers un seul but, tenter d'étendre la "démocratie" comme on la conçoit au Kremlin.

ÉCOUTEZ CKCV
aujourd'hui 1.30 h. p.m.
L'honorable
ALP. FOURNIER
ministre fédéral des Travaux Publics
conférencier invité
au Club de Réforme

AU CLUB RENAISSANCE

Le conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire de l'Union Nationale, lundi le 9 février prochain sera :

Monsieur **Lévis Lorrain**, journaliste

Le distingué conférencier sera présenté par l'honorable Tancrède Labbé, Ministre d'Etat, et remercié par monsieur Clément Brown, rédacteur en chef du journal "Le Temps".

Le déjeuner commencera à 12 h. 30

La causerie sera irradiée par CHRC. de 1 h. 30 à 2 h.

INVITATION

3,000 des plus importants manufacturiers du Royaume-Uni envisagent de nouveau avec plaisir l'occasion de montrer leurs plus récents produits aux

Acheteurs du Monde Entier

du 3 au 14 mai, 1948, à la
FOIRE DES INDUSTRIES BRITANNIQUES
qui sera tenue à
LONDRES & BIRMINGHAM

Une immense exposition de produits de haute qualité, dont plusieurs sont de conception ou d'exécution nouvelle, permettra aux acheteurs de bien se renseigner sur ce que les fabricants britanniques offrent à leurs clients d'outre-mer. Vous pourrez, en quelques jours, passer en revue les réalisations de 87 industries de Grande-Bretagne, et rencontrer les manufacturiers eux-mêmes ou leurs agents exclusifs.

Pour aide et renseignements, s'adresser à l'ambassade, à la légation ou au consulat britannique le plus proche.

LE TABAC À CIGARETTES VOGUE
donne pleine valeur
à ceux qui font leurs rouleuses

L'OEUVRE GRANDIOSE DE Champlain

Photo C.N.R.

GRAND COLONISATEUR

Accordons notre appui au gouvernement en vue d'aplanir les sentiers de la paix. Aidons-lui à fournir des vivres aux populations sous-alimentées d'Europe et d'Asie.

Champlain fut un grand colonisateur: il comprit que la vraie colonisation c'était la conquête et la fécondation du sol, le développement des ressources d'un nouveau pays où l'on s'installe sans espoir de retour. Il travailla inlassablement à faire venir des colons en Nouvelle-France. Il eut même des difficultés avec la Compagnie de Rouen et de Saint-Malo qui l'accusait de trop s'attacher à la colonisation.

On n'admirera jamais assez la prévoyance de Champlain ni le courage héroïque de nos ancêtres, ces hardis pionniers, qui, faisant métier de soldats et de défricheurs, reculèrent devant eux la forêt sauvage.

La BRASSERIE CHAMPLAIN Ltée

SABOURINADES SPORTIVES

TOUT LE PAYS EST FIER DE BARBARA

La ville d'Ottawa est toute en liesse après le superbe triomphe de Barbara-Ann Scott, à St-Moritz, mais il n'y a aucun doute que tout le reste du pays partage cette joie avec les Outaouais. Sa performance a fait du Canada le plus important de tous les 28 pays qui participent aux jeux d'hiver, même si notre pays ne possède pas mieux qu'une dixième place avec un maigre total de 10½ points dans le classement par équipe.

Barbara a réalisé un rêve qu'elle chérissait depuis son jeune âge et tous les Canadiens peuvent être fiers d'elle. Il est fort probable qu'elle n'imitera pas le record de longévité de Sonja Henie comme championne olympique mais elle demeurera aussi célèbre, sinon plus. Une carrière professionnelle attend notre championne et il est à souhaiter qu'elle aura autant de succès dans cette branche qu'elle en a eu comme amateurs.

Par suite de la décision du Comité Olympique International à l'effet que le hockey sera reconnu comme pétition officielle, Barbara Ann ne sera pas la seule Canadienne à jouir d'un championnat, semble-t-il. Les Flyers du C.A.R.C., grâce à leur solide défensive et leur gardien de buts Dowey, ainsi que les joueurs d'avant Halder et Mara, pourra s'assurer du titre olympique en battant la Suisse, à la clôture des jeux olympiques d'hiver, demain après-midi.

Souhaitons que cette victoire se réalise. Contrairement à celle de Barbara, ce sera une grande surprise; cependant, tous les Canadiens seront aussi fiers que celle de notre fameuse et impeccable reine du patin.

FIN DE SEMAINE

Les As seront de retour au Colisée, demain après-midi... A cette occasion, nous apprend-on, Punch Imlach sera retenu sur le banc... Nous manquerons notre pilote au jeu, mais nous avons confiance qu'il aura la chance demain de s'avérer comme un véritable instructeur... Cependant, nous ne serions point surpris de voir Imlach dans la mêlée, même s'il est blessé... Vraiment, ces deux parties seront difficiles à gagner...

Nous avons appris hier soir que Nil Tremblay s'était fracturé un bras mercredi soir, à Vancouver, alors qu'il s'alignait avec le club Seattle... Vraiment, ce pauvre Nil n'est pas très chanceux... Avec une jambe qui laissait à désirer, le voilà maintenant privé de l'un de ses bras... Nos meilleurs voeux de rétablissement s'adressent à cet athlète de chez-nous qui venait à peine de nous quitter pour chercher forture ailleurs...

Les Marins, de la ligue de hockey Junior "A" locale, iront jouer à Rivière-du-Loup en fin de semaine... Le départ pour le bas du fleuve se fait ce matin... Ces joueurs ont probablement perdu leur chance de participer aux éliminatoires hier soir quand les Alouettes ont écrasé le Limoilou, 912... Maintenant les Alouettes doivent perdre leurs deux dernières rencontres, donnant ainsi une chance de détailler pour la quatrième position...

Nous invitons nos confrères de travail, qu'ils soient de la rédaction, du bureau, de l'atelier, de la reliure, des impressions ou de l'expédition, à se faire un devoir d'assister demain à l'Association Sportive de leur journal... Des questions importantes seront traitées et il y en aura dans l'intérêt de tous, nous rapporte-t-on...

ICI ET LA...

Conny Smythe annonce que Max Bentley remplacera définitivement Sylvanus Apps au centre de la première ligne d'attaque des Leafs de Toronto... Billy Taylor est un des joueurs qui a été le plus échangé dans l'histoire de la ligue Nationale... Barbara Ann Scott a accepté de poser avec Ab Renaud et Reg Schroeter, de l'équipe de hockey, sur suggestion d'un photographe... Ab et Reg sont des concitoyens de Barbara, résidant tous deux à Ottawa...

L'équipe de curling de l'Académie Commerciale, grâce à l'initiative de quelques sportmen canadien-français, pourra se rendre à Winnipeg, pour discuter le championnat junior du Canada au curling... Bobo Newsom, fameux lanceur des ligues majeures de baseball, est de nouveau sans emploi après avoir passé 20 ans dans les grandes ligues... Durant ce temps il a lancé pour 22 différents patrons... Les Yankees viennent de l'offrir en vente à tout venant pour le prix d'un dollar...

Les tournois de hockey pour le championnat du monde auront lieu à Stockholm, Suède, l'hiver prochain, a-t-on décidé hier... Clayton Sheedy, de Baltimore, premier-but avec les Orioles de Baltimore, en 1923 et 1924, a été nommé gérant des Red Sox de Milford dans la ligue Eastern Shore, un circuit de classe D... Bobby Flanagan, de London, Ont., a remporté la victoire hier soir à Worcester, Mass., quand son adversaire Sydney Miller, de New-York, fut disqualifié à la troisième ronde d'un combat de boxe qui devait en durer dix...

Voici comment elles ont fini

St-Moritz, 7 (PC) Voici comment elles ont fini dans les championnats de patinage artistique pour dames aux jeux d'hiver (15 premiers sur un total de 25 concurrentes):

1—Barbara-Ann Scott, Ottawa, 11 placements, 163.077 points.
2—Eva Pawlik, Autriche, 24, 157.560
3—Jeannette Altwegg, Grande-Bretagne, 18, 156.166
4—Jirina Nekolova, Tchecoslovaquie, 24, 154.088
5—Alena Vrzanova, Tchecoslovaquie, 44, 153.044
6—Yvonne Sherman, New-York, 62, 149.822
7—Bricket Adams, Grande-Bretagne, 89, 148.644
8—Gretchen Merrill, Boston, Mass., 73, 148.466
9—Martha Bachem, Autriche, 102, 144.456
10—Marion Davies, Grande-Bretagne, 104, 144.766
11—Eileen Seigh, Brooklyn, 110, 144.111
12—Marilyn Ruth Take, Toronto, 110, 143.722
13—Dagmar Lerchova, Tchecoslovaquie, 112, 144.433
14—Suzanne Morrow, Toronto, 117, 143.653
15—Maya Hug, Suisse, 137, 141.322.

RADIO-HOCKEY!

La Brasserie
BOSWELL
commandite à votre intention l'irradiation de tous les matchs de hockey disputés à Québec par les
"AS" DE QUEBEC
Les dimanches à 3 P.M.
8, 22 février, 7 mars
des mercredis à 9.15 P.M.
11, 18, 25 février, 3 mars
POSTE CHRC
800 à votre cadran
LA BRASSERIE BOSWELL

Classement du 50 kilomètres

Saint-Moritz, 7 (AFP) Voici le classement de la course de fond de 50 kilomètres.

1—Nils Karlsson (Suède)	3.47.48
2—Harold Eriksson (Suède)	3.52.20
3—Benjamin Vahinen (Finlande)	3.57.28
4—Pekka Vahinen (Finlande)	3.57.59
5—Toernkvist (Suède)	3.58.29
6—Schild (Suisse)	4.05.37
7—Kuraja (Finlande)	4.10.02
8—Cattael (Tchecoslovaquie)	4.14.34
9—Bjorn (Norvège)	4.15.21
10—Jare (Norvège)	4.17.11
11—Benes (Tchécoslovaquie)	4.17.31
12—Gastrein (Autriche)	4.21.29
13—Rogeniero (Italie)	4.24.12
14—Knific (Yougoslavie)	4.26.00
15—Smolej (Yougoslavie)	4.26.12
16—Kondez (Yougoslavie)	4.27.15
17—Muller (Suisse)	4.30.51

Le Marceau lance un défi aux clubs suivants pour jouer un soir de la semaine prochaine: Mobec, Canada Packers — Lions de Sillery — Gardénia et Patro Laval Jr. Pour informations: Roland Montambault, tél.: 3-7781.

PAUVRE HOMME!

Par sa négligence . . . il y a plus d'un mois qu'il ne travaille pas. Il a terriblement maigri, se sent fatigué et peut à peine marcher tellement le mal de reins le torture. Sans doute, le repos va lui faire du bien, mais pourra-t-il reprendre son travail sans éprouver les mêmes malaises ?

L'organisme affaibli par le travail quotidien a besoin de refaire ses forces et ce résultat est vite atteint par l'usage des PILULES MORO.

Depuis plus d'un demi-siècle les PILULES MORO ont soulagé des milliers et des milliers d'hommes qui souffraient du manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement, pourquoi ne vous feraient-elles pas du bien à vous aussi ?

Un traitement aux PILULES MORO vous remettra sur pieds et en position de reprendre votre travail; vous serez vite convaincu de la valeur et de l'efficacité des PILULES MORO. Achetez-les sans tarder si de ce traitement dépend votre santé future.

Par la poste: 50c la boite ou 3, pour $1.35

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Americaine, Ltee, 1566, rue St-Denis, Montréal

Barbara Ann Scott s'assure avec aisance du titre olympique

Au hockey, le tournoi a maintenant un statut officiel

Après avoir gagné les dessins obligatoires, la reine du patin s'assure des honneurs du style libre. — Huit des neuf juges lui accordent la première position. — Eva Pawlik, d'Autriche, se classe deuxième. — La championne est acclamée partout.

St-Moritz, 7. (PC) Barbara Ann Scott, d'Ottawa, la sensation des Jeux Olympiques, a battu une glace difficile et 24 rivales hier pour réaliser son grand rêve et donner au Canada son premier championnat olympique dans le patinage artistique.

Portant le No 13 sur la manche de son costume blanc, la championne blonde aux yeux bleus ne se préoccupa nullement du numéro "malchanceux" pour succéder à Sonja Henie, de Norvège, qui gagna trois championnats olympiques avant la dernière guerre.

La championne mondiale et européenne a accompli tous ses mouvements avec perfection comme des milliers de spectateurs dans les estrades criaient avec enthousiasme "Barbeli, Barbeli!" — petit nom de la Canadienne de 19 ans en language suisse.

Huit premières places

Huit des neuf juges la classèrent première sur leur feuille de points de placement et l'autre lui donna une troisième place pour 11 points de placement. Neuf était le meilleur score possible.

La victoire de Mlle Scott a marqué le premier championnat du Canada aux jeux d'hiver de 1948 et a porté le total du pays dans le classement des équipes à 10 1-4 points, basé sur la compilation 10-5-4-3-2-1 pour les six premières places. On se souvient que Frank Stack, de Winnipeg, avait gagné le 1-4 de point pour le Canada lorsqu'il était terminé sur un pied d'égalité en sixième place au cours d'une course de vitesse en patins au début des compétitions.

La Suède mène encore chez les 28 pays qui participent au programme olympique de 10 jours qui se terminera demain. Les Suédois ont 79 points en comparaison aux 70 pour la Suisse, 53 1-4 pour les Etats-Unis, 51 pour l'Autriche et 48 1-2 pour la Norvège.

Total de 163.077 points

En décrochant le championnat de patinage artistique, Barbara Ann a accumulé un total de 163.077 points sur le style libre d'hier et les dessins obligatoires combinés — près de 5 1-2 points et 13 placements de plus que la deuxième, Eva Pawlik, d'Autriche.

Mais le verdict des juges n'était pas nécessaire pour décider car la foule savait que Barbara avait gagné. Dès le moment qu'elle embarqua sur la glace, les spectateurs sentirent qu'ils surveillaient la vraie championne.

Les autres inscriptions canadiennes, Marilyn Ruth Take et Suzanne Morrow, toutes deux de Toronto, ont fait leur possible mais une mauvaise glace les handicapa tout comme presque toutes les autres participantes. Mlle Take fut 12ième avec 110 points de placement et 143.722 points, Mlle Morrow 14ième avec 117 et 143.655.

Barbara Ann a admis qu'elle donna pas tout ce qu'elle était capable sur la mauvaise glace, dangereuse à certains endroits après une partie de hockey disputée le matin. La chose n'était pas nécessaire. Elle était assez bonne pour gagner même avec sa performance la plus réservée.

La plus grande foule

Sa victoire a été remportée devant la plus grande foule vue aux jeux d'hiver depuis la cérémonie d'ouverture. Tous les coins du stade en plein air étaient remplis à capacité et toutes les personnes acclamèrent la championne comme elle ajoutait le plus grand titre à sa collection de victoires.

Après que la victoire de la Canadienne eut été confirmée, des messages de félicitations arrivèrent de tous les coins du globe. Et sur place, à St-Moritz, les commentaires élogieux ne cessaient de se succéder. Quant à la championne, désireuse de lire tous les télégrammes qu'ils l'attendaient, elle se vit dans l'obligation de signer des milliers d'autographes et victime de centaines d'appareils photographiques.

Début des éliminatoires dans la ligue Intermédiaire "B", demain

Les séries éliminatoires de la ligue de hockey Intermediaire "B" débuteront demain après-midi sur deux fronts différents Parc Savard se rendra à Donnacona, tandis que les Ours feront face au Gros-Pin, sur la patinoire de ce dernier. Aux deux endroits les parties débuteront à 2 h. 30 précises.

Ces séries semi-finales de 3 dans 5 ne sont pas sans susciter beaucoup d'intérêt chez les nombreux amateurs qui ont suivi les activités de la ligue cette saison. Vu le rendement donné par les équipes au cours des récentes parties de la cédule régulière, il est assez difficile de prédire qui gagnera.

Le Parc Savard, pour sa part, a une lourde tâche en affrontant le Donnacona mais Rodolphe Villeneuve, gérant du Savard, est fort confiant que ses hommes donneront beaucoup de fil à retordre au Donnaconna. D'ailleurs, les quelques parties que son équipe a jouée dernièrement ont permis aux joueurs de garder une excellente condition. Quant au Donnacona, Gilbert Godin pourra compter sur tous ses joueurs réguliers et lui-même reprendre son poste à la ligne bleue, rétabli d'une récente blessure qui l'a tenu en dehors de l'alignement pour quelques parties.

La série Ours vs Gros-Pin pourrait être une surprise pour le Gros-Pin qui ne devra rien laisser au hasard contre les courageux joueurs de Marcel Langlois. Ceux-ci ont tenu des pratiques toute la semaine et c'est une grande confiance qui règne au sein de cette équipe qui fera certainement de son mieux. Pour une rare fois cette saison, l'équipe du Gros-Pin aura son alignement complet demain après-midi. Cecil Bilodeau et Armand Paquet seront à leur poste pour prêter main forte à leurs coéquipiers.

Les amateurs sont cordialement invités à se rendre nombreux à ces deux parties qui ne devraient pas manquer de fournir du jeu fort captivant.

IMPORTANTE DÉCISION DU C.O.I.

St-Moritz, 7. (Reuters) Le Comité Olympique International a décidé hier soir que le tournoi de hockey disputé ici présentement entre neuf pays devrait être considéré comme un tournoi olympique, à condition que le club de l'American Amateur Hockey Association représentant les Etats-Unis soit regardé comme hors de la compétition.

Cette décision signifie donc que les vainqueurs auront des médailles d'or olympiques, la deuxième equipe des médailles d'argent et la troisième des médailles de bronze.

Le C. O. I. est aussi sauvé de tout embarras, car l'équipe ne finira pas dans les trois premières.

On a rapporté que les délégués ont cru qu'il était injuste pour les clubs des pays qui sont venus à St-Moritz de bonne foi pour jouer dans le tournoi olympique de souffrir pour les autres à la suite d'une dispute interne entre deux groupements américains.

Le statut du tournoi comme comité olympique a été mis en doute à la suite d'une dispute entre l'A. H. A. et le comité olympique des Etats-Unis au sujet de la représentation des Etats-Unis dans les jeux. Le comité d'organisation suisse et la Fédération Internationale de hockey sur glace appuyèrent l'A. H. A., tandis que le comité olympique américain dirige par Avery Brundage, de Chicago, favorisa un club de l'Union Athlétique Amateur.

Quand les deux clans refusèrent d'en venir à un compromis dans la dispute, le Comité Olympique International déclara que le tournoi ne pouvait être reconnu comme une compétition olympique.

Plus de cinquante skieurs inscrits pour la descente du Mont Ste-Anne

Le championnat de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent sera disputé demain après-midi. — Les trophées Dawes et Saucier seront en jeu. — Compétition ouverte aux classes A, B et C — On commencera à gravir la montagne dès 9 heures demain matin.

C'est demain après-midi qu'aura lieu, au Mont Ste-Anne, la descente pour le trophée Sidney Dawes, disputé annuellement, et qui avait été remporté, l'an dernier, par Pierre Jalbert. Ce concours servira aussi à déterminer le champion de la zone locale. Pour ce dernier championnat, le trophée Jean Saucier sera à l'enjeu. Ce trophée est un don du président de la Société de l'Avancement du ski à Québec.

Le concours est ouvert aux classes A, B, et C, Seniors et juniors, dames et instructeurs enregistrés. Les réglements de la F. I. S. seront en vigueur.

La Zone de ski de la Vallée du St-Laurent ne se rend nullement responsable des accidents qui pourraient à cet endroit, dans cette fameuse piste de descente de 1.5 mille, ayant une chute verticale de de 2.125 pieds. Le record à battre sera celui de Jalbert, soit 2 minutes 24.2 secondes.

Les compétiteurs devront se procurer leur numero à 8 heures et demie demain matin, au chalet du Mont Ste-Anne Ski club, au pied de la montagne. Ils devront gravir la montagne à 9 heures.

Les skieurs sont priés de prendre note que tout compétiteur qui enlèvera ses skis dans la piste ou montera à pieds, sera disqualifié.

Le premier départ sera donné à l'heure précise, et les skieurs partiront d'après l'ordre du tirage et des classes. Ceux qui ne seront pas prêts à partir à leur rang seront disqualifiés.

Ceux qui se rendront à Beaupré par train, devront le prendre à 7 heures, à la gare Ste-Anne, rue Dans la suite, ils allèrent à Shawinigan pour connaître une dégringolade de 13-1, mais ils rachetèrent quelque peu ce massacre en allant vaincre les Olympics, 7-4, à Boston même, le dimanche suivant.

Demain après-midi, la chance sera belle pour les As de faire oublier plusieurs tracas à leur supporteurs. Et à ce que l'on nous a rapporté, Imlach et ses joueurs sont des plus décidés à démontrer qu'ils ont l'étoffe de champions. Imlach lui-même ne jouera pas à la suite d'une blessure reçue à Boston. Il se contentera donc de piloter l'équipe du banc tout en ayant trois lignes complètes à l'offensive, avec le jeune Sam Renaud dans les filets, en remplacement de Jean Marois, toujours au rancart avec un oeil endommagé.

Shawinigan sera plus décidé que jamais à vaincre, si nous considérons que les joueurs de Red MacKenzie sont bien décidés à finir en première position. Cependant, les Sénateurs, qui ont présentement une avance de 5 points, sont aussi très désireux de conserver leur marge et ne prendront aucune chance contre les Québécois ce soir. C'est donc dire que les As devront se surpasser s'ils veulent triompher.

Demain après-midi, les Cataractes auront un alignement complet, y compris Kenny Campbell, qui s'était fracturé une cheville lors d'une pratique. La rondelle ira au jeu à 2 h. 30 précises.

Assemblée générale demain, au "Soleil"

Tous les membres de l'Association Sportive du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal" sont priés de noter que c'est demain, à 10 heures, au bureau du journal, qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle de leur association.

On en profitera pour élire le comité exécutif etc. Que tou sse fassent un devoir d'être présents.

Shawinigan joue contre l'équipe locale, demain

Les As joueront cependant à Ottawa, ce soir, avant de recevoir les Cataractes, au Colisée. — Deux parties importantes et très difficiles. — Imlach ne pourrait s'aligner avec ses joueurs en fin de semaine. — La rondelle sera mise au jeu à 2 h. 30.

Les As de Québec joueront deux importantes parties en fin de semaine, dont une ici même à Québec demain après-midi. Ces deux rencontres s'annoncent des plus difficiles si nous considérons que les deux adversaires pour l'occasion sont les deux leaders du circuit, les Sénateurs d'Ottawa et les Cataractes de Shawinigan. Ils vont rencontrer, les premiers ce soir à Ottawa, tandis qu'ils recevront le Shawinigan demain après-midi, au Colisée.

Cette partie de demain après-midi sera la première jouée par le club local devant ses partisans depuis le 28 janvier alors que les Rovers de New-York avaient remporté une victoire-surprise de 4-3.

La coupe Brousseau à l'équipe Gravel

L'équipe d'Alfred Gravel a gagné la coupe "Brousseau", hier soir au club de curling Jacques-Cartier, quand elle a triomphé de celle de Gaston Amyot, 12-9, dans une intéressante finale.

Maurice Brousseau, Hector Roberge et Hector Faber complétaient l'équipe gagnante, tandis que les coéquipiers d'Amyot étaient René Brodique, Rosaire Beaulieu et Ernie Blais.

Lundi soir, on commencera la compétition "Iso" au club de la rue St-Cyrille.

Laliberté dispose du Syndicat, 3-2

Dans une partie de hockey disputée hier soir, à la patinoire de l'Académie Commerciale, les employés de J.-B. Laliberté ont défait ceux du Syndicat de Québec, au score de 3-2. Adolphe Patry compta deux buts pour les vainqueurs, tandis que Jules Gauvin obtenait l'autre. Chez les perdants, MM. Bergevin et Beaulieu furent les scoreurs.

Thetford à Québec et Lac Beauport

Thetford, 7. (DNC) Le Club de Ski de Thetford organise pour dimanche, le 8 février, un train spécial qui partira de Thetford à 8 hres 15 pour arriver à Québec à 11.00 hres. Des autobus seront à l'arrivée du train pour faire le transport des deux cents skieurs qui se rendront au Lac Beauport.

A cette occasion, plus de 2 cents amateurs de hockey en profiteront pour assister à la partie de hockey entre Shawinigan-As qui aura lieu au Colisée.

COLISÉE
TEL.: 5-5129
PATINAGE DIMANCHE SOIR
Avec fanfare 8 à 10 h.
Prix: Messieurs 0.35
Dames 0.25
Spectateurs: Adultes 0.15
Enfants 0.10

COLISÉE
Tél.: 5-5129 — Att. 18
20e JOUTE SENIOR
CATARACTES
DE SHAWINIGAN
★ VS ★
AS de QUÉBEC
DIMANCHE, 2h. 30 P.M.
Loges et prom. (rés.) $1.25
Sect. N.R.E. (non rés.) 75c
Section ouest: Adultes 50c
Enfants 25c
TAXE INCLUSE
Les détenteurs de CARTES de SAISON sont priés de réclamer leurs BILLETS chez les dépositaires habituels jusqu'à 5 heures SAMEDI, et au COLISEE à partir de 1 h. DIMANCHE.

Ils se battront pour le championnat

Montréal, 7 (PC) La Fédération Canadienne de boxe a annoncé hier soir que le combat de lundi soir à Toronto entre Danny Webb, champion des boxeurs poids-légers canadiens et Lil Arthur King, de Toronto, serait officiellement pour le titre.

Bénédiction du chalet de l'Aiglon

Demain après-midi, il y aura bénédiction du nouveau chalet du club de raquetteurs l'Anglon, situé sur le boulevard Roosevelt-Churchill, à St-Pascal. Cette cérémonie est annoncée pour les trois heures précises.

La bénédiction sera faite par M. le curé Alphonse Marcoux, de la paroisse St-Pascal Baylon. A deux heures, les membres se rendront chez M. le curé pour l'escorter jusqu'au nouveau chalet.

Dans la soirée, il y aura soirée intime avec orchestre. Une soirée aura aussi lieu mardi soir, tandis que l'ouverture officielle se fera le dimanche, 15 février.

Important match de petites quilles

Jean-Louis Lemieux et Albert Vallières feront équipe contre Lucien Baril et Gaston Turgeon dans une série home-and-home aux petites quilles demain après-midi pour un magnifique trophée.

Ce match sera suivi d'une foule d'amateurs étant donné qu'il oppose les quatre meilleurs quilleurs de notre ville. L'intérêt porte principalement sur le fait que Baril et Lemieux se livreront un duel, car ces deux quilleurs sont des plus solides.

Les premières parties seront jouées à 1 heure, à la salle Palace et la série se terminera à la salle Limoilou, les dernières parties débutant à 3 heures.

Hier, l'équipe des Flyers du C.A.R.C. a fait partie nulle de 0-0 avec la Tchécoslovaquie. — La Suisse est passée seule en tête avec sa victoire de 14-0 sur la Pologne. — Cependant, le Canada demeure favori. — Deux importantes joutes en fin de semaine.

St-Moritz, 7. (PC) Une nouvelle à l'effet que le hockey, banni des cinquièmes jeux olympiques d'hiver à cause d'une dispute interne, sera reconnu comme une compétition officielle a prêté une note d'enthousiasme aux Flyers du C. A. R. C. du Canada qui sont devenus hier les favoris pour gagner le tournoi de hockey après avoir fait partie nulle de 0-0 avec la puissante équipe tchécoslovaque.

Le développement dans l'embarrassante question du hockey est arrivé hier soir quand le Comité Olympique International a décidé de reconnaître le tournoi des neuf pays comme un tournoi olympique, à condition que le club de l'Amateur Hockey Association représentant les Etats-Unis soit exclus du classement final.

Le point accordé pour la partie nulle a donné un total de 11 points chacun aux Flyers et aux Tchèques et les a laissés à un seul point derrière la Suisse, leader avec six victoires consécutives.

Mais l'équipe du C. A. R. C. a une meilleure moyenne de buts — 54 pour et cinq contre en comparaison au 69-14 de la Tchécoslovaquie — laquelle va décider du gagnant si les deux clubs terminent le tournoi sur un pied d'égalité dimanche. La Suisse a encore deux difficiles rencontres, jouant contre les Tchèques aujourd'hui et le Canada dimanche.

Les étoiles du C. A. R. A. s'en prennent à l'Autriche aujourd'hui dans ce qui devrait être une victoire très facile. Quant aux Tchèques, il ne devrait pas avoir beaucoup de misère dans leur partie de dimanche contre les Etats-Unis.

La Suisse peut gagner le tournoi en triomphant du Canada ce de la Tchécoslovaquie, mais si le Canada et le Tchécoslovaquie gagnent tous les deux, ces deux équipes termineraient sur un pied d'égalité en première position avec le quotient de buts décidant du championnat.

Une division pour la Suisse placera les Canadiens ou les Tchèques seuls en tête.

Dans les autres rencontres d'hier, la Suède a disposé de la Grande-Bretagne, 4-3 pour sa deuxième victoire; les Etats-Unis ont écrasé l'Autriche, 13-2; et la Suisse a blanchi la Pologne, 14-0.

Une autre victoire pour les Carabins

Mardi soir dernier, les Smimmers recevaient les Carabins de Laval, dans une partie régulière de la Ligue de Ballon-panier de la Cité de Québec.

La partie se termina par une autre victoire des Carabins au compte de 45-33, consolidant ainsi leur position en tête de la ligue avec aucune défaite à date.

Au cours de la partie, seulement 5 punitions furent distribuées par l'arbitre Allan Lax, qui sut contrôler le jeu, très rapide qui fut présenté. Des paniers spectaculaires furent compter dans chaque camps.

Les amateurs de ballon-panier sont assurés que la cité sera bien représentée lors des prochaines éliminatoires provinciales.

A date les Carabins sont favoris pour remporter le championnat de la ville qui sera disputé avant la fin du mois. Mais les Smimmers sont de plus en plus dangereux et il est fort probable qu'ils feront une lutte acharnée au Laval, pour pouvoir représenter la cité de Québec.

La prochaine partie de la Ligue de Ballon-panier de la Cité, sera présentée cet après-midi alors que les Smimmers recevront l'Armée au Y.W.C.A., à 3 heures.

Comme le sommaire l'indique, tous les joueurs de chaque équipe se sont signalés.

Laval: Bouffard, 6; Smith, 9; Rheault, 9; Dinchereau, 8; Savard, 7; Geoffrion, 6. Québec Smimmers: Cheeseman, 10; Wallace, 10; Carew, 2; O'Conner, 6; Dempsey, 2; Rouleau, 3.

Partie d'exhibition demain au Victoria

PARTIE d'exhibition demain au

Dimanche matin à 9.30 sur la patinoire du Parc Victoria sera disputé une joute de hockey qui promet de nombreuses sensations. Il s'agit d'une rencontre mettant aux prises les employés et clients Shell No 1 de M. Paul Demers, contre un club formé de joueurs Red Diamond et Co-op.

L'échevin Gérard Guay mettra la rondelle au jeu et sera accompagné sur la glace de MM. William "Bill" Triggs, de Gaudiose Letarte, Georges Garneau, M. Paul-Emile Jobin, celui-ci a bien voulu mettre à l'enjeu un magnifique trophée.

La plupart des équipiers des deux équipes n'ont pas chaussé les patins depuis plusieurs années, ce qui ne manquera pas de faire sensation!

COURS DE CULTURE PHYSIQUE PAR CORRESPONDANCE

Voulez-vous devenir en santé, forts et musclés, écrivez sans tarder en incluant 25c pour recevoir dépliant illustré ainsi qu'un numéro spécimen de la revue "Santé et Développement Physique".

Adressez:
ADRIEN GAGNON
1405 Blvd LaSalle, Verdun, P.Q.

COMME LE DIT Jos. Boucane

Au besoin
on reconnaît l'ami.

Le tabac à cigarettes
La Salle est l'ami
des fumeurs.

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Les Alouettes disposent des As de Limoilou, 9-2, hier

Les joueurs de Conrad Parent s'assurent pratiquement de participer aux éliminatoires juniors. — Alain est en vedette avec trois buts. — Chez les intermédiaires, le Lévis bat les Sénateurs, 6-3. — Pissinis et Bisson sont les étoiles de cette victoire.

(Par GUY LEMIEUX)

Dans la première partie d'un programme du circuit combiné hier soir au Colisée, les Alouettes ont défait les As de Limoilou par 9-2, chez les juniors, tandis que dans l'intermédiaire, les Monarques ont imposé une défaite de 6-3, aux Sénateurs, dans une rencontre très contestée jusque dans les dernières minutes de jeu.

Chez les juniors, la partie débuta très rapidement, et au cours de la première période, un seul but fut compté, le jeu étant assez mêlé. Gagné, sur une passe de Gignac compta ce but à 18:25, pour les Alouettes. Ces derniers gardèrent l'avantage durant toute la rencontre, quoique quelques beaux points furent manqués par les As, qui ne semblaient pas avoir le but dans l'oeil. Il faut dire aussi que Vezina fut sensationnel dans les filets des Alouettes, et il fut pour une grande part dans la victoire de son équipe.

Les vainqueurs comptèrent deux rapides buts au début de la deuxième période alors que Gignac fait un beau lancer, bloqué par Bedard mais Alain prit le retour et compta. Environ une minute plus tard, Cantin s'empara d'une rondelle perdue, contourne les défenses, s'approche à une quinzaine de pieds des filets, fait une passe à Côté qui compte. Dans cette même période, Gingras, Malone et Filion font un beau jeu de passe pour les As, mais manquent un but certain.

Dans la troisième période, le jeu devint un peu plus violent et rapide, et les Alouettes après avoir déclanché une série d'attaques, réussissent à compter six buts dans cette période, pour s'assurer de la victoire.

Les étoiles de la rencontre furent Alain, qui compta trois buts; Gignac et Gagné, le premier avec quatre assistances, et le deuxième avec deux buts et une assistance.

Pour les perdants, Gilbert brilla particulièrement, et se montra très rapide à l'avant; il compta aussi un but. Douze punitions furent imposées dans cette rencontre, mais ce fut toutes des mineures, et le jeu ne fut pas très rude.

Dans la deuxième rencontre, qui mettait aux prises les Monarques contre les Sénateurs, un but pour chaque équipe fut compté dans le premier engagement, soit Nadeau pour les Monarques, et Moran assisté de Turgeon et Bernier, pour les Sénateurs.

Le but de Moran fut particulièrement applaudi, car Turgeon lui fit une passe parfaite à environ 20 pieds des buts, et c'est de là que Moran réussit à percer Greffard dans les buts des Monarques.

Dans la deuxième période, les Sénateurs prirent une avance d'un but lorsque Turgeon, assisté de Gingras et Moran, compta à 10:36. Ce fut le seul but de cette période, dans laquelle il n'y eut aucune punition.

Après 1:42 de la troisième période, les Monarques réussirent à égaliser le pointage, et à 6:10 prirent l'avance. Les Sénateurs revinrent à la charge, et après une attaque dirigée par Moran et Kusmuski, Gingras réussit de nouveau à mettre le pointage sur un pied d'égalité à 3-3.

C'est alors que les Monarques prirent l'avantage du jeu, et comptèrent trois buts de suite en trois minutes et 26 secondes pour s'assurer de la victoire au compte de 6-3.

Plusieurs mêlées se firent dans les deux zones pendant toute la rencontre, et avant ces trois dernières minutes, il était très difficile de prédire à qui irait la victoire. Gingras, Moran et Kusmuski prirent tous trois part à tous les buts de leur club, tandis que pour les Monarques, les as furent Bisson, Pissinis et Nadeau.

Un nouveau joueur s'alignait hier soir avec les Sénateurs. Il s'agit de Armand Paquet, qui était sur le club ferme de ce club. Il démontra beaucoup d'expérience hier soir, et se signala à plusieurs reprises par son beau jeu de passe et son habileté à patiner.

Par cette victoire, les Monarques ne sont plus maintenant qu'à deux points du Laval et du Rimouski, qui sont en première position du circuit intermédiaire.

PREMIERE PARTIE

Alouettes		As
Vezina	Gardiens de buts	Bedard
Cantin, Blouin	Défenses	LaRoche, Lagace
Alain	Centre	Faucher
Gagné, Gignac	Ailes	Barrette, Gilbert
	Substituts	
Roy, Couture, Côté, Gimael, Drolet, Racette, Bédard, Albert		Dicaire, Malone, Bilodeau, Hallé, Dubeau, Gingras

Arbitres: Bourassa, Boucher.

Première période

1—Alouettes — Gagné (Gingras) — 18:25
Punitions — Barrette, Lagacé, Racette.

Deuxième période

2—Alouettes — Alain (Gignac) — 6:45
3—Alouettes — Côté (Cantin) — 8:38
4—As — Hallé (Lagacé, Bilodeau) — 12:42
Punitions — LaRoche, Drolet, Gagné.

Troisième période

5—As — Gilbert (Barrette) — 0:41
6—Alouettes — Gimael (Gignac) — 7:06
7—Alouettes — Racette (Couture) — 8:50
8—Alouettes — Couture (Côté, Cantin) — 10:13
9—Alouettes — Alain (Gagné, Blouin) — 13:02
10—Alouettes — Gagné (Gignac) — 14:45
11—Alouettes — Alain (Albert) — 15:55
Punitions — Lagace, Gignac, Gimael, Bilodeau, Barrette.

DEUXIEME PARTIE

Monarques		Sénateurs
Greffard	Gardiens de buts	Bédegaze
Rover, LaRochelle	Défenses	Brown, Bernier
Pissinis	Centre	Gingras
Bisson, Fortin	Ailes	Moran, Turgeon
	Substituts	
Duval, Nadeau, Labonte, Roy, Ramsay, Lafond, Lussier		Kusmaski, Paquet, Vincent, Doyle, Crutchfield, Drolet

Arbitres: Turgeon, Bourassa.

Première période

1—Monarques — Nadeau — 4:24
2—Sénateurs — Moran (Turgeon, Bernier) — 10:48
Punitions — LaRochelle.

Deuxième période

3—Sénateurs — Turgeon (Gingras, Moran) — 10:36
Aucune punition.

Troisième période

Troisième période

4—Monarques — Labonte (Nadeau, Dorval) — 1:42
5—Monarques — Pissinis (Rotter) — 6:10
6—Sénateurs — Gingras (Moran, Kusmaski) — 8:37
7—Monarques — Labonte (Lafond) — 14:12
8—Monarques — Bisson — 16:07
9—Monarques — Pissinis (Bisson, Lussier) — 17:08
Punitions — Lussier

LE HOCKEY

HIER

Circuit Combiné
Limoilou 2, Alouettes 9
Lévis 6, Sénateurs 3

Provinciale Junior "A"
Trois-Rivières 4, Lachine 2

Ligue Américaine
Philadelphie 6, Washington 2

CE SOIR

Ligue Senior
Québec à Ottawa

Circuit Combiné
Laval à Rimouski

Ligue Nationale
Détroit à Canadiens
Rangers à Toronto

Ligue Provinciale
Victoriaville à Sherbrooke

Ligue Américaine
St-Louis à Cleveland
Indianapolis à Springfield
New-Haven à Pittsburgh
Providence à Philadelphie

Ligue des Etats-Unis
Fort Worth à Tulsa
Houston à Minneapolis
Dallas à Omaha

DEMAIN

Ligue Senior
Shawinigan à Québec
Ottawa à Valleyfield
Royaux à Boston

Circuit Combiné
Laval à Rimouski

Provinciale Junior "A"
National à Canadiens

Ligue Nationale
Rangers à Chicago
Boston à Détroit

Ligue Provinciale
Sherbrooke à Victoriaville
Lachine à St-Hyacinthe

Ligue Américaine
Pittsburgh à Buffalo
New-Haven à St-Louis
Cleveland à Indianapolis
Springfield à Providence

Ligue des Etats-Unis
Houston à St-Paul
Omaha à Kansas-City

LIGUE SENIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
Ottawa	28	26	10	2	219	112	64
Shawinigan	29	22	12	5	175	146	49
Reva	33	23	12	0	172	122	46
Québec	27	18	14	5	170	141	41
Valleyfield	27	17	18	1	150	201	35
Boston	28	10	25	0	110	207	20
New-York	34	10	25	1	106	163	20

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	44	24	11	9	143	103	57
Toronto	43	21	10	12	132	107	54
New-York	42	17	16	9	128	139	43
Rangers	43	14	19	9	115	122	37
Montréal	47	14	20	9	98	112	37
Chicago	44	13	27	4	140	173	30

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	J	G	P	N	P	C	Pts
Providence	50	29	18	3	230	196	61
New-Haven	51	22	24	5	183	175	49
Hersnet	51	19	22	9	172	195	47
Philadelphie	51	16	30	5	184	243	37
Springfield	45	14	28	3	153	198	31
Washington	49	21	22	4	163	247	28

Division Ouest

	J	G	P	N	P	C	Pts
Pittsburgh	47	28	11	8	186	121	64
Buffalo	45	27	16	1	187	169	63
Cleveland	45	25	16	3	187	169	53
Indianapolis	49	25	21	3	208	172	53
St-Louis	46	18	22	6	163	202	42

PROVINCIALE JUNIOR "A"

Division Nord

	J	G	P	N	P	C	Pts
National	28	21	5	4	158	75	46
Canadien	26	14	11	1	97	96	32
Trois-Rivières	26	11	14	1	102	129	23
Valleyfield	27	8	17	2	113	129	18
Lachine	25	1	22	2	59	177	4

Division Sud

	J	G	P	N	P	C	Pts
Royal	25	16	4	5	132	74	37
Québec	25	16	9	0	127	83	32
Canadien	24	11	10	4	85	68	26
Loups	26	8	16	2	75	106	18

INTERMEDIAIRE "A"

	J	G	P	N	P	C	Pts
Laval	15	9	3	3	61	42	22
Rimouski	16	10	4	2	75	55	22
Lévis	17	7	7	3	59	51	18
Sénateurs	18	3	13	0	51	100	6

JUNIOR "A" LOCALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Red Wings	27	17	3	1	123	57	37
As	23	10	12	1	81	84	21
Marins	24	8	15	1	57	101	17
Alouettes	22	7	12	3	70	66	17

Cagney, Pusie et Macricoskas l'emportent sur leurs rivaux

Grâce à leur ensemble dans l'attaque et à leur endurance sur la défensive, Georges Cagney, Georges Macricoskas et Jean Pusie ont disposé de Killer Christie, Arthur Legrand et Harry Madison dans la grande finale d'hier soir, à la Tour. Ils prirent la chute décisive au cours d'une bataille fort mouvementée, produisant toutes les sensations prévues.

Plus de 500 personnes durent rebrousser chemin, faute de place à la Tour. Ce fut un succès phénoménal pour le promoteur Roland Ste-Marie et le Club Champlain, d'autant plus que les amateurs qui envahirent le local de la rue Mgr Gauvreau furent entièrement satisfaits de leur soirée. Il y eut de la rudesse, mais les "badmen" n'eurent pas toujours le dessus, et c'était exactement ce que voulait le public.

Le premier engagement alla aux vilains, lorsque Legrand coucha Pusie avec l'aide de ses copains. Au début, Cagney puis Macricoskas avaient passablement étourdi Madison mais lorsque Pusie vint à son tour au centre de l'arène, il fut reçu par une série de coups de poing qui l'étourdirent. Legrand succéda à Madison et continua le massacre, ses deux coéquipiers lui prêtant main-forte. C'est par écrasement que Legrand l'emporta en 8.52 minutes, mais c'est surtout un coup de poing solidement appliqué par Christie, sans que l'arbitre Jack Adams voit le coup, qui décida de la chute.

Les spectateurs en eurent ensuite pour leur argent durant la seconde reprise car Pusie, enragé, prouva qu'il avait déjà fait de la boxe. Après que le Grec eut encaissé quelques durs coups, Pusie vint le remplacer et il étourdit Legrand avant de donner une terrible raclée, au bout du poing, à Madison, qui succomba au bout de 4.42 minutes.

Christie perdit la chute décisive contre Cagney, qui appliqua le coup décisif pour l'écrasement, mais après que ses copains eussent commencé l'attaque décisive. Pusie appliqua plusieurs coups de poing, en représailles, puis il conduisit le champion du monde dans le coin, où Macricoskas, grimpé sur le cable supérieur, le reçut avec ses deux pieds dans la figure. Christie tomba à la renverse et Cagney bondit sur lui pour le coller définitivement, après 19.28 minutes. Mais, auparavant, les amateurs en avaient vu de toutes les couleurs et ils s'étaient échangé quantité de coups. Les vilains crurent plusieurs fois avoir la victoire en main, mais leurs rivaux sûrent se rallier pour finalement l'emporter. Pusie boxa rondement, ses copains utilisèrent des prises. Et les vaincus, naturellement, eurent recours aux coups, ce qui ne les paya pas toujours.

La semi-finale entre Joe Devalteau et Mickey Gold se termina par un verdict de nullité, chaque lutteur prenant une chute durant l'heure que dura le combat. L'arbitre André Lacombe fut tout aussi occupé que les figurants car on n'y alla pas de main-morte.

On avait été habitué à un Joe Devalteau plutôt scientifique, et la tenue du Montréalais hier soir fut une surprise. Devalteau se révéla très rude, utilisant les coups de genou et de poing sans merci pour affaiblir son rival. Gold réussit de temps à autre à lui rendre le change mais il dut concéder la première chute au bout de 15:27 minutes quand son rival lui frappa les reins sur ses genoux avant de l'écraser.

Gold prit une belle revanche ensuite, lorsqu'il prit la seconde chute en 21.32 minutes, avec un écrasement. C'est Gold qui mena le bal, avec des torsions de bras, des savates et plusieurs autres prises de toute beauté. Les deux lutteurs ne purent ensuite faire un maître durant la balance du combat, alors que Devalteau continua à s'attirer les huées des spectateurs.

Au début de la soirée, Dick Marshall força Ted Lewis à abandonner au bout de 13.40 minutes grâce à une double torsion des jambes à la renverse. Ce fut un autre bon combat sur un excitant programme.

Le hockey aux jeux d'hiver

HIER

Canada 0, Tchécoslovaquie 0
Suisse 14, Pologne 0
Suède 4, Grande-Bretagne 3
Etats-Unis 17, Autriche 2

AUJOURD'HUI

Canada vs Autriche
Suisse vs Tchécoslovaquie

DEMAIN

Canada vs Suisse
Tchécoslovaquie vs Etats-Unis
Autriche vs Italie
Suède vs Grande-Bretagne

LES POSITIONS

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Suisse	6	6	0	0	66	11	12
Canada	6	5	0	1	54	5	11
Tchécoslovaquie	6	5	0	1	69	14	11
Etats-Unis	6	4	2	0	74	26	8
Pologne	7	2	5	0	37	84	4
Suède	6	2	4	0	19	26	4
Autriche	7	1	6	0	33	65	2
Italie	6	0	6	0	17	119	0

Charny en finale demain à Lauzon

La deuxième partie de la série finale intermédiaire, trois joutes dans cinq, entre les clubs Charny et les Aigles de Lauzon sera disputée demain après-midi, à Lauzon, à la patinoire municipale de Lauzon.

Le Charny a remporté la victoire mercredi soir au score de 2 à 0.

Activités de l'Union Commerciale

Demain matin, à 10 h. 30, assemblée générale des raquetteurs de l'Union Commerciale. Il y aura divers rapports et on parlera du dernier voyage à Ottawa, des prochains voyages à Trois-Rivières et Montmagny, des parades et des courses.

Demain soir, il y aura soirée dite retour de Convention. Cette soirée est sous la présidence conjointe du capitaine Hervé Wright et du lieutenant, M. Albert Cloutier. Tous les membres, leurs amis et compagnes sont invités. Les copains du voyage à Ottawa s'en promettent. L'orchestre sera là à 9.30 hres.

Barbara Ann agira comme fille d'honneur

St-Moritz, 7. (Reuters) Barbara Ann Scott prendra un congé lundi pour agir comme fille d'honneur au mariage de l'officier-pilote Hubert Brooks, de Montréal, un joueur de hockey qui s'alignera avec les Flyers du C. A. R. C. Au lieu de se rendre directement à Davos où elle défendra son championnat mondial à partir de mercredi, Barbara a bien voulu ajouter une autre touche romantique à l'histoire déjà longue de Brooks. Hubert épousera une fille de Copenhague qu'il a rencontrée durant la guerre lorsque son avion fut abattu au-dessus de l'Europe.

Les Reds battent le Lachine 4 à 2

Montréal 7. (PC) Les Reds de Trois-Rivières ont défait hier soir les Rapides de Lachine par 4-2 dans une joute de la ligue junior "A" provinciale à l'arena de Lachine. Cette victoire ne laisse maintenant les Reds qu'à sept points des Cyclones de Verdun, qui sont en deuxième position du circuit dans la division nord.

Frank Reid, Réal Morneau, Desrosiers et Ouimet comptèrent pour Trois-Rivières, tandis que Len Harding et Yves Laplante comptèrent pour Lachine.

Trois-Rivières — But, Ouimet; défenses, Hayes, Heon; centre, Bartheau; ailes, Ouimet, Leger; subs, Reid, Morneau, Rivson, Desharnais, Bowness, Desrosiers. Lachine — But, Fournier; défenses, Tranquille, Chabot; centre, Daoust; ailes, Harding, Durocher; subs, MacDonald, Harkness, Goyette, Addison, Couillard, M. Laplante, Y. Laplante, Thompson.

Arbitres — Rust Blanco et Art Prince.

Première période

1—Trois-Rivières, Desrosiers (Leger) 7.31
2—Trois-Rivières, Reid (Morneau, Ouimet) 18.49
Punitions — MacDonald, Couillard.

Deuxième période

3—Trois-Rivières, Morneau (Reid, Ouimet) 17.02
Punition — Harkness.

Troisième période

4—Trois-Rivières, Ouimet (Reid) 8.46
5—Lachine, Y. Laplante (Harding, Desrochers) 12.57
6—Lachine, Harding (Chabot) 16.32
Punitions — Leger, Desrosiers.

Billy Taylor est avec les Rangers

Toronto, 7. (PC) Les Rangers de New-York, de la ligue Nationale de hockey, ont annoncé hier qu'ils avaient échangé l'ailier Grant Warwick aux Bruins de Boston pour le centre Billy Taylor et un joueur dont le nom n'est pas encore connu qui se joindra aux Rangers au début de la prochaine saison.

Le marché, baclé hier après-midi, est effectif immédiatement. Warwick rejoindra les Bruins en temps pour jouer avec eux demain soir contre les Red Wings, à Détroit. Taylor vient aux Rangers de son foyer situé à Oshawa, Ont., où il a passé les derniers jours. Les Rangers jouent contre les Maple Leafs, ici ce soir.

Né à Régina, Warwick a été avec les Rangers depuis 1941-42. Quant à Taylor, il est dans la N. H. L. depuis 1939-40, avec Toronto Detroit et Boston.

Les anneaux

Deux patries ont été disputées hier soir dans la classe "B" de la ligue Intérieure d'Anneaux de Québec. Avec A. Busières réussissant un score de 1,165, le Chez Coq a battu le Daigle par 6,040 à 4,997. Dans l'autre rencontre, les As de Jobin l'ont emporté par 6,568 à 5,699. F. Berthelot fut le meilleur des As avec 1,239.

Trente-six rondes de boxe offertes aux amateurs, lundi soir, à La Tour

Le promoteur Aurelien Lamothe a un très beau record jusqu'à date, vient de compléter le programme de boxe qu'il présentera lundi soir à La Tour. Comme on le sait, trois finales de 8 rondes ont déjà été annoncées, et voilà qu'on vient d'en prendre aujourd'hui les noms des figurants dans les trois préliminaires de quatre rondes. Dans ces premières batailles, les amateurs verront

des nouvelles figures et d'autres qui ont fait leurs preuves à Québec, bien avant aujourd'hui.

C'est ainsi que le jeune Kid Bolduc, de Sherbrooke, sera opposé à John Pomerlo, dans une première escarmouche de quatre rondes. Dans le numéro suivant, Joe Mario, de Montréal, un pugiliste qui promet immensément, sera opposé à Ralph Patry, un jeune prospect local qui a un très beau record jusqu'à date, et Charlie Savard, de Québec, sera appelé à faire ses preuves une fois de plus quand il s'en prendra à René Turner, aussi de Montréal.

De Montréal, nous apprenons que Georges Gervin s'entraîne fermement pour rencontrer Frankie Belanger, de Québec. Ce dernier ne manque pas de préparation également et cette première finale de huit rondes devrait intéresser beaucoup les fervents locaux. Les chances sont à peu près égales à l'heure actuelle, mais plusieurs penchent sur le côté de Gervin.

On croit dans certains milieux que Pete Audet prend des chances en envoyant son habile protégé Raymond Moisan dans une bataille de huit rondes contre Eddie Bol-

duc, de Sherbrooke. Cependant, Moisan lui-même rit de ses prétentions et compte qu'il arrêtera le dur Sherbrookois bien avant le gong de la huitième reprise, indiquant ainsi son intention de gagner par knockout.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de suivre l'Italien Curly Curcio affirme que ce pugiliste donnera du fil à retordre à Gerry Laliberté, lundi soir, dans la troisième finale de 8 rondes. Ce Curcio serait toute une révélation et est appelé à faire parler de lui un jour. Lamothe nous assure qu'il n'y a aucune vedette sur son programme, mais tous les boxeurs à l'affiche sont capables de fournir de l'action, et c'est ce que le public aime.

Avec ces six combats, comprenant un total de 36 rondes, il n'y a aucun doute que Lamothe plaira à sa chentèle une fois de plus (ANN).

Nil Karlsson gagne la course de fond

St-Moritz, 7. (PA) Nils Karlsson, un Suédois, a gagné la course de fond en sk. de 50 kilomètres (31 milles) hier dans l'excellent temps de trois heures, 47 minutes et 48 secondes.

Karlsson termina la course sans démontrer des signes d'une trop grande fatigue.

"Je me sens mieux aujourd'hui que jamais auparavant depuis que je suis arrivé", a-t-il déclaré.

La deuxième position est allée à Harald Eriksson, également de Suède, dont le temps a été de trois heures, 52 minutes, 20 secondes.

Deux frères de Finlande se placèrent troisième et quatrième. Benjamin Vanninen fit le trajet en trois heures 57 minutes et 20 secondes. Son frère, Pekka, nécessite exactement 30 secondes de plus.

Chez les raquetteurs du club Frontenac

De retour du grand Congrès International à Ottawa avec de magnifiques lauriers, les raquetteurs Frontenac reprendront leurs activités demain soir.

Il y aura pour l'occasion soirée intime pour tous les membres et leurs amis sous la présidence de MM. Paul Foisy et Jos Michaud. Ces deux directeurs promettent des surprises.

Tous les membres sont aussi priés de prendre note qu'il y aura assemblée générale au chalet dimanche au matin à 10 h. 30. Le président Bernier compte sur la présence de tous les intéressés.

GROVE CHASSE LES RHUMES PLUS VITE

Maux de tête, douleurs musculaires, fièvre, congestion nasale, constipation: tous les malaises provoqués par le rhume sont promptement soulagés par les Grove's Cold Tablets.

Vérifiez la signature Grove sur la boîte blanche

GROVE'S Cold Tablets

Les Etoiles et le Royal l'emportent dans la ligue Classique du Séminaire

La ligue Classique de ballon-panier du Séminaire présentait, samedi dernier, un programme double qui mettait aux prises les Etoiles et les Alouettes pour la première partie. Le Royal rencontrait les Castors dans la seconde partie.

Dans la première partie, les Etoiles eurent difficilement raison des Alouettes en disposant de ceux-ci par le pointage de 30-24. La partie fut très contestée et ne se décida que dans les dernières minutes de jeu. L'arbitre distribua 13 punitions, dont 5 aux perdants.

Le début des hostilités fut marqué par deux paniers consécutifs comptés par Marc Choquette dans les premières minutes de jeu. Mais les Etoiles ne perdirent pas de temps à égaliser les chances par l'entremise de Drolet et Pouliot. Et par la suite, cette période ne fut qu'une série de points successifs pour les deux clubs si bien qu'elle se termina par le pointage de 14 à 14.

La deuxième période fut plus mouvementée et ce n'est que dans les dernières minutes de jeu, que l'on put dire qui serait vainqueur. Cette fois-ci, les Etoiles prirent l'avance de deux points par l'entremise de Charest. Deux autres points vinrent s'ajouter à leur compte par Drolet. Mais les Alouettes égalisèrent les chances peu de temps après par l'entremise de Boucher. Dans les dernières minutes, les Etoiles réussirent à prendre une avance de six points qui leur assurèrent la victoire.

Dans la seconde joute, le Royal déclassa magistralement les Castors par le pointage de 60-19. Il va sans dire que le Royal eut l'avantage du jeu durant toute la partie et ne rencontra que peu d'opposition. Un fait à remarquer, c'est que les 60 points du Royal furent partagés entre les deux héros de cette victoire du Royal, J.-P. Bédard et J.-Guy Cimon. Le premier compta à lui seul 35 points et qui est un record à son compte. Le second fameux joueur de défense s'est permis de jouer à l'avant pour enregistrer 25 points, ce qui prouve son expérience remarquable.

Etoil (30) H. Dretuoretmou-extjon **Etoiles** (30): H. Drolet (4); D. Pouliot (7); C. Lortie, (6); A. Charest (6); M. Paquet (2).

Alouettes: (24) M. Choquette (8); Boucher (8); R. Lortie (6); P.-A. Marquis (2).

Programme des Olympiques

AUJOURD'HUI

Ce matin

Hockey : Suisse vs Tchécoslovaquie; Canada vs Autriche; Etats-Unis vs Grande-Bretagne.
Patinage de fantaisie : Doubles mixtes.

Cet après-midi

Hockey : Suède vs Pologne.
Bobsled : Course à quatre hommes, trois dernières épreuves.
Ski : Concours spécial de sauts.

DEMAIN

Matin

Hockey : Etats-Unis, Tchécoslovaquie; Suède vs Grande-Bretagne; Autriche vs Italie.
Ski : Course de patrouille militaire.

Après-midi

Hockey : Canada vs Suisse.
Cérémonie de fermeture.

Conditions de neige dans la région

Voici les conditions de neige le 6 février telles que recueillies par le Bureau provincial de météorologie et fournies par l'Office de publicité de la province. Lac Beauport: hauteur, 33"; dernière chute, 2" le 2 février; température, -5; monte-pentes en opération. Charlesbourg et Notre-Dame des Laurentides: hauteur, 23"; dernière chute, 2" le 2 février; température, -10. Valcartier: hauteur, 36"; dernière chute, 1" le 2 février; température, -4; monte-pentes en opération. Duchesnay et Lac St-Joseph: hauteur, 21"; dernière chute, 1" le 2 février; température, -17. Mont Ste-Anne: hauteur, 40"; dernière chute, 1" le 2 février; température, 0. Baie St-Paul: hauteur, 18"; dernière chute, 2" le 2 février; température, 0; monte-pentes en opération. Thetford-Mines: hauteur, 35"; dernière chute, 4" le 2 février; température, -3. Surface de neige en poudre légèrement foulée par le vent, condition excellente pour le ski. Les routes qui mènent à ces différents centres sont très bonnes.

Votre Vendeur
A MAINTENANT PLUS
DE
HIRAM WALKER
ROYAL OAK
WHISKY CANADIEN

L'étiquette dorée si familière de Hiram Walker's ROYAL OAK Whisky Canadien est encore une fois visible en plus grande quantité chez votre vendeur local. Demandez ROYAL OAK. Vous apprécierez ce Whisky Canadien d'une réputation si exceptionnelle.

Rye de Qualité Hiram Walker
DISTILLATEURS EN CANADA DEPUIS 1858
HIRAM WALKER & SONS LIMITED • WALKERVILLE, ONTARIO, CANADA
DISTILLATEURS DE "CANADIAN CLUB"

DICK TRACY

IIGGS — par GEO. McMANUS

TARZAN — Episode No 9646 — Le chef — Par EDGAR RICE BURROUGHS

(Copyright Edgar Rice Burroughs)

Les commissaires . . .

(Suite de la page 3)

ges Mercier.

9.45—Le centre commerciel projeté à Montreal. M. Valmore Gratton.

10.00—Discussion libre et suggestions par des membres. Nomination d'un comité d'élection.

12.00—Lunch au Château Frontenac Président : M. Clare-E. Amy. Conférencier invité : M. Roméo Dufort, directeur du service français de la Canadian Chamber of Commerce. Sujet : "Le commissaire industriel et son travail". Remerciements par M. Irvin McCabe.

p.m.

2.00—Projection de films.

3.00—Election des officiers pour 1948. Allocution du nouveau président, et fin du congrès.

Le cercle Pouchkine

Le Cercle Pouchkine s'est réuni hier soir à la résidence de l'hon. Oscar Drouin. Parmi les membres présents, on remarquait, outre M. Drouin, le Dr Vadim-D. Vladykov, MM. Roland McKinnon, Guy Choquette, Camille Labrecque et M. Emile Beaudoin, chez qui aura lieu la prochaine réunion.

On a fait remarquer au cours de la réunion que le cercle, forme à la suggestion de M. Joseph Belleau, professeur de russe à l'université Laval depuis une vingtaine d'années, a pour but de compléter les connaissances que les membres du cercle ont acquises au cours de leurs deux années d'études à l'université et, secondairement, de faciliter la pratique de la langue russe à ceux qui l'auraient apprise ailleurs.

Au Palais de Justice . . .

(Suite de la 1ère page)

se à cause des antécédents louches de son garçon, cela n'était pas suffisant pour l'inculper.

En justifiant sa demande pour faire rejeter la plainte, le procureur de la défense toucha à la doctrine judiciaire en cette matière. Il prétendit que la preuve de la Couronne était complète à l'issue de l'enquête préliminaire et qu'elle ne pourrait aucunement être améliorée lors du procès. Or, en conclut-il, il suffit pour que le juge acquitte l'inculpé à cette phase-ci de la procédure, qu'il soit convaincu qu'avec la preuve telle que faite les jurés ne pourraient pas trouver l'accusé coupable. Le juge acquiesca que la doctrine était bien en ce sens.

A la suite de ce plaidoyer qui ne dura pas moins d'une heure et demie, la Couronne réitéra ses accusations en attaquant surtout la crédibilité du père Lachance. Un doute accablant pesait encore contre l'accusé. Le père connaissait les nombreux avatars et les extravagances de son fils, la faillite du Horseshoe Club, alors que ce dernier était propriétaire, l'immense fumisterie qu'était la Veteran Publishing Reg'd, les autres chèques sans provisions et même un certain autre faux. . . . Le doute était encore envenimé par la discordance entre le témoignage de l'accusé et celui de son épouse.

Mauvaise littérature

Un individu de Québec chez qui la Sûreté provinciale avait saisi plusieurs centaines de livres, s'est avoué coupable jeudi, devant M. le juge en chef Joseph Bilodeau, de la Cour des Sessions de la Paix, d'avoir eu en sa possession et d'avoir mis en circulation des livres obscènes propres à corrompre les moeurs.

Le prévenu a demandé la clemence de la cour en alléguant sa bonne foi. Il a raconté qu'il avait retenu les services d'un certain pseudo-littérateur qui s'était charge de faire le recensement des arrivages de livres chez lui, qu'un grand nombre avaient été détruits sur sa recommandation, mais que faute de temps pour tout examiner, plusieurs etaient passés inaperçus.

M. le juge Bilodeau a souligné la gravité de l'offense dont l'accuse s'etait rendu coupable et il a fait valoir l'importance de bannir de la circulation les mauvais livres. Le tribunal a fait remarquer que la plupart des livres saisis contenaient de la littérature absolument pornographique, et qu'on y retrouvait même des exposés de doctrine communiste.

On s'est entendu de part et d'autre pour qu'un homme de lettres reconnus fasse le partage, parmi les livres saisis, entre les bons et les mauvais, et le tribunal a conseille au prévenu de retenir les services du même homme pour faire la sélection voulue dans sa librairie.

Le prononcé de la sentence a été fixé au 19 février.

Affaire d'impôt

Un jeune homme du nom de Jules Dion, qui commença par plaider non coupable dur comme fer à une accusation d'avoir négligé de produire son rapport de l'impôt sur le revenu pour les années 44 et 45, a compris, après certains pourparlers avec le procureur du Département de l'impôt qu'il valait mieux avouer et s'éviter des frais. Faut croire que la preuve était accablante... M. le juge Pettigrew le condamna à l'amende minimum, soit $25, et lui accorda 30 jours pour payer étant donné qu'il ne travaille pas pour le moment. La seule consolation du jeune homme est de savoir que s'il continue à ne pas se trouver d'emploi il n'aura pas d'impôt à payer cette année...

Mauvais début

Madeleine Forgues, une racoleuse de 19 ans apparemment nouvelle dans le métier, a bénéficié de la clémence de la Cour hier matin parce qu'elle était à sa première offense. Le juge Laetare Roy des Sessions de la Paix l'a condamnée à deux mois de prison après qu'elle se fut enfin décidée à plaider coupable à une accusation de vol simple. La plainte originale portée contre elle en était une de vol sur la personne, mais cette accusation fut réduite à l'issue de l'enquête préliminaire tenue vendredi dernier. La jeune fille avait soulagé un "pauvre" bûcheron de quelque $120 après une veillee dans une chambre d'hôtel.

Sentence suspendue

Jean-Paul Maranda, qui vit chez une tante et qui s'occupe à passer des faux chèques, a reçu une sentence suspendue hier matin de M. le juge Pettigrew sur la recommandation de la Couronne, pourvu qu'il s'engage à rembourser aux victimes deux montants de $10 qu'il obtint ainsi sous faux prétextes. Il dut donner cautionnement personnel de $200 et le juge lui suggéra fortement de retourner vivre chez son père.

Double vol

Un individu d'environ 24 ans a plaidé coupable hier après-midi devant M. le juge Laetare Roy à deux accusations de vol pour des montants respectifs de $354 et $14. Ces vols ont eu lieu aux entrepôts de la General Equipment, sur le Boulevard Charest. Le juge rendra sentence mardi.

REPRESENTANTS DEMANDES

Representants demandés pour vendre de l'assurance-vie, Québec et district. Liberté de faire assurance générale. S'adresser à PAUL-E. PLANTE, gérant, Département Vie, Royal Insurance Co. Ltd., 56, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 3-4531

Votre horoscope . . .

(suite de la page 5)

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) Surveillez votre alimentation, évitez les excès de ce temps-ci. Les circonstances vous seront favorables aujourd'hui et tout marchera selon vos désirs.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) Reposez-vous des fatigues accumulées, vous avez besoin de repos aujourd'hui. Sentimentalement, les astres vous annoncent du nouveau en fin de semaine.

22 janvier au 20 février (Verseau) La journée devra être à l'économie aujourd'hui, sinon ennuis financiers. Soyez aimable envers les personnes de votre entourage même envers celles qui vous sont antipathiques.

21 février au 20 mars (Poissons) Infortune sentimentale si vous êtes plus enclin à recevoir qu'à donner. Ne soyez pas trop égoïste, sinon l'être cher vous retirera sa tendresse.

L'enfant né aujourd'hui sera actif et énergique. Il aura le goût du travail et il fera un succès de sa carrière. Il aimera les voyages, l'aventure. Dépensier et prodigue.

DIMANCHE 8 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) Si vous vous montrez agréable et sympathique aujourd'hui, grande chance pour vous de plaire. N'abusez pas cependant de votre pouvoir. Soirée sentimentale.

21 avril au 20 mai (Taureau) Journée favorable aux exercices physiques, au sport. En mariage ou en amour, des joies profondes pourront résulter d'un échange d'attentions, de pensées.

21 mai au 21 juin (Gemeaux) En affaires de coeur ou d'intérêts, soyez prudent avant de contracter une union ou une association. Chance de plaire et de convaincre par une autorité souple.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Votre intelligence et votre finesse vous mettront en évidence aujourd'hui, on remarquera votre esprit d'à propos et votre sens de l'humour. Soirée des plus intéressantes.

24 juillet au 22 août (Lion) Profitez de ce jour pour visiter des parents ou des amis. Le soir, les astres favorisent le côté sentimental, temps propice aux déclarations d'amour.

23 août au 23 septembre (Vierge) Vous aurez à subir un leger contretemps aujourd'hui, ne vous tracassez pas outre mesure, vous aurez l'occasion de vous reprendre prochainement.

24 septembre au 23 octobre (Balance) La journée ne sera pas aussi intéressante que vous le désirez, des ennuis et des contre temps vous attendent mais ne vous découragez pas, les astres vous promettent des compensations prochainement.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Réussite si l'adversité stimule votre orgueil au lieu de vous abattre. Infidèle, prenez garde de compliquer votre vie sentimentale.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) Sentimentalement, insistez auprès de la personne que vous aimez pour qu'elle adopte envers vous une attitude plus accueillante. Chance de plaire aujourd'hui si vous vous montrez tendre et compréhensif.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) Circonstances favorables aujourd'hui. Montrez-vous un peu plus indépendant envers certaines personnes de votre entourage qui cherchent à abuser de vous.

22 janvier au 20 février (Verseau) Ne négligez pas de prendre les précautions nécessaires pour éviter accident ou maladie. Soyez indulgent et compréhensif pour un meilleur accord au point de vue sentimental.

21 février au 20 mars (Poissons) Sentimentalement, des joies vous sont promises aujourd'hui. Stabilité heureuse car vous saurez comprendre la personne que vous aimez. Ménagez vos réserves nerveuses vous en avez besoin pour maîriser votre nature exaltée.

L'enfant né aujourd'hui sera très sensible et doué d'une intuition remarquable. Il aimera la vie tranquille, détestera la chicane, le bruit. Il s'efforcera toujours de simuler ses émotions, ses sentiments.

Les dangers . . .

(suite de la page 5)

foncer le dos de quelque voisin et pouvait même dormir un petit somme en revenant de la ville au crépuscule".

Voilà, mesdames, tous les dangers du "new-look".

Et vous, messieurs, à cette jolie femme qui passe en froufroutant, jetez un long regard.

Ce sera peut-être votre dernier.

Chronique de la radio

Ecoutez, demain

DIMANCHE, 8 FEVRIER

6.05 CKAC—Rythme et chansons
9.05 CKAC—Rhapsodies rythmées
8.30 CKAC—Orchestre de concert
9.00 CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire
9.00 CHRC—Les grands compositeurs
9.05 CBV-CBF—Musique légère
9.30 CBV-CBF—Recital de piano
9.45 CKAC—Douces chansons
10.00 CBV-CBF—L'heure du concerto
10.00 CHRC—L'heure de la messe
10.00 CKAC—Dimanche musical
11.00 CKAC—Messe de l'Oratoire
11.00 CBV-CBF—Fine Art Quartet
11.30 CHRC—Programme de choix
11.30 CBV-CBF—Variétés
12.00 CBV-CBF—Airs d'opérettes
12.00 CHRC—L'heure gaie
12.30 CBV-CBF—Concert de musique canadienne
12.30 CKAC—Aux quatre points cardinaux
12.45 CKAC—Mode et musique
1.00 CHRC—Melodies populaires
1.00 CBV-CBF—Jardins plantureux, jardins fleuris
1.00 CKAC—Melodies
1.15 CKAC—Concert
1.15 CHRC—Classique à la moderne
1.30 CBV-CBF—Notre français sur le vif
1.35 CHRC—Salut ! Jacistes
1.45 CBV-CBF—Préparons l'avenir
2.00 CKAC—Fiesta
2.00 CBV-CBF—Programme musical
2.00 CHRC—Office des sept dimanches à St-Joseph
2.15 CKCV—J.-Emile, pianiste
2.30 CHRC—Les saltimbanques
2.30 CBV-CBF—Tableau d'opéra
2.45 CKAC—Les romanichels
2.45 CHRC—Serins melodieux
3.00 CBV-CBF—Le music-hall
3.45 CHRC—Chansons de dimanche
3.00 CKAC—L'orchestre philarmonique de New-York
8.30 CBV-CBF—Chansonnettes
4.00 CHRC—L'heure de la valse
4.00 CBV-CBF—Variétés
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège
4.30 CKAC—Chansonnettes
4.45 CKAC—Bon parler français
4.45 CHRC—Récital de violon
5.00 CKAC—Musique de reves
5.00 CBV-CBF—L'heure dominicale
5.00 CHRC—La musique la plus honorée
5.30 CKAC—Les cordes d'argent
5.30 CHRC—Caravane
5.30 CBV-CBF—Le Ciel par-dessus les toits
6.00 CKAC—L'heure familiale
6.00 CBV-CBF—Ballades et chansons
6.05 CHRC—Parade des succes
6.30 CBV-CBF—Musique légère
6.30 CHRC-CKAC—Les chansons de Roland Bedard
6.45 CBV-CBF—Chronique de France
7.00 CBV-CBF—La littérature du XVIIIe siècle
7.00 CHRC—Variétés de Music-Hall
7.15 CKAC—Le vieux vagabond
7.30 CHRC—Melodies inoubliables
7.30 CKAC—Chansons de France
7.45 CKAC—Mémoires
7.45 CHRC—Nazaires et Barnabé
8.00 CBV-CBF—Ici l'on chante
8.00 CHRC—Les talents nouveaux
8.30 CBV-CBF—Recital
8.30 CHRC—Nos missions sur les ondes
8.30 CKAC—Ici Montréal
8.45 CHRC—Deux pianos en harmonie
9.00 CHRC—"Les phares de l'humanité"
9.00 CBV-CBF—Les petites symphonies
9.00 CKAC—La musique la plus honorée au monde
9.30 CHRC—Melodies symphoniques
9.30 CBV-CBF—L'album de la musique familière
9.30 CKAC—Le Théâtre Etoile
10.00 CHRC—Lettres et chansons d'amour
10.00 CKAC—Poesie de chez nous
10.15 CBV-CBF—Interview de Jacques Rousseau
10.15 CHRC—La revue des livres
10.30 CBV-CBF—Suit Marine, par Robert Choquette
10.30 CHRC—Gaietés musicales
10.30 CKAC—Musique de chambre
10.45 CBV-CBF—Récital
10.45 CHRC—Chant du soir
11.00 CKAC—Bonsoir les sportifs
11.00 CBF—Adagio
11.10 CHRC—Club Rendez-vous
11.15 CKAC—Chanteur de genre
11.30 CBV-CBF—Musique de danse

A CKCV DIMANCHE

M. Claude Barry pharmacien de retour de l'excursion de Touristaide Inc. en Floride, donnera ses impressions lors d'une interview conduite par M. Léon Lachance entre 6 h. 10 et 6 h. 30 dimanche les 8 et 15 février. —

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 976

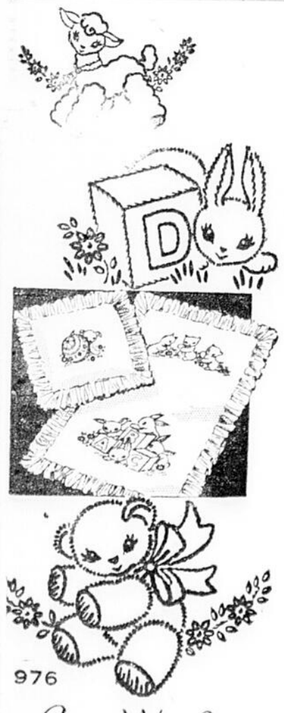

Une note joyeuse dans les bibelots d'une maison influe considérablement sur le caractère des gens qui y vivent, voici pourquoi, mesdames, vous aurez soin d'entourer vos enfants d'une atmosphère de gaieté en brodant sur les accessoires qui sont réservés à leur chambre les motifs les plus amusants qui soient.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Laura Wheeler

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les cheques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

"NOUS EMPLOYONS LIFEBUOY JOURNELLEMENT ET IL N'Y A PAS UNE FAMILLE PLUS SAINE DANS LA PROVINCE"

Dit Monsieur

M. GIRARD

DE ST-LAURENT, QUÉBEC

"DANS UNE GRANDE FAMILLE COMME LA NÔTRE nous ne pouvons pas courir de risques de maladie", dit monsieur Mathias Girard de St-Laurent, Québec. "C'est pourquoi vous verrez toujours Lifebuoy chez nous. Nous savons bien que la saleté engendre les germes de maladie et que la mousse purifiante de Lifebuoy chasse les germes aussi bien que la saleté! De toutes façons c'est un savon merveilleux. C'est le savon préféré des enfants."

Fait remarquable — Les familles canadiennes les plus saines emploient Lifebuoy

Personne ne veut être malade. Cependant, beaucoup de maladies sont causées par les germes qui se trouvent sur les objets que nous touchons tous les jours . . . poignées de porte, chaussures, monnaie et livres d'école. Voilà pourquoi votre famille devrait avoir la protection que donne le Savon de Santé Lifebuoy.

Lifebuoy est un savon qui chasse les germes, qui protège quotidiennement la santé de chaque membre de la famille. Lifebuoy contient un nouvel ingrédient *purifiant,* exclusif, qui chasse les germes, ce qui empêche le développement des maladies. Oui, Lifebuoy prévient la maladie en chassant les germes avant qu'ils ne puissent exercer leur effet.

Vous tiendrez naturellement à donner cette protection additionnelle à votre famille. Employez donc Lifebuoy dès aujourd'hui. Exigez que chaque membre de votre famille se lave les mains et se baigne fréquemment avec le véritable Savon de Santé Lifebuoy.

CHOQUANT

Si vous regardiez dans un microscope vous verriez de nombreux et différents germes de maladies qui se multiplient dans la saleté. Lifebuoy contient un ingrédient exclusif qui chasse les germes—aussi bien que la saleté.

SOYEZ PRUDENT . . . GARDEZ VOTRE SANTÉ! Les enfants surtout devraient se laver fréquemment les mains—toujours avant les repas—avec le Savon Lifebuoy—si purifiant et doux.

RIEN DE SI RAFRAÎCHISSANT qu'un bain au Savon Lifebuoy! La mousse riche et surabondante de Lifebuoy rend si propre, vous donne une sensation particulière de propreté et de bien-être.

LIFEBUOY ENLÈVE LA SALETÉ des mains—même des plus sales. Oui, la mousse énergique du Lifebuoy nettoie vraiment les mains, autour des ongles et dans les plis de la peau.

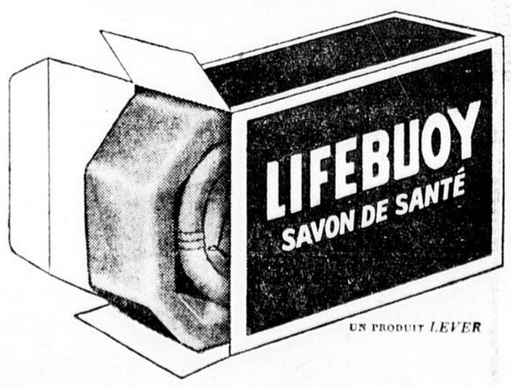

UN PRODUIT *LEVER*

Un FOYER LIFEBUOY Est Un FOYER Plus Sain

Résultats

LA JOURNÉE MÊME

Essayez votre chance

Une petite annonce publiée dans

L'EVENEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

SIGNALEZ : 5-5133

L'Evenement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée Henri Gagnon, président et directeur général.

Membre de la Presse Canadienne

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

TARIF AU COMPTANT
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
TEL.: 5-5133

0.02 le mot : minimum 35. 6 insertions pour le prix de cinq. 24 insertions pour le prix de 18.
Annonce classée avec titre en gros caractère 14 points, chaque titre compté pour une ligne) 35c

Contrat d'un an escompte 10%.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .03 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services, anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, 0.02. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de la facturation.

Prix de l'abonnement à L'Evenement-Journal Québec et Lévis : $6. par année, $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

25 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

AGENTS

AGENTS. — 100 dollars par semaine durant loisir. Licence ou permis pas nécessaire. Ecrire CASE 222, Dept. 2, Hull, P.Q. 6 B—Z93830—C

ACHETEZ DU MANUFACTURIER, bas laine, à carreaux, valeur $2.50, pour $1.50 la paire. Envoyés sur réception du montant ou C. O. D. Agents demandés. CASE 95, HAUTE-VILLE, Québec. CAH-6 B—Z93829—C

VACANT A L'INSTANT. Commerce Rawleigh 1,500 familles. Seuls brasseurs d'affaires doivent faire application. Bons profits pour travailleurs. Pas d'expérience nécessaire pour commencer. Ecrivez aujourd'hui. RAWLEIGH DEPT No ML-B-90-Z Montréal. 65 CAH-6—Z93300—C

APPARTEMENTS DEMANDES

2 CHAMBRES ou un appartement meublé demandé par un jeune couple sans enfant. Désire faire la cuisine. Ecrire CASE 920, LE SOLEIL IH-11—Z93145—E

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 37 DE LA COURONNE, ch. 315, tél. 2-6468. IH-13 HC—Z89958—C

$1,000 à $100,000 à prêter sur première hypothèque 5 p.c. par différents montants. Aussi maisons à vendre ou demandez L.-E. FORTIER, N.P. 72 DE L'EGLISE, tél. 8-9450, rés. 4-5312. COH-13 R—Z91447—E

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque 4½ et 5%. A. E. BELLEAU, TEL. 2-5520 de 9 hrs à 12 hrs seulement. 6-ACC-13 B—Z88307—E

AUTOMOBILES A VENDRE

CAMION DODGE 1947 "Panel" ½ tonne, pratiquement neuf. Très peu de milage. Philippe Bouchard, 1100 rue FORGET. 2-3052. 10 B—Z93859—E

COMMERCE A VENDRE

LIGNE D'AUTOBUS avec trois autobus en parfaite condition à vendre cause de maladie. Gros chiffre d'affaire. 31 rue MAURICE, LACHUTE, Québec. YH-54—Z93460—E

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 55, ST-STANISLAS, tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, claviographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet, tous les examens de la province. HLH-70 R—Z92465—E

MISS STURTON, 93 CREMAZIE. Tel.: 5-9571. Cours anglais, enseignement garanti sténographie et claviographie bilingues. Tradiction faite sur demande. Rendez-vous 9 heures à midi, et de 2 à 4 hrs p.m. 246-NH-70 R—Z87867—E

HOMMES DEMANDES

COMMIS de hangar demande pour bateau marchand côtier naviguant depuis Québec. Bilingue, sobre propre et précis, capable se servir dactylographe et machine additionner. Emploi annuel si services satisfaisants. Expérience préférable désirable de préférence 25-35 ans. Références requises après entrevue. Ecrire CASE No 957 L'EVENEMENT-JOURNAL. BH-89—Z93657—E

COMMIS expérimenté pour prêts-à-porter dames et messieurs et mercerie hommes. Marasti à La Sarre, Abitibi, Québec. Mentionner dernier employeur et salaire demandé. Demandes traitées en toute discrétion s'adresser à B. CLEMAN, 762 avenue STURAT, Outremont, Montréal, P.Q. IH-89 B—Z93584—E

FABRICANT ETABLI depuis longtemps articles de sport demande représentant expérimenté pour la province de Québec. Ecrire à CASE 110 L'EVENEMENT-JOURNAL. SH-89 B—Z93903—E

REPRESENTANT ventes demandé pour s'occuper de nos séries de fournitures industrielles et quincaillerie à Québec, ville et environs. Nos marchandises sont bien établies et voici une occasion de se faire une carrière ventes progressives dans ce district. Base commission. Ecrire mentionnant âge et expérience à CASE No 961 L'EVENEMENT-JOURNAL. BH-89 B—Z93692—E

OCCASION $15,000. VOICI vos prospects, tous propriétaires, bâtisses, depuis petit hangar à fabrique géante. Produit merveilleux employé par armée, marine et nombre grandes compagnies. Epargne jusqu'à 75% sur réparation essentielle batisses. Etonnante démonstration faite vite connaître son histoire et facilite sa vente. Commande moyenne $110.00, commission 30%. Deux commandes moyennes par jour payeront bien au-delà $300.00 par semaine. Rien d'étonnant C.-H. Libbey a fait $62,019.51 avec nous en 5 ans. J.-H. Peacock a gagné $6,228.46 en cinq mois. Exceptionnel ? Assurément, mais il y a gros d'argent pour vous aussi, si vous êtes ambitieux. Il vous suffit écrire commander ; nous faisons livraisons, percevons et donnons crédit. C'est comme si vous étiez en affaires à votre compte, sauf risque et placement. Si vous avez passé 30 ans, vous ferez mieux vous renseigner maintenant. Ecrire en anglais : The Vice-President, Dept. C-1, P.O. Box 789, FORT WORTH 1, TEXAS. 6-CRH-89—Z93536—E

SPECIAL : lingerie dames, robes, costumes et manteaux. Vêtements messieurs. Gros et détail. Agents demandés. Catalogue gratuit. Arnold Mfg. agent, 4693 CHRISTOPHE-COLOMB, Montréal. CAH-89—Z93904—E

INFORMATION

JE NE ME RENDS PAS RESPONSABLE des dettes contractées par ma femme, madame Robert Laurent, née Marguerite Briand. Signé R. LAURENT, 139 ST-PATRICK, Québec. 96—Z93850—E

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT MEUBLE. Possession immédiate jusqu'au 1er novembre 1948. Réfrigérateur, poêle électrique etc., 6 pièces plus chambre bain. 19½ ST-REAL. Tel. 3-0198. BH-108 B—Z93824—E

LOGEMENT A ECHANGER

PETIT APPARTEMENT non meublé à Montréal, disponible immédiatement de même grandeur à Québec. Ecrire CASIER 931, LE SOLEIL. IH-109—Z93145—E

MATERNITES

HOPITAL DE LA MISERICORDE, épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes, en permanence, médecin au choix. Pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes infections. Avantages religieux. Demander admission d'avance. Discretion assurée. MERE DIRECTRICE, 680 CHEMIN STE-FOY, Québec. IH-138 R—Z89832—E

MEDECIN

Dr CHARLES RINFRET, voie génito-urinaire, médecine générale, petite chirurgie, traitement électrique. Maladies vénériennes, 89 ST-JOSEPH appt. 101, Québec. Heures de bureau, 10 h. à 11 a.m. 2 à 4 h. p.m. Soir : lundi, mercredi et vendredi, 7 h. à 8 h. TEL. 4-4061. HLH-CDR —Z92468—E

PERSONNELLES

ARTICLES EN CHEVEUX. Faites dessiner et modeler vos postiches pour convenir à vos besoins individuels dans le plus grand stock de cheveux coupés de qualité supérieure au Canada. Demander catalogue. Achetons les cheveux. OREAL DISTRIBUTORS, 1396-D SAINTE-CATHERINE, ouest, Montréal, P.Q. 6 ACC-139—Z91939—E

VOLAILLES

COMME AGENTS des poussins Bray, nous vous conseillons avoir prix-courants etc et commander bientôt. Si vous en voulez, convoir peut expédier promptement poussins un jour et en croissance. Commander des bons poussins pour les bons marchés. La Maison Langevin, 130 de la Couronne, téléphone 5-0859 ; Victoriaville, Lambert, Saint-Apollinaire ; D. Cadrin Saint-Vallier ; Ferdinand Roy, Daveluyville. 168 B—Z93280—C

Départ du "Beaverbrae"

St-Jean, N.-B., 7. (Speciale) Le "Beaverbrae", qui s'appelait autrefois le "Huascaran", quitte aujourd'hui le port de St-Jean pour se rendre à Londres et Bremerhaven. Ce paquebot de 9,000 tonnes du Pacifique Canadien est le premier navire canadien affecté au transport des immigrants. Les prochains départs de St-Jean auront lieu le 14 mars et le 20 avril. Il passera devant Québec le 19 mai.

Les pensions des invalides

Ottawa, 7. (PC) D'ici deux semaines, le gouvernement soumettra aux Communes une législation destinée à augmenter les pensions des vétérans invalides et des veuves de guerre. On croit que les augmentations proposées seront plus considérables que celles que proposera le premier ministre King le 5 décembre. C'est ce qu'on a appris hier.

Les augmentations seront rétroactives au 1er octobre 1947, après leur approbation par le Parlement.

Souffrez-vous . . .

DES REINS, DE LA VESSIE?

Essayez le nouveau remède végétal breveté

"UROL"

composé par l'auteur de l'intéressant "Manuel des Plantes médicinales indigènes et exotiques". Cette capsule est composée de 17 ingrédients non toxiques est diurétique et antiseptique des voies urinaires. Elle stimule les Reins et la Vessie et aide à rétablir leur fonctionnement.

$1.50 LA BOITE — FRANCO $1.65

PRODUIT SAN-T

Lac-au-Saumon, Cté Matapedia, Qué.

PRODUITS 'GAUVIN'

BETTES MARINEES jarre 12 ozs	.15
BETTES MARINEES jarre 24 ozs	.25
RELISH SUCRE jarre 24 ozs	.25
MARINADES sucrées jarre 24 ozs	.30
MARINADES SURES jarre 24 ozs	.25
OIGNONS MARINES jarre 24 ozs	.50

CHEZ VOTRE EPICIER

Nouveau MOYEN FACILE *pour faire les*

BOUTONNIERES

avec votre propre machine à coudre !

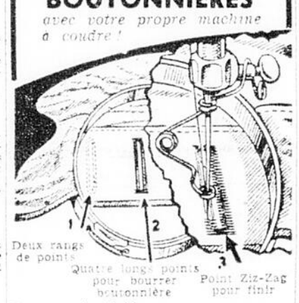

Deux rangs de points — Quatre longs points pour bourrer — Point Zig-Zag pour finir

Raccommode déchirures. Rapiece les bas, attache fermeture-éclair, coud boutons

Nouveau ! Amélioré ! Maintenant seulement $1.00 Rien de pareil !

Sensationnelle invention nouvelle fait les boutonnières aussi facilement que faufiler un ourlet. Résultat deux fois plus beau dans la moitié du temps. Suit à toute machine à coudre. Se pose en un moment. Dans notre offre merveilleuse vous avez non pas un, mais DEUX de ces appareils utiles. Simple d'emploi. Complet avec cerceau pour rapiécer les gilets, boutonnière et instructions faciles dans illustrations. Essayez-le à nos risques. GRATIS. ENFILE-AIGUILLE. Agir vite vous apporte merveilleux enfile-aiguille qui ménage votre temps et vos yeux. Ecrire aujourd'hui. NE PAS ENVOYER D'ARGENT. COMMANDER MAINTENANT. Sujet envoyer votre nom. Lorsque vous recevez votre nouvel appareil ajoutez à boutonnière et enfile-aiguille GRATIS, déposez $1.00 pour frais P.S.L. par intermédiaire facteur sur garantie que si vous n'êtes pas enchantés vous pourrez faire demander remboursement un dollar. Ou envoyez comptant avec commande, nous payons la poste. Spécial : 2 jeux pour $2.50 MAINTENANT. Mettez vos nom et adresse à

LONDON SPECIALTIES, Dept 762
22 College Toronto, Ontario, Canada

CARDE & FILEUSE A VENDRE

J'ai une carde et 2 fileuses en très bonne condition et un piqueur à défaire les vieux lainages tels qu'étoffe, etc., et aussi des piqueurs à mêler la laine. 2 cardes de 24 pouces à carder la laine des cultivateurs. Toutes ces machines peuvent être livrées immédiatement.

Premier arrivé, premier servi.

FRANÇOIS BEAUDOIN, propriétaire, moulins de laine.

St-Evariste Station, Qué. Tél. rural: 53 x 6

La Chambre Haute ajournée à jeudi

"La prospérité ou la faillite des cultivateurs aura sa répercussion sur le bonheur ou le malheur des négociants, des marchands, des industries et des ouvriers. On croit trop facilement que la guerre a apporté la richesse aux cultivateurs".

C'est ce que déclarait hier, au Conseil législatif, l'hon. Jean-Louis Baribeau, le représentant de Shawinigan, prenant la parole, lors de la dicussion du bill de l'hon. Laurent Barre, concernant les produits agricoles saisonniers. Le bill avait d'abord été soumis aux membres de la Chambre Haute par le leader du gouvernement, l'hon. Edouard Asselin.

Et M. Baribeau de dire encore : "Durant la guerre, nos cultivateurs durent produire sans outillage ou avec un outillage trop vieux. La main-d'oeuvre leur fit défaut. Ils durent payer des salaires très élevés. Et, l'an dernier, il y eut les pluies, les inondations, le relâchement des subsides par Ottawa. Il y avait aussi les plafonnements des prix.

"Il faut, dit-il, maintenant prévoir le réajustement d'après-guerre. Il s'agit de savoir où nous placerons nos 6,500,000 porcs, nos 135 millions de livres de fromage et nos 50 millions de douzaines d'oeufs, qui prenaient le chemin de l'Angleterre. Cette dernière ne sera pas toujours guidée par la philanthropie. Elle ne prendra pas tout le temps nos millions de livres de produits.

"D'ailleurs nos relations commerciales sont tendues entre le Canada et l'Angleterre. Les négociations commerciales, qui se sont déroulées, en décembre dernier, à Ottawa, ont failli aboutir à un échec et à l'abandon des contrats d'approvisionnement. Et le nouvel accord ne vaut que pour trois mois. Ceci peut causer une crise de mésentente de nos produits agricoles.

"On sait, dit M. Baribeau, que l'Angleterre vient de conclure un accord en vertu duquel elle achètera de la Russie 750,000 tonnes d'engrais alimentaires.

"Il y a aussi un autre danger pour les agriculteurs du Québec. Ce danger nous vient de l'Ouest canadien, qui devient pour nous un redoutable concurrent. L'agriculteur de l'Ouest a fait des progrès, qui tiennent presque du prodige, depuis quelques années, tant dans la production du beurre que dans la production du porc.

"Je suis donc d'opinion qu'un comité qui, au sens du bill en discussion, étudiera les méthodes les plus pratiques de conservation des produits périssables de nos agriculteurs, rendra à ces derniers des services immenses. Actuellement ils sont dans l'obligation souventes fois de vendre à bas prix toute une récolte, faute d'espace ou de moyens de conservation.

"Les cultivateurs pourront ainsi diversifier leur production. Nous serons de la sorte obligés d'importer de l'étranger moins de fruits et moins de légumes. Des entrepôts seront une grande source de revenus pour nos cultivateurs".

Le bill fut alors adopté à l'unanimité de la Chambre. Il en fut de même pour le bill de l'hon. John-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, concernant une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers.

La Chambre Haute s'est ajournée à jeudi prochain, le 12 février, à 2 heures 30 de l'après-midi.

Au cercle des Femmes canadiennes

La causerie que prononcera Mme Jean Henshew, lundi dans la salle Jacques-Cartier au Château Frontenac, sera donnée à 3 h. 30 p.m. sous les auspices du cercle des Femmes canadiennes. Elle traitera du sujet suivant : "La responsabilité du Canada envers les réfugiés d'Europe".

Volé de $400

Montréal, 6 (PC) Joseph Gordon, directeur des appartements Roosevelt a été attaché et enfermé dans une chambre pendant que deux hommes s'enfuyaient avec les $400 qu'il avait reçus de ses locataires.

Un médecin sauve la vie de 3 personnes

Windsor, Ont., 7. (PC) En défonçant la porte d'une maison de l'avenue Bruce, le Dr Burwell Seymour sauva la vie de Henry Cox, de sa femme et de sa fille, qui avaient été asphyxiés par des gaz de la fournaise. Le Dr Seymour avait été demandé par Mme Cox, qui l'appela au téléphone, mais s'évanouit avant de lui expliquer le trouble.

Une profession au couvent de Sillery

La chapelle du couvent de Sillery a donné lieu jeudi à une cérémonie de vêture et de profession, présidée par Geo.-E. Grandbois, P.A., V.G. Le R. Père L.-J. Boissonnault et M. l'abbé Lucien Dumas, aumônier du collège de Sillery, ont assisté le prélat dans ses fonctions.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. Père L.-J. Boissonnault, supérieur des Maristes.

Assistaient au choeur : MM. les abbés A. Léger, vicaire de Lamèque, N.-B., Ed. Ouellette, vicaire de Neguac, N.-B., et le R. Père Florent Labonte, C.F.S.

Ont prononcé les voeux temporaires : Marie-Sainte-Alberta, Thérèse Nadeau, de St-Charles de Providence, R.-I. ; Marie-Sainte-Hélène-de-Suède, Jeannette Joly, de Manville, R.-I. ; Marie-Saint-Florian, Rita Jolicoeur, de Beauceville ; Marie-Saint-Jean-de-Galilée, Georgette Morin, de St-Evariste, Beauce.

Ont revêtu le saint habit : Irène Léger, de Paquetteville, N.-B., en religion Marie-St-Aristide ;

Carmelle St-Pierre, de Québec, en religion Marie-St-André-du-Cenacle ;

Loretta Robert, de Providence, R.-I., en religion Marie-St-Charles-Marie ;

Irène Gendreau, de Fall River, Mass., en religion Marie-Thérèse ;

Jacqueline Vandal, de Fall River, Mass., en religion Marie-Ste-Florence ;

Armelle Lambert, de St-Antoine-de-Tilly, en religion Marie-St-Josaphat ;

Thérèse Marcoux, de Rochester, en religion Marie-Ste-Roseline ;

Agathe Chiasson, de Lamèque, N.-B., en religion Marie-St-Roger ;

Pauline Joyal, de Woonsocket, R.-I., en religion Marie-de-Liesse ;

Jeanne Veilleux, de Ste-Rose de Dorchester, en religion Marie-St-Louis-de-Montfort ;

Doris Bourgeois, de Providence, R.-I., en religion Marie-Ste-Suzanne ;

Lutgarde Roy, de St-Philibert-de-Beauce, en religion Marie-St-Cléophas ;

Véronique Prévost, de St-Michel-de-Bellechasse, en religion Marie-François-de-Laval.

Les différends aux Allocations

Le tribunal d'appel des différends relatifs aux allocations familiales a commencé son travail préliminaire à Québec, il y a deux jours. A cette occasion, M. R.-B. Curry, directeur national des allocations familiales, ainsi que M. G.-E. Blais, assistant-directeur national, sont venus rencontrer les membres du tribunal d'appel de Québec. Ce tribunal est composé de l'hon. juge J.-N. Francoeur, de la Cour d'Appel, de M. Gaston Pratte, de Pratte & Côté, et M. W.-Q. Stobo, gérant de la Canadian Import. Assistaient également à l'entrevue M. le major Lionel Lafrance, directeur régional et Me Taschereau Fortier, secrétaire du Tribunal.

M. Curry a d'abord exprimé la gratitude du ministère du Bien-être d'Ottawa, à l'endroit des trois membres du comité qui ont bien voulu apporter leur concours au gouvernement. Il a ensuite déclare qu'on espérait que le nombre de cas soumis au tribunal serait limité, bien que, cependant, l'activité de ce tribunal restait de grande importance.

Depuis deux ans et demi, 450,000 familles de la province de Québec ont reçu des montants versés par les allocations familiales, et un nombre très restreint de ces familles ont exprimé quelque mécontentement. Cinq d'entre elles, seulement, dans toute la province, ont fait part de leur intention de s'adresser au tribunal à la suite des décisions prises par le directeur régional. Toutefois, l'on est d'avis que si peu nombreuses soient-elles, ces familles doivent avoir la possibilité de soumettre leur cas à des tribunaux comme celui que l'on vient d'établir à Québec. Ce dernier a été fondé par le ministère canadien du Bien-être, conformément aux dispositions de la loi des Allocations familiales.

L'essor industriel de notre ville

A l'occasion du Congrès de l'Association des commissaires de l'industrie de la province, M. Armand Viau, commissaire de l'industrie de la Ville de Québec, exposera lundi matin à ces commissaires l'histoire de l'essor industriel de la vieille capitale. La conférence aura lieu dans la salle du conseil municipal.

Les taxes à Granby

Granby, Qué. 7. (PC) La municipalité de Granby devra payer $537,000 en taxes de douanes et d'impôts indirects au gouvernement fédéral pour le mois de janvier.

Grand Soulagement

DE L'ENCHIFRENEMENT, DE L'OBSTRUCTION CAUSES PAR LE

Rhume de Cerveau!

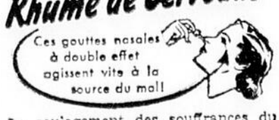

Le soulagement des souffrances du rhume de cerveau se manifeste dès que vous mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Employé à temps, cela aide à empêcher les rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VA-TRO-NOL

Sanction de quinze bills

Au cours d'une courte cérémonie à la Chambre Haute, le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset, a accordé la sanction royale à quinze bills du gouvernement. Voici la liste des bills sanctionnés :

Loi autorisant des prêts aux cultivateurs pour une somme additionnelle de cinq millions de dollars ;

Loi accordant un crédit additionnel de trois millions de dollars pour le drainage des terres ;

Loi concernant la Loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers ;

Loi pour stabiliser la petite industrie ;

Loi concernant le mode et les formalités de l'enregistrement ;

Loi modifiant l'article 1561b du Code civil concernant les ventes à tempérament ;

Loi concernant les produits agricoles saisonniers ;

Loi concernant la Loi de la protection des arbres et la Régie provinciale de l'électricité ;

Loi pour indemniser les jurés et les témoins aux enquêtes des coroners ;

Loi concernant la cession et la transmission des greffes de notaires ;

Loi modifiant la Loi des constituts ou du régime de tenure dans certains districts électoraux ;

Loi relative à la question des tramways de Montréal ;

Loi concernant la cité de Montréal ;

Loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1948 et pour d'autres fins ;

Loi modifiant la Loi pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise des coopératives d'électricité.

Des questions sur la Voirie

Chaque jour, depuis la fin du débat sur l'adresse, le feuilleton de l'Assemblée législative se gonfle d'avis de motions et de questions. L'opposition libérale veut se renseigner sur une foule de choses, notamment sur les contrats de voirie qui ont été accordés par l'hon. Antonio Talbot, depuis un an.

C'est ainsi qu'on trouve aujourd'hui à l'ordre du jour des questions relatives aux contrats qui auraient été accordés à Cartier Construction Company, Québec Paving Company, Champlain Construction Company, Frontenac Construction Company, Highway Paving, Montcalm Construction Company. Les libéraux demandent aussi quelles sommes ces diverses compagnies ont payées au gouvernement de la province, en vertu de la loi sur les corporations et compagnies.

Deux nouvelles motions sont inscrites aujourd'hui. La première est faite par M. J.-A. Francoeur, député de Mercier, qui prie le gouvernement de procéder sans retard à l'adoption d'un code national du travail. La deuxième, par M. Joyal, député libéral de Chambly, demande au gouvernement de construire un pont libre de péage entre Montréal et la rive sud.

Hier après-midi, le gouvernement a répondu à une question de M. Armand Sylvestre, député de Berthier, relativement à la construction d'une scierie-école à Duchesnay. Le contrat a été accordé à M. Donat Gariépy, de Québec, pour la somme de $39,980.

Nouveau groupe des Machinistes

M. Paul Côté a été élu président de la loge 1936 de l'Union Internationale des Machinistes, qui a tenu sa première assemblée régulière en la salle du Conseil de Ville de Lauzon le 4 février dernier. Les autres officiers de l'Exécutif qui ont été élus sont MM. Paul Samson, vice-président ; M. Philippe Poirier, secrétaire-correspondant ; M. Henri Bédard, secrétaire-financier ; M. Gaston Chouinard, secrétaire-trésorier ; M. Frs Couillard, guide.

On a aussi choisi les membres du comité d'usine, qui sont : M. Aug. Dumas, président, ainsi que MM. Chs Casey et Fernando Lepage. Cette nouvelle loge de l'Union internationale des Machinistes qui comprend près de 200 membres fonctionnera à Lauzon où elle aura ses assemblées régulières tous les mois. M. Adrien Villeneuve, auditeur régional pour l'Est du Canada, était présent, ainsi que M. L.-P. Belleau, organisateur de district pour les Machinistes, qui adressèrent quelques mots aux membres présents.

M. Vaillancourt à Paris

Paris, 7. (AFP) M. Vaillancourt, ministre du Canada à Belgrade, est arrivé hier soir à Paris, venant de Londres.

Le fédéral . . .

(Suite de la 1ère page)

fédéral, ce dernier ne prendra aucune mesure dans cette direction. Présentement, le gouvernement est d'avis qu'il existe plusieurs industries qu'il pourrait prendre sous son contrôle pour le bénéfice de toutes les parties intéressées. L'une d'elle est celle du charbon, une industrie aux ramifications nationales, qui reçoit des subsides du gouvernement fédéral, dont le développement est dirigé par la régie nationale du charbon, mais dont les relations ouvrières sont du ressort des provinces. Mais on ne croit pas que le ministère du Travail ne bouge dans ce domaine tant que les trois porvinces directement concernées à l'industrie du charbon, la Nouvelle-Ecosse, l'Alberta et la Colombie Canadienne, ne lui donneront pas le signe d'aller de l'avant.

Il en est ainsi pour l'industrie des salaisons qui s'étend dans toutes les provinces.

L'opinion de la plupart des unions ouvrières est que dans le cas d'une industrie ayant des ramifications au moins deux telae tions dans au moins deux provinces, les relations ouvrières devraient être du ressort du fédéral.

SERVICES SPÉCIALISÉS

La Cie Assh, Enrg.

289A à 30 ST-JOSEPH, Québec. Spécialité lingerie neuve et usagée. Prix avantageux pour marchands colporteurs. Circulaire gratis. Demandez-la. Grand assortiment. Rendez-nous visite. BH CDHC—Z89635—C

J.-Wilfrid Dubois Inc.
Tél. : 5-5298

DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué. J.-H. BUREAU, pres.-gérant, tél. 4-6946 — 2 RUE DUROCHER. CEH serv. sp. HC—Z90015—C

La Cie Hubert Moisan
Tél. : 4-2473

DIRECTEUR de funérailles, salons mortuaires service ambulance, 297, ST-JOSEPH, Québec. HOH-serv. sp. HC—Z92631

Teinturerie Mathieu

TEL. : 4-1600, 700 St-Albert, Québec. Teinture, nettoyage, pressage sont obtenus selon méthodes les plus sûres. Teinture pour deuil en 24 heures. Satisfaction garantie ou argent remis. AA-CDHC—Z93228—C

Les gouverneurs de Radio-Canada

Ottawa, 7. (PC) Le Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada se réunira les 18, 19 et 20 mars prochain. Le secrétaire du Bureau M. Hugh Palmer a fait savoir que G.-T. Desjardins, de la station radiophonique de Ste-Anne de la Pocatière a demandé une licence d'ondes courtes.

St-Laurent . . .

(Suite de la 1ère page)

te décision du Conseil privé relative au Labrador. Il dit que M. Dorion se trompe en affirmant que la reference de la propriété du Labrador au Conseil privé s'est faite sans consultation avec la province de Québec, car cette référence résulte d'un échange de correspondances commencées par le gouvernement du Québec en 1902.

En 1920, les gouvernements du Canada, du Québec et de Terre-Neuve s'entendirent pour soumettre ce cas au Conseil privé, et ce n'est que quelques années plus tard que cette affaire fut entendue par le Conseil, alors que feu Me Aimé Geoffrion plaida principalement au nom de la province de Québec.

La journée d'hier a été reservee au débat sur le discours du Trône. Ce fut la plus calme journée de la session, et différents sujets furent traités par les députés.

A l'ouverture de la seance de l'après-midi, le premier ministre Mackenzie King s'est attiré de chaleureux applaudissements en annonçant qu'il avait câblé des félicitations au nom du peuple canadien à Mlle Barbara-Ann Scott pour le championnat féminin olympique qu'elle vient de remporter dans le domaine du patinage de fantaisie.

M. D. King Hazen (PC—St. John-Albert), a protesté contre le transport par le Canadien National de produits canadiens aux ports américains pour expédition outremer.

M. R. R. Knight (CCF—Saskatoon City), a prié le gouvernement de prendre des mesures immédiates pour enrayer la hausse du coût de la vie.

M. Harold Timmins (PC—Toronto Parkdale), a traité du problème du logement et a affirmé qu'il était temps que le gouvernement adopte des mesures efficaces dans ce domaine. Il a spécialement parlé des maisons pour les vétérans.

M. David Gourd (L—Chapleau), a exposé les difficultés de l'industrie des mines d'or à cause des frais d'exploitation grandissants et de la stabilisation du prix de l'or. Il a demandé plus d'aide du gouvernement. Il a aussi demandé que le gouvernement contribue à l'établissement d'une pulperie dans le comté de Chapleau.

M. P.-E. Gagnon (Ind.—Chicoutimi), a réclame des augmentations sur les exemptions d'impôt, et de porter à $3,000 le montant d'exemptions pour les gens mariés et à $1,500 pour les célibataires. Il a aussi demandé une action immédiate pour enrayer la hausse du coût de la vie.

IN MEMORIAM

GUAY — A Lauzon, le 5 février 1948, à l'âge de 88 ans, est décédé M. J. Ffa. Guay, époux de feu dame Henriette Bélanger.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 9 février, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, près de l'Hospice Guay, à 8 heures 30 pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon. 6 fév. 1 fs—E

NADEAU — A Québec, le 5 février 1948, à l'âge de 83 ans 9 mois, est décédé M. Alphonse Nadeau, employé civil, époux de feu dame Mathilda Pépin.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 109, rue Amedeen à 8 heures 45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 6 fév. 2 fs—E

PICARD — A Québec, le 6 février 1948, l'âge de 80 ans 11 mois, est décédé Joseph Picard, ancien épicier, époux en premières noces de feu dame Héloise Simard, en deuxièmes noces de feu dame Marie-Louise Gagné et en troisièmes noces feu dame Emma Hamel.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Germain Lepine Ltée, 289 St-Vallier, à 7 heures pour l'église Notre-Dame de la Paix, et de là au cimetière de St-Pierre de Montmagny. 7 fév. 1 fs B—Z93819—E

ROYER — A St-Anselme Dorchester, le 5 février 1948, à l'âge de 64 ans est décédée dame Elodie Lamontagne épouse de M. Eugène Royer.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 15 pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. 7 fév. 1 fs B—Z93918—E

TURGEON — A Québec, le 6 février 1948, à l'âge de 85 ans et 11 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Turgeon, époux de dame Stéphanie Cinq-Mars.

Les funérailles auront lieu lundi, le 9 février, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 47, Claire-Fontaine, à 8 heures 45 pour l'église de Saint-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. 7 fév. 2 fs—E

VEZINA — A Québec, le 6 février 1948, à l'âge de 55 ans et 5 mois est décédé Joseph Vezina, surintendant de la Brasserie Champlain, époux de dame Albertine Ferland.

Il était le frère de M. l'abbé Azarie Vezina.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 509, 1re rue, à 8 h. 45, pour l'église St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles. 2fs-Z

Le Mardi-Gras en Louisiane

Nouvelle-Orléans, 7. (PA) Des chars illumines ont créé de l'animation parmi les foules réunies à l'occasion du carnaval, hier soir, et Hermès VIII et sa Cour masquée ont bravé un temps incertain. Mais il a fallu plus que quelques gouttes timides pour mouiller l'esprit enjoué de la période du carnaval.

Hermes et son pageant ont illustré hier soir l'histoire des fameux chefs de l'humanité. Sa procession, éclairée par des torches, a défilé devant les spectateurs amassés dans les rues étroites, puis il a fait son entrée dans la spacieuse rue du Canal. Durant les jours qui suivront, des milliers d'enfants pourront ajouter leurs cris aux célébrations, car les classes sont fermées jusqu'à mercredi prochain.

CRATIS

2 AGRANDISSEMENTS 2

Avec chaque film développé en avec 10 réimpressions

Le tout 30c seulement

Laboratoire Photographique
Boite Postale 545, Sherbrooke.

Respirez Librement

Pour les rhumes de cerveau, les narines embarrassées, employez Mentholatum. Il dégage votre tête et votre nez et les garde libre. Pots et tubes 30c.

MENTHOLATUM
réconforte tous les jours

E.-J. CHARTIER & CIE ENR.

MARCHAND DE CHARBON

22, RUE ST-ROCH
TÉLÉPHONE 2-6895

La

PLEINE SANTÉ

par les fameux thés indiens, composés entièrement de racines, fruits sauvages, écorces, etc.? Ces préparations, qui ont été des secrets jalousement gardés depuis longtemps, vous sont maintenant offertes en vente.

THE No. 1 — pour constipation.
THE No. 2 — pour douleurs rhumatismales (sciatique, lumbago, névrite, etc.)
THE No. 3 — pour anémie, tonique contre la faiblesse générale.
THE No. 4 — pour indigestion, acidité d'estomac, gastrite.
THE No. 5 — pour le foie.
THE No. 6 — pour les menstrues irrégulières et douloureuses.
THE No. 7 — pour bronchite et rhumes.
THE No. 8 — pour débilité nerveuse.
THE No. 9 — pour aider à purifier le sang; acné, boutons, clous et affections de la pe

Administration économique plus puissante proclamée en Allemagne

La division entre l'est et l'ouest sur l'avenir politique de l'Allemagne s'accentue davantage avec cette mesure des administrations militaires britannique et américaine.

Berlin, 7. (PA) Les administrations militaires britannique et américaine ont proclamé hier l'établissement d'une administration économique allemande plus puissante dans leurs zones combinées d'occupation. Le résultat de cette mesure c'est que la division entre l'est et l'ouest sur l'avenir politique de l'Allemagne s'accentue davantage. La presse sous contrôle russe a déclaré que le partage de l'Allemagne est maintenant officiel.

Cette proclamation entre en force lundi; dans 15 jours exactement, le Conseil économique des deux zones à Francfort sera augmenté de 52 à 104 membres au moyen d'élections qui seront tenues dans les huit législatures d'état. En même temps, un Conseil d'Etat, ou Chambre haute, formé de deux représentants de chaque état, commencera ses fonctions officielles.

Un comité exécutif, ou cabinet, composé de cinq membres et d'un président qui sera virtuellement un premier ministre, commencera sa direction des différents services des deux zones, soit le service économique, et les services de la Finance, du Transport, des communications, des Vivres, et de l'Agriculture.

Une haute Cour sera nommée par les gouverneurs militaires britannique et américain. Ce tribunal sera composé de 10 membres, et siégera à Cologne pour faire respecter les décisions du "Parlement économique" élargi. Un solliciteur général et des assistants seront aussi nommés par les mêmes gouverneurs.

La nouvelle administration n'a aucun pouvoir politique ou de police. Des porte-parole des Britanniques et des Américains ont souligné que la proclamation ne constituait aucunement une constitution pour l'Allemagne occidentale. Mais les propagandistes russes affirment tout de même que la bi-zone est devenue un état allemand occidental.

Les officiers supérieurs alliés expriment l'espoir que l'Allemagne est maintenant sur la voie du rétablissement après ces trois années d'administration économique établie pièce par pièce.

Hommage aux volontaires

Ottawa, 7. (PC) L'hon. Abbott, ministre des Finances, a déclaré récemment aux Communes que le gouvernement n'a peut-être pas accordé d'octroi direct à l'Association canadienne des Consommateurs mais qu'il a autorisé le Bureau des Prix à dépenser jusqu'à $15,000 de ses fonds pour venir en aide au travail d'organisation de cette association.

M. Abbott a vanté ensuite le beau travail accompli durant la guerre par les travailleurs volontaires, qui, chacun dans leur sphère, ont mis un frein à la hausse des prix.

L'Association a pour but unique de continuer le travail fait par ces groupes de volontaires.

POUR LA REPARATION
de vos BRIQUETS
Ronson et Thorens
Spécialité: Chromage
Travail de première classe par des experts. Service rapide et garanti. Une attention spéciale aux commandes de l'extérieur
L'ATELIER DU BRIQUET Enr.
Bourret & Bussières
396, St-Vallier - Québec - Tél.: 2-0548

COTTAGE A VENDRE
A GIFFARD
Pour prompt acheteur.
12 appartements. Terrain 90'x125'
Près de l'Ecole. Service d'autobus de la ville. Beau site. S'adresser à 2-2339.

LAFONDINN
Chambres touristes, voyageurs 1006-12 Sherbrooke Ouest, Montréal, proximité des gares, centre des grands magasins, maison tranquille, propre, confortable, eau chaude et froide, bains.
Attention spéciale aux réservations

Le docteur
BERNARD GRENIER
est de retour
à son bureau
303 Boulevard Charest
Tél. Bureau: 3-1224, rés. 2-5701

Eglise ravagée à Lennoxville

Sherbrooke, 7. (DNC) Un incendie a ravagé hier matin, l'intérieur de la United Church of Canada, située dans la rue Main, à Lennoxville, à trois milles de Sherbrooke, et y a causé des dommages qu'on évalue provisoirement à plus de $10,000.

L'alarme générale a été donnée vers 8 heures, par Mme Charlie Hoy, institutrice à l'école anglaise. Une épaisse fumée s'échappait alors de tout l'édifice. Peu après l'arrivée des pompiers, on crut bon de demander l'aide de la brigade des incendies de Sherbrooke. Le chef Percy Donahue, le capitaine Eugène Fortier, et 4 pompiers se rendirent sur les lieux et l'incendie a été maîtrisé vers 9 heures.

Le chef Gratham a déclaré que les flammes ont pris naissance dans la chambre des fournaises, pour se répandre entre les planchers, et l'on dut briser presque tout le plancher intérieur de l'église pour éteindre l'incendie. Le pasteur de l'église, le Révérend Norman D. McLeod, a expliqué que l'orgue de grand prix a aussi été endommagé; il est trop tôt cependant, pour en évaluer les dégâts.

Indiens gelés à mort dans une tempête

Prince George, Colombie canadienne, 7. (PC) Un trappeur indien et son fils ont été gelés à mort dans une tempête à 380 milles au nord de Prince George. La tragédie a été annoncée à Fort Ware, situé à 300 milles au nord de Prince George, par Mme Macdonald Egnall, qui descendit en traineau la rivière glacée Finlay, pour venir annoncer la mort de son mari et de son fils. Elle emmenait avec elle deux autres jeunes enfants. Un troisième enfant a aussi souffert du froid.

Mort de monsieur J.-Baptiste Turgeon

Nous avons le regret d'apprendre la mort de monsieur Jean-Baptiste Turgeon, décédé hier soir à sa résidence, 47 Claire-Fontaine, à l'âge de 85 ans et 11 mois.

Originaire de Saint-Isidore, comté de Dorchester, où il fut longtemps marchand général et maître de poste, M. Jean-Baptiste Turgeon demeurait à Québec depuis 1918. Il laisse la réputation d'un citoyen exemplaire et ne comptait que des amis.

Madame Turgeon, née Stéphanie Cinq-Mars, survit à son mari. Les époux avaient célébré leurs noces d'or il y a quatre ans.

Outre madame Turgeon, le défunt laisse également quatre fils, M. Jean-Marie Turgeon, N.P., publiciste du comité provincial de défense contre la tuberculose, M. Maurice Turgeon, chef des relations extérieures au ministère des affaires municipales, M. Fernand Turgeon, de Charrier & Dugal Ltée, et M. Marc Turgeon, courtier en impressions, et trois filles, mesdemoiselles Jeanne Turgeon, de la Ligue antituberculeuse de Québec, Marthe Turgeon et Germaine Turgeon. Mentionnons aussi ses belles-filles, madame Maurice Turgeon (Rita Dallaire) et madame Marc Turgeon (Marie-Paule Dufresne) ainsi que six petits-enfants: Mlles Louise, Françoise, Michelle, Marie, Paule et Anne Turgeon.

M. Turgeon était le frère de M. Stanislas Turgeon, de Windsor, Vermont, de M. Ovide Turgeon, de Montmorency village, de madame Nérée Fortier, de Québec, et de mademoiselle Arzélie Turgeon, de Saint-Isidore, et le beau-frère de M. Alonzo Cinq-Mars, journaliste, de Longueil, de madame J.-G. Morisset, de Cap-Santé, de madame Emilien Cinq-Mars, de Québec, de madame Alonzo Cinq-Mars, de Longueil, et de mademoiselle Antoinette Cinq-Mars, de Montréal. Il laisse enfin un grand nombre de neveux et de cousins.

Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale du Saint-Coeur de Marie, et le cortège se formera à la maison mortuaire, 47 rue Claire-Fontaine.

A madame Turgeon et à la famille éprouvée nous adressons nos plus sincères condoléances.

Deux alarmes à l'Anglo Pulp

Les pompiers de la brigade municipale des incendies ont été appelés par deux alarmes consécutives de bonne heure hier matin pour combattre un incendie qui venait d'éclater aux usines de l'Anglo Pulp & Paper Co., Ltd., à Limoilou. De lourds dommages ont été causés à la double machine à fabriquer le papier ainsi qu'à l'immeuble.

Les flammes ont débuté sous une section de cette grande machine (dryer) et elles se sont propagées rapidement à travers les rouleaux par les flanelles circulaires sur lesquelles glisse le papier à journal en fabrication. Le feu s'est aussi communiqué à toutes les parties où il y a du bois ainsi qu'aux petites galeries qui servent aux mécaniciens de ces machines. L'huile qui se trouvait sous les rouleaux a aussi aidé à la combustion.

Deux appels ont été données à la brigade de la cité bien que, à l'arrivée des pompiers de plusieurs des casernes du service des incendies, les équipes d'ouvriers de l'Anglo étaient déjà à l'oeuvre pour combattre l'incendie. Quatre jets ont été installés dans les usines et les pompiers ont dû travailler pendant plus de 2 heures. Il était 5 heures 12, lorsque la seconde alarme a été donnée et ce n'est que vers 7 heures 30 que les pompiers sont revenus à leurs casernes.

Des réparations immédiates seront effectuées aux machineries endommagées par les flammes.

Les pompiers des postes nos 10, 3, 11 et 14, ont répondu à la première alarme, tandis que ceux des postes nos 5, 7, et 8 répondaient à la seconde. Ils étaient dirigés dans leur travail par le chef Rosaire Beaulieu assisté du sous-chef Lachance, du chef de district Patry et du lieutenant Auger. On ne rapporte aucun blessé au cours de cet incendie.

Condamnés pour désordre

S. H. le recorder en chef Emile Morin a condamné à $40 d'amende ou deux mois de prison, deux individus traduits en cour hier matin, pour avoir causé du désordre dans la gare du Palais. Les arrestations ont été opérées jeudi après-midi, vers 5 heures, par les agents Mainville et Favreau, de la police du C.N.R.

"La cour du recorder", a déclaré le recorder Morin au moment de la comparution des deux hommes, "se fera toujours un devoir d'appuyer le travail de la police pour débarrasser les gares de ces vagabonds et flâneurs qui importunent les voyageurs. Le public a droit à la paix".

Le recorder Morin a aussi félicité les policiers pour leur travail et leur jugement.

Le greffier de la cour du recorder, Me Georges Delisle, a aussi insisté auprès du tribunal pour qu'une sentence sévère soit imposée. Me Delisle a représenté qu'il "est toujours ennuyeux pour les citoyens d'avoir à supporter la présence d'individus du calibre de ces deux inculpés".

Quartier latin

Mgr W. Lebon, professeur émérite à la faculté de Philosophie

Nominations et décisions du conseil universitaire. — Scolarité du doctorat d'université en français. — L'abbé Audet secrétaire du conseil des facultés ecclésiastiques. — Doctorat en philosophie à M. l'abbé Larochelle.

Un nouveau professeur émérite vient d'être nommé à la Faculté de Philosophie, en la personne de Mgr Wilfrid Lebon, P.D., par le conseil universitaire de Laval, qui a pris d'autres importantes décisions à sa séance tenue hier soir, sous la présidence du recteur, Mgr Ferdinand Vandry. M. l'abbé Lionel Audet a été nommé secrétaire du conseil des facultés ecclésiastiques, tandis que M. l'abbé Robert Dolbec et la R. Soeur Marie-Consolatrice deviennent membres du bureau de direction de l'Ecole des Sciences domestiques.

On a aussi pris une décision au sujet du doctorat d'université en français, en exigeant des candidats qu'ils suivent les cours d'une année académique complète au lieu de six mois comme jusqu'à maintenant, en plus des deux sessions d'été. Cette décision entrera en vigueur dès septembre 1948.

Docteur en philosophie de la Propagande, professeur titulaire de morale sociale en 1935, Mgr Lebon a enseigné pendant plusieurs années d'abord à l'Ecole Supérieure de Philosophie puis à l'Institut et enfin à la faculté de Philosophie. Il a enseigné aussi à l'Ecole des sciences sociales. A plusieurs reprises supérieur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Il en est aujourd'hui assistant-supérieur. La décision de Laval honore donc un éducateur singulièrement méritant.

Le Conseil des facultés ecclésiastiques a élu un nouveau secrétaire dans la personne de M. l'abbé Lionel Audet, professeur à la faculté de théologie. M. l'abbé Audet remplace M. l'abé Henri Grenier, qui a démissionné. On sait que le Conseil supérieur des facultés ecclésiastiques est présidé par le Recteur et composé des doyens des trois facultés de théologie, de droit canonique et de philosophie ainsi que de deux autres représentants de chacune des facultés.

M. l'abbé Robert Dolbec, directeur du département de Biologie, et la Révérende Soeur Marie-Consolatrice, C.N.-D., directrice de l'Ecole des Sciences domestiques, ont été appelés à faire partie du bureau de direction de cette école. Les autres membres du bureau sont: M. l'abbé Emile Beaudry, doyen de la faculté des arts, à laquelle est rattachée l'école, Mgr A.-M. Parent, MM. les abbés P.-A. Lelaidier et Albert Tessier et le Dr Marcel Langlois.

(Suite à la page 11, 3e col.)

Le Prix Raymond Casgrain

Le prix Raymond Casgrain, fondé dans le dessein d'encourager la publication d'ouvrages historiques ou littéraires, sera désormais attribue au printemps de chaque année au professeur de l'université Laval ou de ses collèges affiliés, ou à l'étudiant de l'université Laval qui aura publié, au cours de l'année précédente, l'ouvrage historique ou littéraire reconnu le meilleur par les membres du jury. Trois professeurs de la faculté des Lettres sont chargés d'étudier les ouvrages présentés et d'attribuer, s'il y a lieu, le prix qui est de $100. Seuls peuvent prendre part au concours les écrivains canadiens qui ont publié, en 1947, un ouvrage historique ou littéraire. Ils sont priés de faire parvenir, avant le 15 mars 1948, trois exemplaires de leur ouvrage à M. Maurice Lebel, secrétaire de la faculté des Lettres, université Laval, Québec. Chaque année le prix sera attribué à la même époque et aux mêmes conditions.

Un nouvel effort de conciliation entre l'Hindoustan et le Pakistan

Cette décision a été prise par le Conseil de sécurité à la suite de longs exposés faits par les représentants des deux dominions. — Reprise immédiate des négociations suggérée.

Lake Success, 7. (AFP) Un nouvel effort de conciliation et de médiation pour rapprocher les vues des dominions de l'Inde et du Pakistan dans le différend qui les sépare dans la question du Cachemire a été décidé par le conseil de sécurité, après avoir entendu les longs exposés des représentants des deux dominions.

La reprise immédiate des négociations directe entre les deux délégations qui apparut nécessaire à plusieurs délégations a été suggérée au conseil par son représentant, le général McNaughton, représentant du Canada, et acceptée sans discussion par le conseil.

Ces conversations privées se dérouleront avec l'aide de M. Fernand van Langenhove délégué de Belgique qui, au cours du mois de janvier, en tant que président du conseil de sécurité, participa déjà aux premiers efforts de rapprochement des points de vue des gouvernements de New Delhi et de Karachi pour amener la cessation des combats dans le Cachemire et l'organisation d'un plébiscite pour le rattachement de cet état à l'Inde ou au Pakistan.

Le général McNaughton, président du conseil de sécurité actuel, dirigera les discussions privées et il fera rapport au conseil qui se réunira en principe lundi après-midi.

En faisant la suggestion, le général McNaughton a souligné que des négociations directes pour trouver une solution au problème du Cachemire devront être menées avec les intentions des deux parties de faire des concessions mutuelles.

Le Général McNaughton a proposé également qu'il soit chargé par le conseil de passer en revue les minutes des débats sur cette question afin de s'efforcer, avec l'aide de M. van Langenhove, de

(Suite à la page 11, 6e col.)

Le Docteur CONRAD ROUSSEAU de Québec annonce l'ouverture de son bureau à St-Jean Port-Joli, comté de l'Islet. Il sera attaché à l'Hôpital de l'endroit, confié aux Soeurs Franciscaines de la Baie St-Paul et dont le Dr Fernand Lizotte est le surintendant médical. Gagnant des prix Laennec, Morrin et Vézina, le docteur Rousseau a obtenu son doctorat en Médecine de l'Université Laval en 1946 avec la mention "Magna cum laude". Durant plus d'un an et demi d'internat à l'hôpital St-François d'Assise de Québec, il a pratiqué la chirurgie, comme assistant bénévole, sous la direction des docteurs P. Poliquin et R. Cauchon. —

Réfection du poste de pompiers No 8

Le Comité administratif a siégé hier à l'hôtel de ville et décidé, sur la recommandation de M. l'échevin Arthur Drolet, de faire effectuer immédiatement par le Service municipal des travaux publics les réparations nécessaires pour la restauration du Poste de pompiers No 8. Seul M. Albert Michaud a voté contre le projet.

Les concerts

La chorale Ravanello

La Société chorale Ravanello, a donné hier en la salle de l'école St-Patrice, son concert annuel sous la direction de son directeur musical M. Vincent Munro.

Le programme, sous le titre général "Winter Fantasy", comprenait différentes mélodies vieilles et anciennes qui ont reçu un chaleureux accueil de l'auditoire malgré un certain manque d'homogenéite de l'ensemble et malgré aussi la pauvreté de certaines voix.

Le premier groupe d'interprétations était composé de "A Little bit of Heaven" et "Tea for two". Ensuite Mlle B. Morton, artiste invitée a interprété deux airs: "Damon" et "Ouvre ton coeur", de Bizet, qui malheureusement ne convenait pas à sa voix.

Les dames de la chorale ont offert "Just A-Wearyin for you" et "I love you truly". Puis M. J.-M. Maloin a chanté "Homing" et "Una furtiva lagrima" ainsi que "Plaisir d'amour", en rappel. Il fut certes le meilleur des artistes invités. Sa voix souple conférait à ses interprétations un cachet charmant.

Après "In a Monastary Garden" et "Ave Maria" qui a été l'un des chants les mieux réussis par la chorale, "Night and Day" et "One World" Mlle Paulette Lebel a interprété au violon "Chant hindou", de Rimsky Korsakoff. Malheureusement les auditeurs n'ont pu goûter dans toute sa pureté un si beau morceau. Des notes étaient oubliées sous les doigts de l'artiste tandis que d'autres n'étaient pas très douces à l'oreille. La chorale a aussi chanté "Riff Song", "Stout Hearted Men", "Stay in your own back yard" et "Oklahoma".

Malgré les quelques anomalies au programme nous pouvons déclarer que le concert d'hier soir a été bien réussi. Tout n'a pas été parfait mais souhaitons qu'avec le temps l'on réussira à tout mettre au point. Car il y a suffisamment de bonnes voix parmi les chanteurs pour réaliser les aspirations du directeur M. Vincent Munro, qui s'est très bien acquitté de sa tâche.

B.T

Bill modifiant la loi médicale

M. J.-F.-A. Gatien, député de Maisonneuve, a présenté un projet de loi pour modifier la loi médicale de Québec. Le nouveau bill prévoit entre autres une nouvelle division de la province pour fins d'élection des membres du Bureau provincial de médecine. Un autre article du bill stipule que seuls les citoyens canadiens majeurs peuvent obtenir l'enregistrement au Collège des médecins, sauf s'il s'agit de médecins engagés dans l'enseignement.

Une disposition du nouveau projet de loi prévoit l'octroi d'un certificat d'admission à l'étude de la médecine aux citoyens canadiens titulaires d'un diplôme de bachelier ès arts ou ès sciences conféré par une université canadienne reconnue par le Collège des médecins, pourvu que le même droit soit accordé dans les mêmes provinces du Canada aux titulaires d'un même diplôme accordé par une université de la province de Québec; qui ont subi avec succès un examen préliminaire jugé équivalent par le Bureau provincial de médecine, devant un collège ou un bureau autorisé par la loi à faire subir un tel examen dans la province ou ailleurs; qui ont subi avec succès l'examen d'admission à l'étude prévu par la loi médicale. Un autre article permet aussi au Bureau provincial de réglementer la spécialisation en médecine. Le bill comporte aussi plusieurs autres clauses.

TEMPERATURE

Toronto, 7. — (PC) Voici les minima et les maxima de la température dans les principales villes du Canada, hier, selon le bureau météorologique.

Villes:	Min.	Max.
Vancouver	19	36
Edmonton	-5	14
Winnipeg	-22	1
Toronto	10	27
Ottawa	-7	18
Montréal	5	17
Québec	-3	14
St-Jean	-13	21

Pronostics

Montréal, 7. (PC) Voici les pronostics de la température pour aujourd'hui.

Régions de Québec, du St-Maurice, du Lac St-Jean et de la Baie Comeau: Temps clair et légèrement plus doux. Vents légers. Min. —5.

On annonce pour dimanche une légère chute de neige.

Le soleil

Lever:	7 h. 17
Coucher:	5 h. 13

Réunions et Conférences

Aujourd'hui

Club de Réforme.— Dejeuner-causerie hebdomadaire à midi et 30, au club de Réforme, rue d'Auteuil. Conférence de l'honorable Alphonse Fournier, ministre fédéral des Travaux publics.

A l'hôpital St-Michel-Archange.— Causeries données ce soir, à 8 h. par deux infirmières de Chine qui parleront de leurs missions.

Doctorats à Laval.— Collation de doctorats au Dr Alfred Simard, de Québec, et au Dr J.-I. Pageau, de Ste-Anne de la Pocatière, cet après-midi, au salon de l'université Laval.

Dimanche

A St-Coeur de Marie.— Tricentenaire de l'institution de la fête liturgique du saint Coeur de Marie par saint Jean Eudes. Messe solennelle dans la matinée, célébrée par le R. P. Albert d'Amours.

Couvent de Jésus-Marie.— Concours oratoire dimanche après-midi, à 2 h. 30, sous le patronage de la Catholic Women's League.

Centre Psycho-Social. — Assemblée générale dimanche après-midi, à 3 heures 30, au grand salon de l'université Laval.

Jeunesse libérale de St-Sauveur.— Réunion dimanche matin, à 10 h. 15, à 7, rue Dollard, sous la présidence de M. Rosario Caouette.

Union des Electeurs.— Assemblée à deux heures, au Patronage Laval, 40, avenue Bigaouette. Orateur principal: M. Réal Caouette, député fédéral de Pontiac.

Le Prix Raymond Casgrain

Le prix Raymond Casgrain, fondé dans le dessein d'encourager la publication d'ouvrages historiques ou littéraires, sera désormais attribue au printemps de chaque année au professeur de l'université Laval ou de ses collèges affiliés, ou à l'étudiant de l'université Laval qui aura publié, au cours de l'année précédente, l'ouvrage historique ou littéraire reconnu le meilleur par les membres du jury. Trois professeurs de la faculté des Lettres sont chargés d'étudier les ouvrages présentés et d'attribuer, s'il y a lieu, le prix qui est de $100. Seuls peuvent prendre part au concours les écrivains canadiens qui ont publié, en 1947, un ouvrage historique ou littéraire. Ils sont priés de faire parvenir, avant le 15 mars 1948, trois exemplaires de leur ouvrage à M. Maurice Lebel, secrétaire de la faculté des Lettres, université Laval, Québec. Chaque année le prix sera attribué à la même époque et aux mêmes conditions.

Le "bourreau de Paris" se pend dans la prison de Cherche-Midi

Le général Otto Von Stuelpnagel, âgé de 69 ans s'enlève la vie pour éviter de comparaître sous diverses accusations de crimes de guerre. — Dans la prison d'où nombre d'otages furent envoyés à l'exécution.

Paris, 7. (PA). Le général Otto Von Stuelpnagel, l'administrateur à la main de fer de la France occupée et surnommé le "bourreau de Paris", s'est pendu hier dans sa cellule de la prison de Cherche-Midi, pour éviter de comparaître en justice sous diverses accusations de crimes de guerre.

Les gardiens de la prison ont trouvé le général nazi, célibataire de 69 ans, se balançant dans sa cellule, un peu avant l'aube. Il était suspendu à un barreau de la fenêtre par des lanières de sa literie. Il mourut moins d'une heure après qu'on l'eut dépendu.

Ironie du sort, Stuelpnagel s'est suicidé dans la même prison d'où quantité d'otages ont été envoyés à l'exécution, alors qu'il administrait la France à titre de gouverneur-général nazi. Son corps est sorti de prison pour aller à l'autopsie, le jour même où devait prendre fin l'enquête préliminaire sur son cas.

Stuelpnagel a été arrêté par les autorités britanniques, le 5 août 1945, et remis aux autorités françaises, le 22 novembre 1946. Amené à Paris, il fut accusé de crimes contre le droit international, y compris l'exécution d'otages.

Les officiers français qui ont soumis Stuelpnagel à un long interrogatoire disent qu'il avait été envoyé à Paris par Hitler pour sévir avec plus de vigueur contre ces Français qui continuaient de résister aux Allemands.

Il vint en France au mois de novembre 1940. Dès lors, commencèrent les exécutions d'otages ordonnées comme représailles. L'ordre général était d'exécuter 50 otages pour chaque soldat allemand tué par les Français de la résistance.

Il fut remplacé, en 1942, par son cousin Henrich, exécuté par la suite comme complice dans l'attentat de Munich contre Hitler.

Stuelpnagel avait déjà tenté de se suicider. Son avocat, Marcel Héraud, dit que le général semblait déprimé depuis quelques jours, malgré tout ce qu'il put lui dire pour essayer de le convaincre que son cas n'était pas tellement désespéré.

A la fanfare St-Jean-Baptiste

M. Gérard Rouleau a été réelu pour un 3e terme président de la fanfare St-Jean-Baptiste, au cours d'une assemblée tenue récemment dans la salle paroissiale St-Jean-Baptiste sous la présidence conjointe de M. l'abbé Alexandre Martel, curé desservant de la paroisse et aumônier de la fanfare, et de M. Raoul Vézina, directeur musical.

Les autres officiers élus sont MM. Gaston Huot, vice-président; Roland Chrétien, secrétaire-archiviste; J.-A. Pelletier, secrétaire-correspondant; Edgar Pelletier, trésorier; Jules Robitaille et Jean Guyot, bibliothécaires; Alfred McClish et Pierre-C. Cimon, quartiers-maîtres; Wilfrid Huppé, commandant.

OPPORTUNITE
Si vous avez des aptitudes de la vente, une occasion exceptionnelle se présente à vous pour vous établir dans l'assurance-vie à base de salaire. Multitudes d'avantages pour la personne sérieuse qui désire se garantir un brillant avenir. Compagnie puissante et qui fait des affaires mondialement. Toutes demandes d'informations seront gardées strictement confidentielles. Ecrire casier Postal 111, Le Soleil.

VUES PARLANTES
Représentations cinématographiques pour salles paroissiales, clubs, banquets, maisons privées et réunions de tous genres.
Aussi: location de films.
S'adresser à Gaston Gouge
CINEMA AMUSEMENT Enr
246, Fraser — TEL.: 2-6098

MAISONS
A VENDRE
3ième AVENUE
Limoilou, entre 1ère et 2ème rue, 5 logements, système chauffage. Un logement libre 1er mai.
RUE STE-MARGUERITE
St-Roch, côté nord, près rue du Pont. Deux maisons de 3 et 4 logements. Logements du bas conviendraient pour commerce.
ST-CHARLES GARNIER
rue William, maison seule, garage, chauffage huile.
Adressez-vous directement au propriétaire à
83a Ch. Ste-Foy, Tél.: 2-5714

CULTIVATEURS
Confiez-nous le tannage de vos cuirs. Notre expérience vous assure déjà de la satisfaction que vous recevrez.
Vous pourrez alors confectionner ou réparer vos articles en cuir, en épargnant beaucoup car nos prix sont très modérés.
Toujours en main:
CUIR A HARNAIS — CUIR A CHAUSSURES
CUIR A LACETS POUR COURROIES
ARTHUR MARCOTTE & FILS
Portneuf Co. Portneuf

GÉRANT DES VENTES DEMANDÉ
Une industrie de produits alimentaires renommée, ayant des relations d'affaires dans toute la Province, demande un gérant des ventes. Devra être bilingue, degrés d'instruction: cours commercial ou secondaire. Haut salaire payé à l'homme qualifié.
ÉCRIRE À CASE 959 "LE SOLEIL"
(Toute correspondance confidentielle)

RÉVÉLATION SENSATIONNELLE
Ecoutez dimanche soir, 8 février, de 8.30 à 9 heures, première causerie à CHRC de M. Léo Tremblay, ancien Président de la Jeunesse Libérale de Québec-Est, vous donner les raisons de sa démission comme tel, et les motifs qui l'ont forcé à quitter les rangs du Parti Libéral.
Annonce rédigée et payée par les amis de M. Léo Tremblay

COMPTABLES PUBLICS ENR.

PAUL A. LACHANCE

GASTON ROBITAILLE

MM. Paul André Lachance et Gaston Robitaille annoncent l'ouverture d'une firme comptable sous le nom de "LACHANCE & ROBITAILLE" au numéro 113 Cote de la Montagne, à Québec. Tél.: 3-6862.

M. Paul A. Lachance a fait ses études à l'Académie de Québec, où il terminait le cours secondaire en 1938. Après avoir complété les trois années de l'Ecole Supérieure de commerce de Québec et présenté une thèse traitant de l'"Impôt sur le revenu et impots connexes", il obtenait avec grande distinction la licence en sciences commerciales de l'Université Laval (L.S.C.) En 1941 il devenait membre certifié de l'Association Générale des Comptables (C.G.A.) et en 1943 et 1946 il subissait avec succès les examens prescrits pour l'obtention du titre de "Comptable Agréé" (C.A.). M. Lachance est le fils de M. Paul Emile Lachance, pilote, décédé.

M. Gaston Robitaille a termine son cours secondaire en 1941 à l'Académie de Québec. De 1941 à 1944, il a complété ses études à l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec où il a obtenu la licence en sciences commerciales de l'Université Laval (L.S.C.) La même année il reussissait les examens du "Cost and Management Institute" (I.C.M.I.) et en 1945 ceux de l'Association Générale des Comptables (C.G.A.) dont il est membre certifié. M. Robitaille est le fils de M. Alfred Pierre Robitaille, Comptable Public Enr. de Charlesbourg.

MM. Lachance et Robitaille étaient à l'emploi de la firme Boulet & Boulet, C.A. de Québec depuis 1941 et 1944 respectivement. —

NOUVELLE ETUDE LEGALE

Me LOUIS DUSSAULT

Me UBALD DESILETS

Me FRANÇOIS JOBIN

Maitres Louis Dussault, Ubald Desilets et François Jobin, avocats, informent le public qu'ils ont formé une étude légale sous le nom de DUSSAULT, DESILETS & JOBIN, dont les bureaux sont situés dans l'Edifice du Boulevard, 400, Boulevard Charest, Québec, suite 208, téléphone: 2-2026.

Me LOUIS DUSSAULT, avocat, a fait ses études au Séminaire de Québec, à la Faculté de Droit de l'Université Laval et à l'Université McGill de Montréal. Il est "bachelor of Commerce" de cette université et membre du Barreau de Québec. Depuis son retour à Québec, il a pratiqué sa profession en société avec Mtres Guy Hudon & Yves Prévost. Récemment il a été nommé professeur de loi de faillite à l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec. C'est le fils de l'Hon. Bona Dussault, ministre des Affaires Municipales et député de Portneuf.

Me UBALD DESILETS, bachelier ès-arts, licencié en droit, a fait ses études aux Facultés de Droit et de Sciences Sociales de l'Université Laval, et a été admis au Barreau en 1941. Jusqu'à maintenant, il faisait partie de l'étude légale "Fournier & Desilets". Il est professeur de Droit Commercial, notamment de la Loi des Compagnies, Loi des Lettres de change, Loi des Banques, à l'Ecole Supérieure de Commerce, à l'Académie de Québec, et à l'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce.

Me FRANÇOIS JOBIN, bachelier ès-arts, licencié en droit et diplôme en sciences sociales des Facultés de droit et de Sciences sociales de l'Université Laval a été admis au Barreau en 1942. Après un stage à l'Université Columbia de New-York, il a été attaché au secrétariat du Conseil supérieur de la Coopération, puis a fait partie de l'étude légale Gagné & Jobin. Il est chargé d'un cours d'économie coopérative à la Faculté des Sciences Sociales et de législation coopérative à l'Académie de Québec. Me Jobin est le fils de M. Chrysanthe Jobin de cette ville.